

**Correspondance
inédite de
Voltaire avec P.
M. Hennin**

Voltaire

LIREGRATUITEMENT.COM

**Correspondance
inédite de Voltaire avec
P. M. Hennin**

Voltaire

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

AVERTISSEMENT

La Notice qui suit fera connaître qu'elles ont été les relations de P. M. HEN[^]IN. Son goût pour la littérature et les beaux - art- , ainsi que les emplois dont il fut chargé , le mirent en rapport avec un grand nombre de gens célèbres français ou étrangers , pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il conservait les lettres qu'il recevait, lorsqu'elles avaient quelque intérêt , ainsi que les copies de celles qu'il avait écrites. Ces correspondances, classées avec soin, et réduites par la suppression des moins importantes , forment un recueil d'environ dix mille lettres.

Il aurait été facile de publier une partie de ces correspondances , en faisant le choix des

AVERTISSEMENT

personnages les plus marquans et des faits les plus curieux. Ce recueil eût été intéressant sous les rapports politiques et littéraires pour l'histoire du dix-huitième siècle ; mais ces temps commencent à s'éloigner de nous. Des intérêts différens et bien plus importans, des combinaisons sociales nouvelles occupent les esprits. Tout ce qui n'était pas en première ligne parmi les hommes et les choses de ces époques n'intéresse plus aujourd'hui que médiocrement. Une telle publication n'eût réuni que peu de suffrages.

Mais si l'on peut renoncer à faire connaître des écrits inédits d'un intérêt secondaire, ceux qui sont sortis de la plume des hommes vraiment éminens méritent d'être publiés. Qui plus que Voltaire doit être placé dans ce nombre ? Les lettres de cet homme célèbre qui font partie des correspondances de P. M. Hennin , méritaient donc d'être connues. Des motifs tenant à des intérêts privés avaient seuls retardé jusqu'à présent cette publication.

AXEUTISSEMENT. M]

Les lettres de Voltaire qui ont déjà été imprimées sont sans doute en fort grand nombre, et l'on pourrait rejeter l'idée d'en publier de nouvelles. Mais tout ce qu'a écrit cet homme extraordinaire offre une lecture si pleine d'intérêt que le public accueillera sans doute cette correspondance, d'ailleurs curieuse et piquante.

Il a paru indispensable de donner , avec les lettres de Voltaire, celles de P. M. Hennin ; elles sont nécessaires pour l'intelligence de celles de Voltaire , et l'on jugera sans doute qu'elles peuvent les accompagner. L'on a souvent remarqué les inconvéniens qui se trouvent à publier les lettres d'un homme célèbre sans y joindre celles qui lui étaient écrites , et cette observation s'applique surtout à une correspondance suivie et longue.

Des lettres qui composent ce recueil , une seule a déjà paru imprimée. C'est celle du 15 septembre 1772 ; on en verra la raison.

Une partie de ces lettres sont écrites en entier par Voltaire. Les autres , seulement signées

X AVERTISSEMENT.

éclaircir les points qui eussent été peu intelligibles sans ce secours , et pour rappeler des faits qui pourraient n'être pas présents à la mémoire du lecteur. Ces notes ont été rédigées dans le seul but de rendre la lecture de ce volume plus facile. Les lettres citées dans les notes sans indications particulières , se trouvent dans les diverses éditions des OEuvres complètes de Voltaire.

%/V'».«.-V-V«.-WV^'V V«/%%/«/^«.-WV«/VV

SUR

PIERRE-MICHEL IIEN^'I^

PiEiRL-MICHEL Henjsin , iiaquil à Ma^iyy en Vcxiiijlc 50 août 1728, de Jean Michel Hennin, avocat au parlement, dont la làmille était originaire de Cambray, et d'Angélique Léger. Il fit ses études au collège de Beauvais à Paris. Son père fut nommé avocat et procureur du Roi, (fahord au baillage^de Magny , puis en lyoc), au baillage de \ersailles.

P. M. Ilcnniii fut reçu avocat à vinîit ans. Il commençait dès-lors à se livreur à la littérature et aux diverses études qu'il cultiva constamment depuis, au milieu des occupations que ses emplois lui imposèrent.

Le séjour de Versailles et d'autres circonstances déterminèrent sa vocation; il entra (>u novctubre 1749 dans le département des affaires élrangères.

Le marquis de Pnyseulx, alors ministre secrétaire d'Etat de ce département , lui fit diriger ses travaux comme à un élève dont les services paraissaient devoir être utiles un jour.

Dès l'année lyôï , il fut chargé par le ministre, pendant les voyages de la cour, de rester dans les bureaux à Yersailies, pour répondre aux demandes qui lui étaient envoyées sur les affaires courantes : il profita de cette commission pour lire toutes les correspondances relatives aux négociations depuis la paix d'Aix-la-Chapelle et povu en faire des extraits.

Son temps se trouvait alors partagé entre ses travaux diplomatiques et la littérature. Il vivait avec quelques jeunes gens que les mêmes goûts avaient rapprochés, et dont plusieurs se sont fait connaître depuis, Palu, de Yaudricourl, Graslin, Marescot et autres; déjà se développait en lui une âme ardente pour tous les genres de connaissances, et surtout pour ce qui avait trait au bien public.

En mars 1752, le comte de Broglie ayant été nommé ambassadeur en Pologne , P. M. Hennin le suivit en qualité de second secrétaire de l'ambassade ; il passa les années 1752 a 1765 à Varsovie et à Dresde.

La diète de Pologne étant terminée , le comte d<" Broglie qui devait retouriier en France, pru-

^11) |)Osa au Ministre tle faire voyager P. M. Hennin clans le i^ord de l'Europe. Telle était alors l'importance que l'on atlachai-
là la carrière politique, que le Ministère donnait une grande attention à Finîtruction de ceux des jeunes gens employés dans cette partie , qui paraissaient devoir par suite servir avec succès.

On les regardait comme des élèves ; on *es faisait voya[^]er et visiter les diverses cours de l'Europe, aux frais du gouvernement.

P. M. Hennin quitta donc Dresde en mars 1765. Il visita Berlin , le nord de l'Allemagne , le Danemarck , et la Suède, il resta à Stockholm jusqu'en août 1756, fut témoin des événemens qui se passèrent à cette époque dans cette Capitale , et rejoignit le comte de Broglie à Dresde.

À la fin de 1756, cet ambassadeur ayant été rappelé, P. M. Hennin resta chargé d'affaires près la Reine de Pologne et le gouvernement Saxon. La triste position dans laquelle se trouvait ce pays, alors envahi par les Prussiens qui occupaient Dresde , rendait cette mission difficile; sa conduite fut approuvée. Enfin, en mars 1767 , le roi de Prusse le força d'abandonner Dresde , et le (il partit accompagné d'un officier qui le conduisit jusqu'aux frontières de l'Électorat de Saxe.

De retour à Versailles, il fut décidé (qu'il ferait

de nouveaux voyages dans les pays qu'il n'avait pas encore visités. Il partit à la fin de mars 1768, et parcourut d'abord les Pays-Bas. L'abbé de Bernis depuis cardinal , alors ministre des affaires étrangères, lui donna les instructions nécessaires, et qui prouvaient l'estime qu'avait inspirée sa conduite. De Hollande il passa en Suisse. Ce fut à Soleure chez le marquis de Chavigny, ambassadeur de France, qu'il vit pour la première fois Voltaire, avec lequel il forma une liaison qui devint plus tard très-intime , lorsqu'il se trouvèrent réunis. Il visita l'Italie et revint à Paris en avril 1769.

Après avoir été désigné pour diverses missions que sa santé ne lui permit pas de remplir, il retourna de nouveau en Pologne en

avril 1760, en qualité de secrétaire d'ambassade du marquis de Paulmy.

Avant son départ pour la Pologne, P. M. Hennin reçut du Roi des ordres relatifs à une affaire secrète qui devait être suivie en Pologne par lui seul, indépendamment de l'ambassadeur et du ministre des affaires étrangères , auxquels il ne devait en rien communiquer. Cette affaire tenait à une suite de négociations que Louis XV faisait diriger par quelques agens particuliers ^ avec lesquels il correspondait lui même. Les termes dans lesquels

étaient conçus les ordres du Roi , le secret sans nulle exception qu'il y recommandait, les assurances que ces ordres devaient être considérés comme une marque distinguée de sa confiance, prouvent l'importance des affaires dont il était question. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails sur ces correspondances secrètes, qui avaient rapport à la politique de l'Europe et dont le voile a été levé en grande partie dans quelques ouvrages.

Les affaires de Pologne étaient alors un des points les plus importants de la politique. L'ambassade du marquis de Paulmy fut d'un grand intérêt. P. M. Hennin en suivit le travail , fit pour les affaires un voyage à Versailles en 1762 , et fut ensuite nommé, en 1765, Résident de France près la république de Pologne, poste qu'il occupa jusqu'à la mort d'Auguste III, pendant son règne, et jusqu'en juillet 1764. Les circonstances [politiques] rendant alors impossible la continuation du séjour d'un envoyé français à Varsovie , il eut ordre de se rendre à Vienne, et quelques mois après fut rappelé en France.

Ce fut pendant ce séjour de P. M. Hennin à Varsovie, que le comte Stanislas Poniatowski, qui fut ensuite roi de Pologne,

conçut pour lui un

attachement dont il lui a depuis donné de fré* quentes preuves.

Il fut alors nommé Président de France près la république de Genève^ et se rendit dans cette ville en décembre 1^65. La Cour prenait beaucoup d'intérêt aux affaires de cette république, et aux troubles qui l'agitaient^ Le désir de voir régner la paix dans un petit état placé sous la protection naturelle de la France , d'être arbitre souverain de ce pays , et d'attirer les familles Genevoises au service de France, telles devaient être et telles étaient sans doute les intentions de la Cour à l'égard de cette République. D'un autre côté, les Genevois étaient attachés à la France par les liens du voisinage , par ceux d'une antique habitude, et surtout par les capitaux qu'ils avaient placés dans les fonds publics français. Le grand nombre de relations que les Genevois entretenaient à Paris, leurs richesses, les diverses circonstances qui rendent leur ville si remarquable sous tant de rapports , contribuaient encore à augmenter l'intérêt que le cabinet de Versailles portait à ce petit état.

Il serait hors de propos d'entrer ici dans le détail des troubles de la république de Genève, pendant le séjour qu'y fit P. M. Henin. Ce récit

XV

demanderait des développemens qui se trouveraient ici mal placés.

Le gouvernement de cette république était aristocratique , placé dans les mains de quelques familles distinguées par leurs richesses et leur crédit y les citoyens et bourgeois y avaient part ; les natifs et les habitants en étaient exclus. De là , ces troubles , ces représentations^{*} , ces prises d'armes si souvent renouvelées. La petitesse de l'Etat, concentré presque tout entier dans Genève , le genre d'esprit de ses habitants , tout contribuait à donner à Genève des traits de ressemblance avec les républiques anciennes , et cette idée n'était pas de nature à calmer les esprits ardents. Dans ces querelles , de grands talens se firent remarquer. Les factions qui agitaient cet Etat se réduisaient en réalité à deux : ceux qui voulaient introduire des réformes , obtenir des institutions plus démocratiques , et prendre part aux affaires du gouvernement dont ils étaient exclus , et ceux qui voulaient le maintien des lois aristocratiques. Les premiers se nomment Représentans[^] et les autres Négociés[^].

La cour de France favorisait constamment ce dernier parti , et l'on en conçoit facilement les motifs. La conduite de ses agents devait donc être dirigée dans ce sens. Celle de P. M. Hennin fut

xvuj

telle qu'elle devait être; mais son caractère affable et conciliant lui attira l'estime et l'attachement de tous les partis. Pendant les treize années qu'il fut Résident de France , et depuis encore , il fut regardé comme l'arbitre des affaires de cette république , lorsque le gouvernement français devait y intervenir.

A son arrivée à Genève, P. M. Hennin se trouva réuni à Voltaire ; leur ancienne liaison fut resserrée , et bientôt un véritable attachement , et l'amitié la plus intime , s'établirent entre lui et

tous les habitants de Ferney. Le nombre des étrangers s'attirés à Genève , par le désir de voir le patriarche de la philosophie et des lettres , la beauté du pays et la bonne société qu'on y trouvait, rendaient agréable le séjour de cette ville , si remarquable sous tant de rapports. P. M. Hennin y renouvella et y forma un grand nombre de liaisons avec des gens marquans de cette époque.

Il épousa en 1776,, Camille-Elisabeth Mallet , fille de Fabrice Mallet , citoyen de Genève.

En 1777, il fut nommé membre de la société des antiquaires de Cassel.

Le comte de Vergennes avait été placé à la tête du ministère des affaires étrangères. Les rapports qu'il avait eus, pendant ses diverses missions ,

avec P. M. Hennin , lui avaient inspiré une idée avantageuse de sa capacité. Il ne tarda pas à lui donner une preuve de la bonne opinion qu'il avait conçue de lui , en l'appellant à Versailles , en mars 1778, pour y remplir une des deux places de premier commis du département des affaires étrangères; en 1779 , il lui fit accorder le brevet de secrétaire du conseil d'Etat , l'attacha alors à ces fonctions.

Depuis cette époque , P. M. Hennin se trouva chargé de seconder un ministre dont les talens ont beaucoup contribué à augmenter la prépondérance dont jouissait alors la France. Quelques opérations de ce ministre ont pu être blâmées , et surtout dans les premiers momens mais les suites ont fait connaître la sagesse avec laquelle le comte de Vergennes dirigeait la politique du cabinet de Versailles.

P. M. Hennin obtint, en 1785 , une des quatre charges de secrétaire de la chancellerie et du cabinet du Roi , charges qui donnaient le travail direct avec le Roi , pour la signature de divers actes de l'autorité royale*. Quatre ans après, son père avait reçu des lettres de noblesse.

* Il était loin de penser alors qu'en obtenant cette charge honorable , et en s'obligeant à en payer la finance , il

Malgré le peu d'instans que ses devoirs lui laissent** soient libres, P. M. Hennin s'occupait constamment

consommait la ruine de sa médiocre fortune. Elle a été employée au remboursement et au rachat des sommes dues à divers particuliers sur cette finance , et dans l'année mil huit cent vingt-deux , il a fallu épuiser les restes de cette faible fortune pour racheter les dernières de ces créances.

L'Assemblée Nationale supprima en 1789, la vénalité des charges en France, et le remboursement des finances fut successivement opéré ; mais celui des charges de la maison du Roi se trouva retardé. Un des derniers vœux de l'infortuné roi Louis XVI fut pour les titulaires des charges de sa maison. Voici ce que contient la lettre de ce Prince à la Convention Nationale , remise par lui au ministre de la justice dans la tour du Temple , le 20 janvier 1793 , après avoir entendu la lecture de son jugement : « Je recommande à la bienfaisance de la nation » toutes les personnes qui n'étaient attachées qu'il y en a » beaucoup qui aidaient mis toute leur fortune dans leurs » charges, et qui, n'ayant plus d'appointemens , doivent être dans le besoin , et même de celles qui ne vivaient que de leurs appointemens. » La Convention Nationale , pour remplir ce vœu de Louis XVI , décréta , en

1794 il le remboursement de ces finances , a la charge de rapporter les quittances des versements au Trésor public. C'était une de ces honteuses déceptions dont on n'a vu que trop d'exemples. L'existence des finances des charges de la maison du Roi[^] remontant à plusieurs

n]()\il (les Icltres et des Leaiix-ai ts; il aïgniciïla ses collections et surtout sa Inbliolliccjne; il entretenait des correspondances littéraires avec plusieurs savans , entre autres avec l'abbé Guattani , antiquaire romain * il chargea M. de Soria . jeune artiste de talent , de dessiner en Italie des nionuniens inédits ; il faisait faire des tableaux par ceux des jeunes peintres qui donnaient le plus d'espérances. En 1785 , le Roi ayant créé huit associés libres résidens de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres , P. M. Hennin fut nommé à une de ces places , et il paya depuis son tribut d'académicien autant que le lui permirent des devoirs plus importants.

11 lut à l'académie, sur les caractères runiques , et sur les voyages de l'empereur Hadrien y diverses dissertations qui ont été imprimées dans les Mémoires de cette société savante.

siècles , aucun des titulaires n'avait les quittances originales j ils ne furent donc pas rcml)oursés , et ce décret de la Convention Nationale , a toujours été opposé à leurs demandes, jusqu'à ce moment.

Depuis 1814, il n'a été pris à cet égard aucune mesure générale. Presque toutes les familles qui possédaient des charges de la maison du Roi ont été dédommagées par les emplois qui remplacent ces charges , ou autrement. Les familles qui n'ont rien obtenu c-Hpèreul encore qu'il leur sera enfin rendu justice.

Il devint 5 en 1786, membre de l'académie Etrusque.

En 1787 5 il fut nommé , par le Roi , premier secrétaire-greffier de l'assemblée des Notables» Dupont de Nemours était le second secrétaire. L'année suivante , il fut continué dans les mêmes fonctions pour la seconde assemblée des Notables. Il rédigea tous les procès-verbaux de ces assemblées , ainsi que ceux du premier bureau , qui était présidé par Monsieur , frère du Roi , depuis Louis XVIII

Les deux assemblées des Notables furent le prélude des événemens qui amenèrent la révolution. P. M. Hennin, accoutumé aux tourmentes politiques par de longs séjours en Pologne et à Genève , prévint plutôt que d'autres les résultats des événemens qui se pressaient. Ses correspondances de cette époque sont remplies de prédictions qui ne se sont que trop vérifiées. Son zèle pour le bien public lui faisait désirer les améliorations nécessaires dans le système d'administration de la France ; mais , d'un autre côté , l'habitude qu'il avait de la marche des mouvemens populaires lui faisait penser qu'on devait aussi opposer des dignes aux troubles qui se multipliaient sur tous les points du royaume j et des mesures à la fois fermes et satisfaisantes pour l'o-

pin ion lui paraiss.nicnt les seules capables de ramener la tranquillité.

La révolution faisait de rapides progrès. Les relations politiques de la France cessèrent bientôt presque entièrement , et prirent le caractère qu'elles ne pouvaient niancjuer d'avoir en de

semblables circonstances. Les ennemis de la cour conçurent ombrage d'un ministère qui ne marchait qu'avec ces antiques principes , consacrés depuis long-temps par les souverains , pour la conservation de tout ce que l'on renversait en France; d'un ministère surtout qui savait conserver, avec les cours étrangères , des relations dirigées dans le véritable intérêt de la famille royale.

Un des derniers actes de la diplomatie , auquel P. M. Hennin prit part , fut une convention avec la ville de Mulhausen. Ses lettres de créance , pour cet objet , sont en date du 5 juin 1791- C'est probablement le dernier traité que Louis XVI ait ratifié.

Au milieu des vacillations de cette époque , la cour crut devoir prendre le parti d'admettre dans le ministère des hommes nouveaux. Elle espérait par là rallier les esprits, et donner de nouveaux témoignages (qui pussent faire croire à une franche et entière adhésion de sa part aux principes sur

lesquels on établissait la régénération de la France. Le général Dumouriez avait été nommé ministre des affaires étrangères. Ce changement devait , pour être complet , s'étendre aux hommes qui y depuis tant d'années , avaient coopéré avec les ministres de ce département , à la direction des relations diplomatiques de la France. En abandonnant la politique ancienne , il fallait aussi éloigner tous ceux qui l'avaient dirigée. P. M. Hennin et son collègue, Gérard de Rayneval , furent donc exclus du ministère, en mars 1792. Ce changement , quoique peu important en lui-même dans l'ensemble des affaires publiques, fit cependant époque ; il fallait en effet des circonstances bien impérieuses pour que la cour renonçât à d'anciens et bons serviteurs qu'elle n'avait jamais cessé de combler de marques de satisfaction , qui , depuis tant d'années , tenaient tous les secrets de l'Etat, et dont la conduite

dans les troubles s'était fait remarquer par l'attachement et le dévouement les plus étendus à la cause de l'autorité royale. P. M. Hennin, en quittant les affaires étrangères ^ recul du Roi let» assurances les plus positives de satisfaction pour ses longs services, et des promesses très-honorables pour son sort futur, promesses que les événemens postérieurs rendirent sans effet. Sa médiocre fortune paternelle n'avait

pas été de beaucoup augmenlée. Il fui obligé de se priver de la belle bil)iotlicqie qu'il avait formée ^ 5 de ses collections de tableaux , estampes et médailles. Les temps désastreux de 1793 rendirent sa position de plus en plus fâcheuse. 11 fut exilé de Paris , avec sa famille , par la loi des 26 - 27 germinal an II (15 - 16 avril 1794), et se retira à Passy, où il partagea le sort de plus de deux cents autres exilés , jusqu'à l'époque du 9 thermidor

* Vendue en mars et avril 1793. f^oy. Catalogue d'une Bibliothèque d'environ 16,000 vol. Paris , V« Tilliard et fils, 1793,

** C'est dans cette année que parurent les Mémoires du jnaréchalduc de lucJielieii , par l'abbé Soulavie ; Paris , Buisson, 1793 , 9 vol, in-S"^. En nommant, dans le neuvitme volume de cet ouvrage , P. M. Hennin comme un de ceux qui avaient été employés dans la correspondance secrète de Louis W ^ dont il a été question précédemment , Tauteur se seit d'expressions aussi violentes qu'incompréhensibles (ce /rr/Z/ré", (juû la révolution de 1 792 a épargné). Il voulail dire par lii que P. M. IJennin , resté en place de 1789 à 179 , avait suivi , pendant celle époque, dans la direction des aOaires politiques dont il était chargé , les ordres de son muislre et ceux du Roi, conduite aussi n'gidière que K'gale. Celle grossière invective n'eut été qu'al)6urde dans un autre nioiufulj mais en 1793, publier une telle phrase sur un liomme , c'était

Rentré dans Paris , après de si grandes tourmentes 5 et rendu si non à l'aisance , que ses longs services auraient dû lui assurer , au moins à la tranquillité , il se livra aux études qu'il avait toujours cultivées avec l'ardeur dont serait animé un jeune homme avide d'instruction. La facilité de travail qu'il avait acquise lui rendait possibles les recherches les plus longues ; il réunit les nombreux recueils de notes , qu'il avait formés , sur diverses branches des sciences. La plus grande partie de ces recherches est relative à la bibliographie , et surtout à la partie de cette science qui concerne les voyages. Ces divers recueils forment plus de cent portefeuilles ; il les regardait comme des matériaux devant un jour servir à d'autres qu'à lui. Ce qui peut rendre ces recherches curieuses , c'est qu'elles sont le fruit

appeler sur lui les plus grands dangers. On ne conçoit pas une semblable conduite envers un vieillard éloigné des affaires , de la part de cel écrivain.

Ces injures de l'abbé Soulavie contrastent au reste beaucoup avec les termes de diverses lettres adressées par lui à P. M. Hennin quelques années précédemment , et qui ont été conservées. On dit que l'abbé Soulavie regrettait , à la fin de sa vie , la publication de quelques passages de ses ouvrages , et celui-ci devait être très-certainement du nombre.

de lectures dans presque toutes les langues de l'Europe *.

A l'âge de soixante-dix ans , P. M. Hennin donna un exemple bien rare de ce que peuvent produire , dans un homme arrivé à

cette époque de la vie , le goût des lettres et l'habitude du travail , joints à une grande fraîcheur d'imagination et à ce calme de l'esprit que les malheurs publics et privés n'altérèrent jamais en lui. 11 avait aimé et cultivé la poésie dans sa jeunesse. Il abandonna les lectures sérieuses , pour ne s'occuper que de compositions légères en vers et en prose; travaillant pour son amusement , et non pour faire parler de lui , il mit à ces productions le cachet particulier de sa façon de sentir, sans s'occuper du désir de se faire imprimer.

Plusieurs romans et deux grands poèmes furent les résultats de ses derniers loisirs. Ces poèmes

* Il serait superflu de relever les erreurs qui se trouvent dans diverses biographies , sur P. M. Hennin. Des faits qui lui sont relatifs sont souvent confondus dans ces ouvrages avec des particularités qui se rapportent à d'autres personnes de noms à peu près semblables. La biographie nouvelle des contemporains indique , par exemple , qu'il fit partie, en 1794, de la commission administrative de Paris , tandis qu'il n'a rempli aucune fonction publique , depuis 1791 jusqu'à sa mort.

XXVIIJ

sont écrits d'un style simple et avec une facilité et une abondance étonnantes. L'un des deux a rapport à plusieurs événements de la révolution et à l'expédition d'Egypte. Les faits véritables s'y trouvent entre-mêlés d'une foule de traits et d'épisodes romanesques, dans le genre de l'Arioste. L'immense quantité de vers qui composent ces ouvrages les rend plus remarquables encore. Le style de ces écrits est peu châtié , mais on y trouve souvent de la force , et des scènes variées viennent réveiller l'at-

tention du lecteur. En se livrant à ces compositions légères, il tempérerait l'amertume des sentimens pénibles que lui causaient l'état de ses affaires privées, et la situation de la France. Entièrement éloigné des affaires publiques , la félicité de son pays fut toujours le plus ardent de ses

voeux *.

* Au commencement de l'année 1797 , on découvrit di'S tentatives contre le gouvernement , dirigées par Berthelot de Lavilleurnoy , Brotier, Duverne de Pres'e dit Duoan , Proly et autres. On trouva dans les papiers du premier une note des personnes à placer aux divers ministères , au moment où le mouvement royaliste éclaterait. P. M. Hennin était en tête de cette liste, comme devant être nommé ministre des affaires étrangères. Berthelot de Lavilleurnoy déclara ne connaître que de réputation les individus qu'il avait indiqués pour être promus aux différentes places. Il ajouta, dans un interrogatoire :

XXI X

II fiiL membre de racaJémie Cellique , formée vn 1801, et archiviste de cette société savante.

Le peu de fortune que P. M. Hennin avait conservé , après les orages de la révolution , lui avait rendu les années qui suivirent fort pénibles ; mais , dans les premiers temps du gouvernement consulaire , on établit , pour le ministère des relations exténeures , un système de retenue sur les appointemens , et des pensions de retraite. Le Premier Consul lui accorda la première et la pins

forte des pensions qui furent alors données aux anciens agents diplomatiques , sur la proposition

i< Ce qui fait le désespoir de ma position , c'est d'avoir » compromis des personnes que je n'ai jamais vues ^ et » qui ne doivent rien à leur réputation et à mon estime,)) la mention que j'ai eu d'eux. » P. M. Hennin ne fut pas inquiété à l'occasion de cette liste de ministères projetés, sur laquelle figuraient d'ailleurs avec lui des agents du gouvernement.

Cette affaire fit grand bruit à cause des circonstances qu'elle présentait et des incidents que le procès amena. Les quatre accusés principaux furent condamnés à mort ; mais, en épargnant à quelques circonstances atténuantes , cette peine fut commuée en celle de la réclusion. Berthelot de Lavilleuvel et Brotier furent déportés à la Guyane, avec les députés et autres individus condamnés par suite de la révolution du 18 fructidor au V (4 septembre 1797).

le ministre des relations extérieures, M. le prince de Talleyrand.

Au milieu des occupations qui remplissaient sa vie , dans un âge si avancé , il fut atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Son tempérament robuste faisait espérer à sa famille et à ses amis de le voir pousser sa carrière plus avant, mais à la fin de juin 1807 , l'affaiblissement fit de rapides progrès, et il mourut le 5 juillet suivant.

Ainsi finit un homme de bien , aussi distingué par les qualités de l'esprit que par ses vertus privées , dont la carrière a été remplie par des services rendus à son pays , et qui avait su embellir

sa vie par ce qui charme l'imagination et console des adversités ,
l'étude , les lettres et les beaux arts.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNING

■ «-axa»"!»"

(septembre 1755.)

Je supplie instamment Monsieur Hennin de vouloir bien excuser un malade s'il n'a pas l'honneur d'aller le voir et je le supplie de ne pas oublier l'homme du monde qui a été le plus sensible à son mérite; je me flatte qu'avant d'aller sur la tombe du pauvre Patu*, il n'oubliera pas le squelette des Délices.

* Claude-Pierre Patu , auteur de diverses poésies, de la comédie des Adieux du Goût , faite en société avec Portelance , et d'une traduction de comédies anglaises , avait été voir Voltaire, à la fin de 1755, en passant à Genève pour se rendre en Italie. Il avait plu à Voltaire. (Voyez ses lettres à Thiriot , de^ 8 novembre 1755 et 29 février 1756). Patu, en revenant d'Italie, mourut à Saint- Jean -de -Maurienne, le 20 août 1707, à l'âge de vingt-huit ans. (Voyez sur cet événement la lettre de Voltaire à Palisot , du 27 octobre 1757).

P. M. Hennin était fort lié avec Patu. Lors'qu'il se

Turin, 17 septembre 1755.

Monsieur,

Quitter les Délices pour traverser les montagnes de Savoie , c'est passer des riches campagnes de l'Egypte dans les déserts de Chanaan 3 aussi ai-je souvent tourné la tête vers cette heureuse

colline où vous avez dressé votre tente. J'ai comparé la liberté dont vous y jouissez à l'esclavage volontaire que je me suis imposé, et je me suis trouvé aussi enfant que les autres hommes. Cette idée m'allait affliger j j'ai repris mes joujoux

rendil lui-même en Italie en 1768, il voulut faire placer une inscription sur la tombe de son ami , et il parla de ce projet à Voltaire , qui lui donna les vers suivans écrits sur une carte :

Tendre et pure amitié dont j'ay senti les charmes , Tu conduis mes pas dans ces tristes déserts, Tu posas cette tombe , et tu gravas ces vers Que mes yeux arrosaient de larmes.

pour m'en distraire. J ai examiné avec attention tous les objets qui se sont oflerts suceessivenicnt à mes yeux, rochers, torrens, animaux, plantes, minéraux. J'ai suivi les diverses nuances qui joignent l'espèce humaine à celle des brutes, à mesure qu'on s'enfonce dans les contrées les moins fréquentées; et malgré la lenteur de ma marche, l'ennui ne m'a point approché.

Arrivé à Saint-Jean-de-Maurienne, je me suis informé de la fin de mon pauvre ami Patu. Ses hôtes m'ont dit qu'un instant après être descendu de sa voiture, il était tombé en faiblesse, et s'était endormi insensiblement du sommeil étemel

A l'ouverture de son coffre, ces bonnes gens jugèrent que le mort avait été un homme d'esprit , et ils l'enterrent parmi les nobles à la cathédrale. Pour des montagnards, ce trait est louable.

J'ai réfléchi. Monsieur, sur l'inscription que vous avez eu la bonté de faire pour orner la tombe de mon ami. Outre qu'elle ne parle pas de lui, il me semble qu'on ne peut guères traiter un pays

de tristes déserts^ à la barbe de ses habitans. Je joins ici celle que je me propose d'y faire graver, si vous l'approuvez. INlon but est qu'on sache en Savoie quel était celui dont j'ai pleuré la perte.

Vous voyez tous les jours des gens qui vous pailent du Mont-Cenis conmie d'un passage affreux»

Je ne Fai pas trouvé tel. 11 n'est pas vrai que du sommet on découvre la France et l'Italie. Ce prétendu sommet est une vallée assez étendue, enfermée de toutes parts par des montagnes fort hautes. Yoilà comme les fausses relations se perpétuent.

Je me suis acrjuitté, Monsieur, de ce dont vous m'aviez chargé pour M. le marquis de Chauvelin * , et je puis vous assurer qu'il y a été sensible. Il se propose de passer par Genève à son premier voyage de Paris.

Yous ne vous attendez pas sans doute que je vous parle de Turin. Je n'y ai encore vu que l'Opéra bouffon; les paroles sont de Goldoni, et la musique de Scarlati. Il y a deux acteurs trèsbons et une jolie chanteuse. C'est, je vous assure, une agréable ressource pour un arrivant.

J'ose vous prier de présenter mes respects à vos dames. Je suis très -fâché que la nécessité m'ait rangé au nombre des êtres éphémères qui les importunent continuellement , et je me ferai un devoir de réparer ce tort, s'il m'est possible, à mon retour.

Je vous supplie d'être persuadé de la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

* Ambassadeur Je France à Turin.

ÉCUYER, AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS

Né à Paris, le octobre 1729.

Il eut, dans un corps faible, Un cœur sensible et généreux.

Un esprit yif et pénétrant.

Il cultiva la littérature et la poésie , Et ses premiers succès Lui pre'sageaient une grande réputation.

Estimé en Angleterre, Applaudi à Rome, Cliéri dans sa patrie ,
Il mourut à Sainl-Jean-de-Maurienne, Dans le cours de ses voyages, Le 20 août 1757.

P. M. H., son compatriote et son ami, Après avoir versé des pleurs sur sa tombe, y a fait graver cette épitapbe , Le 9 septembre 1758.

Je souliaite, Monsieur, que ce bavardage vous fleplaise; la mémoire de mon ancien ami ne pourra qu'y gagner.

Aux Délices, 25 septembre (ijSS.) Partira quand pourra.

La lettre dont vous m'honorez, Monsieur, marque bien la bonté de votre cœur; vous voulez bien vous souvenir d'un homme qui n'a d'autre mente que d'avoir été infiniment sensible au vôtre, et vous avez rempli pour feu notre pauvre Pata des devoirs dont les amitez ordinaires se dispensent. J'ignore si mes remercîments vous trouveront en cor à Turin. Je présume que vous laissez partout votre adresse, et qu'on peut vous écrire en toutte sûreté, je vous demanderai en grâce de revoir mon hermitage au retour de vos voiaagesj mais c'est une chose que je désire plus que je ne l'es-

père. Tous me retrouverez aussi tranquille que vous m'avez laissé, et probablement je ne sortirai pas de chez moi pendant que vous courrez le monde. Vous reviendrez spoUis Orientis ouustus; personne n'a jamais mis plus à profit ses voyages. Vous vous instruisez de tout en attendant que vous soyez fixé par quelque poste

cTgrcable. Il n'en est point dont vous ne soyez (ligne, vous avez devant vous l'avenir le plus flatteur, vous joindrez toujours l'étude aux affaires, et par -là votre vie sera continuellement et solidement occupée. Je ne connais point d'état préférable au vôtre; il est d'autant plus agréable qu'il est de votre choix , et que le Roy vous paye pour satisfaire votre guust.

Quid voveat dulci nutrícula majus alumno ? *

Vous aurez sans doute entendu dire, comme nous, de bien fausses nouvelles; que les Russes ont battu le R. de Prusse dans un second combat qui ne s'est point donné, et que les Anglais ont levé le siège de Louisbourg dont ils sont en pleine possession. Le monde est composé de mensonges, ou proférés, ou manuscrits, ou imprimez. Mais une vérité sur laquelle vous pouvez compter. Monsieur, c'est que vous êtes regretté partout où vous avez paru, et particulièrement dans l'hermitage de v. t. li. et ob. s'.

Le vieux suisse V.

* Houace. Epures. Livre I , Kplt. IV, vers 8.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Versailles, le février 1700.

Mo

NSIEUR,

Trop de gens se donnent les airs de vous écrire, et malheureusement il n'y a pas moyen de consigner cette sorte d'importuns. Je me suis fait un devoir de n'en pas grossir le nombre, depuis que j'ai l'avantage de vous connaître, et quelque flatteur qu'ait été l'accueil que j'ai reçu de vous, je n'ai pas cru qu'il m'y autorisât.

J'ai parcouru l'Italie avec cette avide curiosité qu'il est si naturel d'avoir à mon âge , quand on aime les belles choses en tout genre. Combien de fois n'ai -je pas désiré de vous rencontrer sur les bords du Tibre , ou bien au rivage de Pausilippe, d'être témoin de l'impression que produirait sur une âme telle que la vôtre l'aspect de ces lieux respectables , dont le plus grand des peuples a marqué pour ainsi dire chaque point par un prodige. J'ai frémi de icspect et de plaisir lorsque.

(lu haut des jardins de Pirjcius, j'ai contemple cette \ille des villes, mélange étonnant de temples, de palais, de ruines, où l'on ne sait qui l'emporte, de la majesté antique ou de l'élégance moderne.

J'espérais, Monsieur, pouvoir, à mon reîour, vous entretenir des merveilles qui se sont offertes à mes yeux pendant le peu de mois que j'ai passé dans ce beau pays. J'avais même à vous fiûre j)art de quelques anecdotes particulières qui vous intéressent et dont je comptais rire avec vous] mais on s'est souvenu de moi dans le temps où je desirais le plus d être oublié. Il m'a fallu revenir à tire d'aîle partager les malheurs et les inquiétudes de mes concitoyens *. A ce désagrément s'est jointe une maladie très-longue et très-douloureuse qui m'a empêché d'accepter une com-

mission flatteuse que le Roi avait daigné me confier. Je me suis trouvé plus de philosophie , ou moins de sensibilité que je ne l'aurais espéré dans cette occasion, et sans que je m'en sois beaucoup occupé, tout est réparé 3 ma santé est entièrement rétablie, et on m'envoie en Pologne avec un traitement honnête et beaucoup de promesses.

La fortune, ([ui jusqu'ici ne m'a guère contrarié, semble vouloir me dédommager des désa-

* A. cause ilc la guerre.

grémens de la subordination en m'attachant à l'homme de France auquel il me sera le plus doux d'obéir. Vous connaissez , Monsieur , le nouvel ambassadeur * , et je suis persuadé que vous pensez comme moi qu'on ne peut pas être exilé en meilleure compagnie. Je dis exilé, pour me conformer aux idées de ce pays -ci, car je serais plus injuste qu'un autre, si j'essayais d'accréditer le préjugé badaud qu'on ne vit qu'à Paris. Les bords de la Vistule ont aussi leurs charmes^ J'y ai passé des jours dont le souvenir me sera toujours précieux, j'y retrouverai des gens que j'aime. Une expérience de huit années m'a accoutumé à la privation de tout ce dont on s'enivre ici, et je n'ai heureusement pas eu le temps depuis mon retour de reprendre les goûts exclusifs qui m'y auraient attaché.

Que je serais ravi, Monsieur, si ce nouveau voyage me fournissait l'occasion de vous être de quelque utilité, et de vous donner des preuves des sentimens que vous m'avez inspirés.

Je compte ne pas rentrer en France sans avoir revu Berlin. Qui se plaît au théâtre, doit aimer jusqu'aux foyers 5 c'est du moins

mon sentiment. Le hasard m'a rendu spectateur de très-grandes scènes, je passe ma vie à réfléchir sur celles qui

* Le marquis de Paulmy.

ont étonné le monde et à prevon- Celles dont naturellement je vaib être le témoin, et il me sera doux d'entendre votre bruyant disciple dire : Quand j'étais un héros, du même ton dont l'abbé de... disait : Quand j' étals un fat.

J'apprends, Monsieur, par un de vos amis que je vois souvent, que vous êtes satisfait de voire nouveau domaine, que tout ce qui vous entoure se ressent de votre bonheur. Je vous en félicite, ou pour mieux dire, j'en félicite l'humanité. La douceur et la tranquillité de votre sort enhardira peut-être ceux que nous avons intérêt de voir suivre vos traces. Vivez, Monsieur, donnez-nous des leçons , créez-nous des plaisirs, et croyez que, pour un ingrat, vous ferez toujours mille admirateurs.

Je vous plaindrais pourtant si chacun de ceux qui vous rendent ce qui vous est dû était aussi verbeux que moi; mais je vous ai vu promener patiemment dans votre jardin une foule de gens que vous ne connaissiez pas , et j'ai dit : J'aurai aussi mon (juart-d heure.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE DE YOLTAIRE

A P. M. HENNIN

Par Genève, aux Délices, 27 féTier 1760..

Monsieur,

Vous êtes bien bon de vous ressouvenir de moi, lorsqu'après avoir vu le Pausilippe, vous allez revoir les Salines de Pologne. J'aimerais comme vous l'Italie, s'il n'y fallait pas demander permission de penser à un Jacobin; mais je n'aimerais pas la Pologne, quand même on y penserait sans demander permission à personne. Je vous souhaite beaucoup de plaisir, et à M. le marquis de Paulmy, avec lès Palatins et Palatines. Tâchez sur-tout de conserver votre santé dans vos voyages. Autrefois, on envoyait chez les Suisses et chez les Polonais des hommes vigoureux qui tenaient tête à table aux deux républiques. Aujourd'hui , on n'y envoyé que des gens d'esprit ; leur seule instruction était bihat aut moriatur ^ mais il paraît qu'aujourd'hui leur instruction est de plaire.

Vous avez , Monsieur , à la tête des affaires

etrangères , un homme d'im rare mérite^* bien fait pour connaître le vôtre. Je lui suis passionnément attaché par inclination, et par reconnaissance ; il donnera sûrement à son ministère plus de force et de noblesse qu'il n'en a en jusqii ici. Je souhaite qu'il soit aussi aisé d'avoir de l'argent qu'il lui est naturel d'avoir de grands sentimens.

Vous m'étonnez beaucoup , Monsieur, de dire que vous repasserez par Berlin. Je me flatte au moins (jue vous ne verrez pas le Roi de Prusse à Dresde. Jamais prince n'a donné plus de batailles et fait plus de vers. Plût à Dieu que, pour le bien de l'Europe^ vous le trouvassiez à Sans- Souci, faisant un opéra. Vous trouverez le Roi de Pologne ** moins poète et moins guerrier; mais vous ferez la Saitjt-Hubert avec lui , et c'est une grande consolation. \ous aurez le plaisir de voir en passant l'armée Russe couchée sur la neige, et vous l'exhorterez à aller coucher à Leipsick.

Au reste, Monsieur, je conçois que cette sorte de vie doit vous être très-agréable, ce sont toujours des objets nouveaux , vous avez le plaisir de vous instruire continuellement, et de servir

* Le duc (le Cholseul.

*^ Frédéric Auguste II.

le Roi. Cela vaut bien les soupers de Paris, où de mon temps tout le monde parlait à-la-fois sans s'entendre. Je ne crois pas qu'aujourd'hui notre capitale ait lieu de penser qu'on n'est bien que chez elle. Je suis bien sûr que vous ne la regretterez pas plus dans vos voyages que moi dans ma retraite. Il faudrait être bien bon pour croire qu'on ne peut être heureux que dans la paroisse de Saint-Sulpice ou de Saint-Eustache. Vous verrez probablement de grands événements; c'est le Nord qui est le grand théâtre; mais c'est l'Angleterre qui joue le plus beau rôle : le notre n'est pas aujourd'hui bien brillant; mais M. de Paulmy et vous , vous serez comme Baron et la Champmelé, qui faisaient valoir les pièces de Pradon.

Je vous demande pardon de ne vous pas écrire de ma main , étant un peu malingre. Les sentimens de mon cœur pour vous n'en sont pas moins vifs ; je me vante d'avoir senti tout d'un coup tout ce que vous valez; je vous prie de me conserver un peu d'amitié; je suis entièrement à vos ordres, et c'est avec tous les sentimens que vous méritez, que j'ai l'honneur d'être passionnément, Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur. Voltaire.

Si vous et M. de Paulmy vous étiez d'honnêtes gens, vous passeriez par chez nous.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Varsovie, lo septembre i-Ci.

Monsieur,

On me dit que vous ne recevez plus de lettres sans savoir de qui elles sont; c'est vous épargner bien de l'ennui; mais aussi tous les honnêtes gens qui vous sont attachés ne peuvent pas se donner les airs de contresigner. Il peut même s'en trouver qui achètent leurs cachets tout faits sur les quais. Quoi qu'il en soit, vous permettez sans doute à ceux que vous avez eu la bonté de recevoir et d'inviter chez vous de se faire écrire quelquefois à votre porte; je suis donc rassuré sur le sort de ma lettre.

Je ne sais, Monsieur, comment j'ai laissé passer un an sans avoir l'honneur de vous écrire, tout contribuant à me rappeler le peu de jours que j'ai eu l'avantage de passer avec vous, et les marques d'amitié dont vous m'aviez comblé. Je vis ici avec des personnes qui s'occupent beaucoup de vos ouvrages et de vos

délasseniens, et nous vous devons le rire le plus vrai qui nous échappe depuis quelque temps.

Quelqu'idée que les Allemands aient tâché de vous donner des Polonais, je puis vous assurer que cette nation est beaucoup plus susceptible de sentimens agréables que la tudesque. Il ne manque ici que des encouragemens. Varsovie est déjà une grande ville; elle augmente tous les jours, et se rapproche à beaucoup d'égards des autres capitales. Dans le reste du pays, les mœurs et les usages tiennent encore beaucoup du Sarmate, et si le gouvernement ne change, tout doit y rester long-temps dans le

même état. Les grands seigneurs sont forcés d'errer à la manière des princes arabes pour aller manger les denrées de leurs terres, qui, sans cela, ne seraient d'aucun produit. L'expérience leur a appris à suppléer, dans ces voyages, à toutes les commodités sédentaires. Aussi font-ils souvent vingt ou trente lieues pour aller rendre une visite et dîner avec un ami.

Je suis fôché. Monsieur, que les circonstances ne vous aient pas porté du côté de la Pologne. 11 me semble que rien n'aurait été plus intéressant pour un historien philosophe, que d'approfondir les causes de l'affaiblissement extrême de cette nation, d'examiner comment une anarclue peut subsister sans des malheurs éciatans, et de

prévoir comment, quand, et par qui, nn peuple qui n'a j))lms ni lois stables, ni puissance, sera anéanti ou relaljli dans son ancien lustre.

Vous seul, Monsieur, auriez pu trouver la solution de ces problèmes dans les annales du monde qui vous sont si familières, et dans la connaissance parfaite du cœur lûmain. \ ous 'eussiez porté la certitude de l'évidence où j'ose à peine hasarder des conjectures probables; mais vous faites mieux, vous jouissez paisiblement de vos travaux et de votre gloire, vous laissez les politiques se tourmenter de l'avenir, et ne. songez qu'à rire du présent. Grâce à nos cliejs compatriotes, dussiez-vous égaler l'âge des patriarches, vous ne manquerez jamais de fonds pour une aussi douce occupation.

Que de plaisir n'aurais-je pas, Monsieur, si h. sort, qui me balotte d'un bout de l'Europe à l'autre, me conduisait encore dans vos belles contrées. Durfé *, les avait rendues coHèbres; mais il

n'a peint que l'amour , j'y reverrais le peintre de toute la nature. Je lui dirais de bon cœur: Or, baille-moi ta joyeuse recelte , et après l'avoir écouté quelque temps, j'irais prendre la becquée de Candide, car il eut raison.

J'ai l'honneur , etc.

* Auteur de VAstrée.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Au Château de Ferney , en Bourgogne, par Genève, 26 octobre 1761.

Pardon, Monsieur, de vous remercier si tard du souvenir dont vous m'honorez, et de ne vous pas répondre de ma main. Mes yeux souffrent beaucoup, et mon corps bien davantage. Je ne ressemble point du tout à vos seigneurs polonais qui vont dîner à trente lieues de chez eux. Il y a bien long-temps que je ne suis sorti d'un petit château que j'ai fait bâtir à une lieue des Délices. J'y achève tout doucement ma carrière; et parmi les espérances qui nous bercent toujours, je me flatte de celle de vous revoir à votre retour de Pologne, car j'imagine que vous ne resterez pas là toujours. Ni M. le marquis de Paulmy, ni vous . n'avez l'air d'un sarmate. L'abbé de Châteauneuf qui était trois fois gros comme vous deux ensemble, disait qu'il avait été envoyé en Pologne pour boire. Je ne pense pas que vous soyez des négociateurs de ce genre là.

Quand M. de Paulmy voudra tourner ses pas vers le Midi , je lui conseillerai de faire coiiiine Monsieur son beau-père, qui a eu la bonlé de venir passer quelques jours dans mon hermitage. Je présenterai requête à son gendre pour obtenir la même faveur.

Nous lui donnerons Ja comédie sur un théâtre que j'ai fait bâtir, et nous lui ferons entendre la messe dans une église que j'achève, et pour laquelle le Saint-Père m'a envoyé des reliques. Vous voyez que rien ne vous manquera ni pour le sacré, ni pour le profane.

Je vous avoue que j'aimerais mieux que vous fussiez à Berne qu'à \ arsovie • mais IM. le marquis de Paulmy a eu la rage de se faire esclavon; il faut lui pardonner cette petite noièvrcté.

Vous avez sans doute lu. Monsieur, le Mémoire historique de la négociation avec l'Angleterre , imprimé au Louvre. Quelque honorable que soit cette négociation pour notre cour, j'aimerais mieux un mémoire imprimé de cent vaisseaux de ligne, garnis de canons, et arrivés à Boston ou à Madras. Vos Polonais nc^sont pas du moins dans le cas d'avoir perdu leur marine; il est vrai qu'ils sont un peu les trèshumbles et très-obéissans serviteurs des Russes; mais aussi ils ont leur lihcruni veto et du vin de Tokai. Je suis fâché pour la liberté cpic j'aime de tout mon cœur, que celte lll»Grl(î njénic

empêche la Pologne d'êtie puissante. Toutes les nations se forment tard, je donne encore cinq cents ans aux Polonais pour faire des étoffes de Lyon , et de la porcelaine de Sèvres. Adieu , Monsieur , conserv ez-moi vos bontés ; faites souvenir de moi yotre gros ambassadeur, et soyez persuadé du tendre et respectueux attachement avec lequel je serai toute n^ vie.

Mo:

nsieur

Votre très-humble et très-obeissant serviteur ,

Voltaire.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A-Femey, 29 septembre 1760.

Je suis outré, Monsieur, de m'être défait des Délices où j'ay eu le bonheur de vous voir; mais heureusement je suis encor votre voisin. Jii^ez avec quelle joye j'ay appris que vous allez résider à Genève *; c'est un bënëlice simple tout fait pour un prêtre de la philosophie tel que vous êtes. Je suis devenu bien >ieux et bren faible depuis votre voiage en ce pays-là. Mais mon cœur na point vieilli; il est pénétré pour vous de la même estime et de la même amilié. Je suis condanné à rester chez moy; mais j'espère être consolé quand je pourai vous y assurer des tendres et respectueux sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant servilCLM' ,

Voltaire.

* P. M. Ileiiuin venait crêtrc nomme Résident cîc France, près hi république Je Genève. C'était le nom que portait l'agent diplomatique qui représentait îe Eoi près de cet Etat.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Paris, le 9 octobre 1765.

Il faut , Monsieur , que ïa renommée soit bien oisive pour m'avoir prévenu en vous annonçant ma nomination à la place de Genève. Au moment où j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, je tenais la plume pour vous dire que quand le ministre m'a offert

cette place, j'ai pensé que j'allais vivre avec vous, et me suis cru ambassadeur.

Je voulais j Monsieur, me remettre auprès de vous au point d'où les circonstances m'ont éloigné, vous redemander une amitié que j'ai trop peu cultivée, vous confesser de bonne foi que je me suis cru du nombre de ceux qui ne devraient jamais vous écrire. Vous voulez bien m'assurer que le temps ni ma négligence n'ont rien cliangé aux sentimens que j'ai toujours désiré mériter de votre part. C'est me soulager, mais je ne serai totalement tranquille sur ce point

r[uc quand je vons aurai convaincu (jnc mou cœur était fait pour rencontrer le vôtre.

Il est vrai, Monsieur, qu'après le lourl/illon dans lequel j'ai vécu, Genève doit m'oflrir une retraite plus pliilosopliique que politique : j'ai bien assez vu d'hommes et de choses poiu- avoir de quoi ruminer: mais mon premier soin sera de vous écouter, et je croirai mon no\iclat ilni quand j'aurai enté vos réflexions sur le grand nombre de faits dont j'ai surchargé ma mémoire.

\ons êtes donc l)ien vieux. iNous n'en croyons rien ici et pour cause. Vous restez chez vous; mais l'Europe va vous y chercher. Je grossirai souvent le nombre de ceux que l'admiration rassemble à Fernev, et j'espère m'y distinguer par mon attachement pour le seigneur châtelain. Oui, Monsieur, c'est bien plus encore comme homme sensible que comme amateur des belles choses, que je me félicite de devenir votre voisin. J'oublie presque que vous avez peint l'amilié, pour ne penser qu'au bonheur de ceux qui jouissent chaque jour de la votre.

J'ai l'honnciu', etc.

>-*'»--».».-%.l. %-»/» v»,^% ^»,».« ^ »/».«.-«,-v»/*"».-fc*'«.-
v»'*-i»

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

»7 décembre ijGS , au château de Fernev.

Si je pouvais sortir, Monsieur, je serais venu me mêler dans la foule de ceux qui vous ont vu arriver avec le rameau d'olivier à la main *. Mon

* La republique de Genève avait joui du repos , depuis l'acte de médiation de 1738^ fait pur la France et les cantons de Zurich et de Berne. Mais, à celte époque, les dissensions s'étaient renouvelées avec tant d'aigreur et de violence, que le Gouvernement français avait pris le parti d'y intervenir. On employa d'abord les voies de conciliation , et ensuite celles de la force.

La population de Genève était composée des citoyens, bourgeois, natifs, liabitans et étrangers; la souveraineté résidait dans le conseil général , composé d'environ seize cents citoyens ou bourgeois; mais rien ne pouvait y être traité sans l'approLalion du conseil des Deux-Cents ; le conseil général ne délibérait point, il avait seulement le droit d'approuver ou de rejeter les avis et lois qui lui étaient proposés.

Le conseil des Deux-Cents, qui était composé de deux cent cinquante membres , était nommé par le petit conseil, et ne pouvait délibérer que sur les questions

âge et mes maladies me retiennent chez moi en prison. J'ai bu aujourd'hui à votre santé dans ma mazure de Ferney, avec M. Ro-

ger. Quand vous serez las des cérémonies et des indigestions de Genève, vous serez bien aimable de venir chercher la sobriété et la tranquillité à Ferney. Je vous remettrai un mémoire de deux avocats de Paris sur les tracasseries de Genève, et vous ver-

que celui-ci lui soumettait; il pouvait aussi faire des propositions sur lesquelles le petit conseil était tenu de répondre. Le conseil des Deux-Cents avait le droit de faire grâce, de légitimer les enfans naturels, de battre monnaie; il avait d'autres droits régaliens : il était juge souverain dans les matières civiles importantes; il présentait au conseil général les candidats pour les premières charges de la république.

Le petit conseil ou conseil des vingt-cinq présidait tous les autres conseils dont il faisait partie ; il avait l'administration des affaires publiques, la haute police; il était juge en troisième ressort pour le civil et juge souverain des causes criminelles, sauf le recours en grâce dans les cas graves ; il avait le droit de recevoir les bourgeois , etc. Il était dirigé par quatre syndics élus annuellement dans son sein par le conseil souverain. Le premier syndic présidait tous les conseils.

Un conseil des Soixante s'assemblait seulement pour délibérer sur les affaires secrètes et politiques.

Telles étaient alors les bases du Gouvernement de ce petit Etat.

rez que l'ordre des avocats en sait moins que vous. M. D'Argental devait le remettre à M. de Sainte-Foi pour vous le donner, mais vous êtes parti précipitamment. Je vais le faire copier, et je serais très-flatté d'avoir l'honneur de vous entretenir en vous remettant l'original.

Quand vous aurez quelques ordres à me donner, vous pouvez les envoyer aux Rues Basses, chez M. Souchay, marchand di^apier, près du Lion d'Or.

Madame Denis vous fait mille compUmens.

Nous ne pouvons vous exprimer à quel point nous sommes enchantés de nous trouver dans votre voisinage.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre et le plus respectueux attachement ,

Monsieur ,

A'^otre très-humble et très 'obéissant serviteur,

VoiitAiRrc.

LETTRE DE P. M. HE?s?sTiN A VOLTAIRE.

Genève, i8 dccembre i-65.

Je crois. Monsieur, que la colombe sera ol)]ij>ée de planer encore quelque temps sur celte montagne, parce que les eaux du déluge ne sont pas encore écoulées. Vous avez fait une chose digne de vous en buvant à la santé d'un homme menacé de toutes les indigestions possibles. Nous nous préparons, M. Fabry ^ et moi, à aller vous surprendre demain , et je n'avais pas besoin des motifs que vous me présentez pour regarder le moment où j'aurai l'honneur de vous revoir comme un des plus agréables de ma vie.

Messieurs de Genève m'accablent de prévenances. J'espère (qu'ils ne tarderont pas à s'apercevoir que le ton simple et amical est celui qui me touche le plus.

Je vous prie, Monsieur, de présenter mes respects à madame Denis. J'ai beaucoup de choses à lui dire, ainsi qu'à vous, de la part de nos amis

* M. Fabry était Subdélégué à Gex.

de la grande Babylone; mais vous me permettez pour la première fois de ne m'occuper que de vous faire connaître le devotement sincère et respectueux, etc^

LEITRE DE VOLTAIRE A P. M. HENISIN.

à Ferney, 21 décembre 1765.

J'icRis à M. Dargental, Monsieur. Je luy dis que je vous ay remis le mémoire de ses avocats *. Ils n'ont consulté que l'équité. Ils se trompent sur quelques usages de Genève. Vous accorderez la justice avec les convenances.

Comme je dis à M. Dargental tout ce qui me passe par la tête, je propose que vous soyez nommé médiateur. Je ne trouve rien de plus à sa place. Vous êtes sur les lieux; vous êtes au fait : on a confiance en vous. Vous monterez la machine comme médiateur, vous la ferez aller ensuite comme résident. Vous serez l'ar^

* Voy. la lettre Je Voltaire au comte D'Argental, de la même date.

Litre clu petit état où vous êtes ministre, jusqu'à ce qu'on vous donne des emplois plus importants. Je ne vois mille difficulté à cette nomination, l^n Résident de France vaut bien un ministre de Berne. Vous croyez bien qu'en écrivant dans cette vue« à M. Dargental, je suis loin tle vous compromettre; que je donne cette idée comme une de mes imaginations que notre ancienne amitié

me met en droit de luy confier. Enfin, c'est une niche que je vous ay faite, et dont je dois vous avertir, afin que vous puissiez parer les coups que je vous porte , s'il vous en prend envie.

Si quelque jour vous faites l'honneur au vieux solitaire de venir dîner dans sa retraite , je vous promets moins de monde. Vous verrez des cœurs français aussi enchantez de vous pour le moins que les cœurs genevois, et beaucoup plus sensibles.

Mille respects.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

Genève, le 22 décembre 1765.

J'ai fait usage , Monsieur, du mémoire que vous avez eu la bonté de me remettre. Il entrera dans le nombre des pièces de ce malheureux procès.

Yotre amitié et le désir de voir finir promptement les troubles de Genève vous ont persuadé. Monsieur, que je serais propre à jouer ici le rôle de médiateur. Bien des motifs m'ont fait craindre qu'on ne jettât les yeux sur moi pour cette fonction. D'abord la première médiation fut confiée à un homme de qualité, et les républicains ne tiennent pas moins que les autres aux distinctions. En second lieu , destiné à vivre dans cette ville au-delà du terme de la médiation , pourquoi voulez-vous que je reste cliargé du mécontentement d'un parti, et peut-être de tous les deux. Le service du roi en pourrait souffrir, et ma position en deviendrait certainement moins dv)uce. J'avais prévenu M. le duc de Praslin * à

* Ministre des alii\ires étrangères.

ce sujet j je lui ai depuis renouvelé par écrit mon éloignement pour cette dignité dont je me croirais d'ailleurs très-honoré. Qu'il vienne au plutôt ici un homme de considération de la part du Roi* je m'estimerai heureux de le seconder, et quelque soit l'événement, je n'aurai plus à penser qu'à vivre agréablement dans cette retraite politique.

Dès que la nécessité de veiller à ce qui peut me convenir des effets de M. de Montperoux * ne

* Montperoux avait été Résident de France à Genève avant P. M. Hennin. On lira, je pense, avec plaisir, la lettre suivante, qui n'a pas été publiée jusqu'ici, et dont je possède l'original.

LETTRE DE VOLTAIRE

A MONTPEROUX. Résident de France à Genève ,

Lausanne, 1^{er} mars (1713.)

Puisque vous ne pouvez point. Monsieur, venir voir représenter *Fanion* *, et que vous vous en tenez à Patijaille avec la vénérable conipoi[^]nie, avouez du moins que je jouis de la vie à Lausanne j daijtiez le certifier à qui

* *Fanimr* ou *Mkdinb*, titre d'*iim*- tragédie que Voltaire* fit jouer on société, qui n'a pas été imprimée, et qui est vraisemblablement perdue.

me retiendra plus ici, j'espère, Monsieur, que vous ne vous plaindrez pas de ma négligence à cultiver un voisin tel que vous. Je ne suis pas homme à laisser échapper un des plus grands avantages de ma résidence, celui de pouvoir quelquefois profiter de votre loisir, et vivre en toute bon-

il appartiendra. Ajoutez à vos hontes, que je fais ma demeure ordinaire tout près de vous aux Délices, route de Lyon à Genève. Je vous supplie , Monsieur , de vouloir bien avoir la bonté de donner ce certificat à M. Cathala , qui l'enverra sur-le-champ à mon notaire. Car Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. En vérité, vous auriez omne punctum si vous étiez témoin de la manière dont nous jouons Fanime.

Je perds dans le cardinal de Tencin un très-bon ami que je m'étais fait depuis quelques mois. Les choses n'avaient pas été toujours ainsi. On dit que c'est un signe mortel quand les vieillards changent de caractère. S. E. ne l'a pas porté plus loin. Dieu veuille avoir son ame. C'était un terrible mécréant, sicuf sunt omnes hujus farinæ homines. Je vous montrerai choses singulières quand je pourrai avoir l'honneur de dîner avec vous à mes petites Délices.

On va donc s'égorger plus que jamais en Germanie ! Pendant ce temps-là, nous jouons la comédie, on la joue à Neufchâtel, et on m'^attendait à Njon pour me donner Mérope. Il n'y a plus de plaisir qu'en Suisse. Mais le plaisir le plus flatteur est de vivre avec vous , Monsieur , et c'est ainsi que pensent vos deux attachés

Voltaire et Denis.

homie avec un des bienfaiteurs de l'humanité. C'est pour la dernière fois , Monsieur , que je finirai mes billets comme une lettre, et je vous serai très-obligé d'en agir de même avec moi. Désormais, je commencerai par : Je vous disais donc y et vous laisserai suppléer à la fin les expressions de respect et de dévouement avec lesquels, etc.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Ferney, i% décembre 1765.

Eh bien! je vous disais donc, Monsieur, que je suis dans mon lit, environné de neiges; que je voudrais de tout mon cœur pouvoir venir vous demander à dîner, et que madame Denis voudrait pouvoir venir arranger vos meubles ; que je vous crois cent fois plus propre à concilier tout qu'aucun lieutenant-général des armées du Roi, que vous êtes très-aimable; que je persiste dans mes souhaits plutôt que dans mon avis; que Jean-Jacques Rousseau n'est ni le plus habile ui

le plus heureux des hommes; que les deux partis pourraient bien avoir un peu tort; que la meilleure médiation est de les faire boire ensemble ; que la paix est rare chez les hommes; qu'après avoir essayé bien des choses on trouve que la retraite est ce qu'il y a de mieux; et que dans ma retraite ce qu'il y aura de mieux pour moi, ce sera que vous vouliez bien l'honorer quelquefois de votre présence , quand vos affaires ou plutôt les affaires d'autrui vous le permettront; qu'enfin je suis entièrement à vos ordres tant que je végéterai aux pieds du Mont-Jura.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

GénéTe; aS décembre 1765.

Je vous avais promis, Monsieur, ou je m'étais promis à moi même d'aller fmir avec vous cette journée où celle de demain, si demain y a quand minuit sonne. Au lieu de cela, je suis obligé d'habiter encore l'alcove jonquille de madame de Montperoux. Son aspect ne donne \

pas de mauvaises pensées, puisqu'il me rappelle Ferney et ses aimables Iiabilans. Je suis bien fl'iclié d'être dans l'impossibilité de les joindre de quelques jours. On me démeuble; on vendit hier la marmite dans laquelle bouillait ma soupe, demain le lit que j'occupe sera mis à l'enchère , et il faudra le disputer à quelque belle dame qui n'aurait pas la charité de m'en offrir la moitié. Puis viendront les fauteuils qu'on ne me cédera pas volontiers, et il serait peu convenable qu'un Résident de France reçût les gens comme le roi d'Anamabou. Vous voyez donc. Monsieur, que tant que ces embarras dureront, il me sera impossiblJe d'aller vous voir et de vous entretenir plus au long que je n'ai pu le faire la dernière fois.

J'ai bien perdu des paroles pour persuader à quelques bourgeois que par plusieurs raisons il fallait élire leurs magistrats. Ils m'en ont allégué beaucoup d'autres pour me prouver que c'était une chose impossible. Le temps des conversions est passé; nous sommes restés chacun dans notre sentiment.

Comme je lisais ce soir quelques nouveautés, on m'a annoncé M. Covelle*. Son maintien, son

* Robert Covelle , héros du pocme tic Voltaire intitulé, La Guerre Civile de Genève. Il avait conlrluu" il

éloquence, madeinoiselle Ferbot, leConsistoire^ l'héroïsme patrie ûque, ont fait en moi une commotion que j^ n'essayerai pas de vous rendre^ Jamais je n'ai eu tant de peine à m'empêcher de rire. Il a eu grand soin, Monsieur, de se récla^ mer de vous, d'où j'ai auguré que la politique était son fort. Je me suis donc recueilli, je l'ai reçu comme un Curtius. Il ne m'a pas été possible de le retenir, parce que ses amis, m'a-t-il dit, l'atten-

daient à la porte. S'ils lui ressemblaient, ils devraient être d'honnêtes gens; car il avait, je crois, plus fêté Bacchus aujourd'hui que ma* demoiselle Ferbot. Mais César était à toute main.

Pardon, Monsieur, je m'imagine être au coin de votre feu, et le mien s'éteint. Tout dort dans Genève, excepté votre ancien et fidèle serviteur.

augmenter les dissensions de sa patrie, en refusant de se mettre à genoux devant le consistoire, dont il avait encouru les censures pour une aventure galante, refus qui fut appuyé par une grande partie des citoyens..

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

37 décembre 1760 ,.* Ferncy,

Je suis très - persuadé, Monsieur, qu'il y a plusieurs clames à Genève qui aimeraient mieux partager votre lit jonquille que de vous le disputer. Nous ne sommes pas trop dignes actuellement de vous coucher; mais si rnelque vieille emporte votre lit, daignez venir dormir chez nous.

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covellc le fornicateur, cela est d'un très-bon augure; c'est le premier des hommes, car il fait des enfans à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin comme si c'était du Champ -Berlin; d'ailleurs, grand politique, et n'ayant pas le sens commun.

Comment voulez-vous. Monsieur, que les citoyens élisent des magistrats, on vend des échaudés k la nouvelle élection, et des biscuits au j)Ouvrier négatif. Ces deux branches de commerce doivent élrc respectées. Vous vous amusez

clouceineit et gaiement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout.

Si vous avez envie, Monsieur, d'avoir une maison de campagne, il y en a une auprès de Ferney, qu'un architecte a bâti, et qu'il doit peindre à fresque* tous les plafonds sont en voûtes plates de briques , il y a du terrain pour entourer la maison de jardins; on a déjà bâti une petite écurie, on peut faire vrs-à-vis de cette écurie un logement pour des domestiques, je crois que tout cela serait à bon marché, et sûrement à meilleur lu arche qu'auprès de Genève.

Tous voyez. Monsieur, que je cherche mon intérêt. Vous sentez combien il me serait doux de vous avoir l'été dans notre voisinage. Ajoutez à ces raisons , que, dans toutes les maisons de campagne du territoire de la parvulissime république, on est épié de la tête aux pieds, et qu'on est l'éternel objet de la curiosité publique.

Recevez mes très-tendres respects.

Quand vous aurez. Monsieur, quelques ordres à me donner, ayez la bonté de les envoyer le soir , ou avant les dix heures du matin , chez M. Souchay , marchand, aux Rues Basses, près du Lion d'Or; je les recevrai toujours.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(i*' janvirr 1766.)

Tout TE la mazure de Fenicy souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des Trois Grâces le jour qu'il prononça son discours*^. C'est être

payé dans la nionoye qu'on a frappée. Il couche dans le lit de madame de Montperoux. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. INous le félicitons de tous ses triomphes.

A Ferney , premier jour de l'an , jour où il fait un froid de diable.

* Le tableau des Trois Grâces , par Carie Vanloo , grand tableau , le chef tl'œuvre de ce peintre , dont P. M. Ilcnnin avait fait l'acquisition. Ce tableau est passé en Pologne depuis la révolution.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

7 janvier 1766, à Ferney,

S'il y a , Monsieur , des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam qui dit la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la îlliétorique 5 n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très -informe) , il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore; les Genevois qui se connaissent en vers moins que lui , ont imprimé ce rogaton; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grâce, Monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard ; je compte envo}/cr mon fils légitime mais il est encore en nourrice.

J ai lu le petit écrit intitulé : le droit négatif *; il paraît mériter attention. 11 me semble

* Le Droit négatif était le droit qu'avait le petit conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le conseil général soit pour interpréter les lois obscures , soit pour maintenir les lois enfreintes .

que la seule chose dans laquelle on s'accorde en ce pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de ma main. Les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects.

■ » / « « / » ' * . « . ' % / % « ^ « / » ' « ^ v « . % / « . - v x / « / ^ « / « / v « ^ « . i

LETTRE DE P. M. HENMIN

A VOLTAIRE

Gentve , 7 janvier 1766.

Je savais bien bon gré, Monsieur, à votre obligeant aumônier de m'avoir communiqué le tableau que vous vouliez retoucher. Je ne l'ai point envoyé à Paris, et en général je suis et serai fort exact à cet égard, à moins que je n'aie de vous une permission spéciale. Mais tout le monde n'a pas le même scrupule; et vous pouvez être sur, Monsieur, qu'il est parti hier vingt exemplaires pareils à la copie qui m'a été lue. Mettez donc à votre enfant son beau bounol, .si \«)ms croyez (qu'il ait besoin de parure.

Ce Droit négatifs qui n'est pas d'un sot , m'a paru un ouvrage très-insidieux, où le point principal de la question est mis habilement de côté , et où même on traite assez légèrement la médiation , ce qui est ni utile , ni honnête

Au soixante -deuxième degré, je pouvais me promener gaie-
ment sur les glaces les plus épaisses, et je ne puis pas mettre ici le
nez dehors , sans être saisi par une bise insupportable. Mais tout
est bien.

Respects et amitiés pour l'oncle et la nièce que je ne verrai ja-
mais tant et si souvent que je le désire.

LETTRE DE P. M. HEJNIMN A VOLTAIRE

Genève, 18 janvier 1766.

Je n'avais pas voulu , Monsieur, vous annoncer une nouvelle
que j'étais l'^ien sûr qui vous ferait peine ainsi qu'à moi. Demain,
nous saurons à quoi nous en tenir sur le personnage qui viendra
ici , et dès que j'aurai fini la longue et plate relation de tout ce qui
a passé par la tête de INiessieurs de Genève depuis huit jours, je
me sauve à Ferney pour m'y consoler avec vous.

Ce soir, grand festin à l'Hôtel - de - A ille pour l'adieu de M. le
comte d'Harcom't. On y boira à la prospérité de la république.
Cela sera beau; mais un petit souper sur les boulevards avec deux
ou trois minois de Paris et quelque rieur sans prétention vaut
bien toutes ces magnificences.

Votre froid ne veut pas finir ; je vous plains sincèrement; car il
y a bien loin d'ici aux beaux iours.

A P. M. HENNIN

Samedi au soir (. . . janvier 1766.)

Vous n'aurez point M. D'Argental; * il ne veut point venir.
Monsieur, et je suis au désespoir; vous auriez eu en lui un ami et

un coUègae. Quand vous pourrez venir couclier à Ferney , vous me consolerez; en vérité, j'ai besoin de consolation.

* Voltaire avait eu Tidée âe faire charger le comte D*Argental de l'arrangement des affaires de Genève. Il lui en écrivit plusieurs fois (Voyez ses lettres de cette époque au comte D'Argental). — Ce projet ne se réalisa pas. Voltaire lui en témoigne de grands regrets dans sa lettre du 20 janvier 1766.

LETTRE DE P. M. HEÎSJNIIN

A VOLTAIRE

Genève, le i4 fémer 1766.

Je ne sais, Monsieur, si je ne m'y prends pas trop tard, et si Monsieur Racle * n'aura pas détruit son ouvrage. Il est convenable que je fl\sse dire un service dans ma chapelle **, à l'instar de ceux des Eglises de France , et le cénotaphe de Ferney figure-rait très bien dans une capitale. Si donc, Monsieur , il est encore à votre disposition , je vous serai très obligé d'ordonner à (quel-qu'un de vos vassaux de le mettre en tout ou par partie sur une charette, et de l'apporter lundi prochain. Je me parerais de votre magnificence : et j'irais le plutôt qu'il me serait possible vous remercier d'une complaisance qui m'épargnerait au moins l'embarras.

* Ingénieur qui demeurait à Ferney.

■ ** Al'occasion clclamorttUulaupliiapère ileLouis XVJ, anivt^elo 20 dccembre i765.

Rien des médiateurs. Je travaille à recevoir le nôtre convenablement, et je lui souhaite toute la patience requise. Vous devez,

Monsieur, voir avec plaisir que le vent du sud a déjà bruni nos campagnes* il les fera bientôt verdier , et \ous jouirez de la félicité des enfans d'Abraham. Vous verrez bondir vos troupeaux, flotter vos moissons , mûrir vos raisins. Pom' moi , je serai heureux quand je pourrai aller me placer sicut novellœ olivarum in circuitu mensœ tucé^,

** Filii sicut novellae olivarum ia circuitu mensaR tuae.
Psalm. 128. vers. 3.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Ferney , iSférier 1766.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

Et dans ces grands tombeaux où leurs âmeshautaines Font encore les vaines, Ils sont mangés des vers *.

Il n'y aura ni vers , ni ame. M. Racle viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est , mais si l'esprit est prompt , la chair est faible, je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis cpie vous buviez; nous avons bu a votre santé au bruit de ce tinlamare. Quand les médiateurs suisses viendront, les Genevois ne tireront pas leur

* Malherbe , paraphrase du P>aunie i^5.

poudre aux moineaux. On dit que ces média-teuis sont d'une taille énorme; et que le syndic l'Agneau leur passera entre les jambes.

11 est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressans. Nous en avons un très-grand d'avoir l'honneur de vous voir.

A Ferney , 27 février 1766.

Il faut d'abord, Monsieur, vous avouer que j'ay communiqué à M. le duc de Praslin l'idée de faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je luy ay mandé que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en faisant valoir votre approbation. Je (ne) me mêle point des affaires d'autrui. Mais c'est icy la mienne. La terre de Ferney deviendrait très -considérable, si la proposition réussissait. M. le duc de Praslin l'approuve; il est fait pour penser comme vous. Il serait trèsimportant, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi-bien que madame Denis, si vous aviez la bonté de venir dîner à Ferney quelqu'un de ces jours avec M. Jaco Troncliiin et M. LuUin le secrétaire d'état. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Cromelin suivra dans cette affaire , car il faudra que

ce soit la république qui demande la faveur que le ministère luy destine* et il y a encore une j3etite difficulté très-légère à applanir. Cette négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le conseil ne sente toutte Fobligation qu^il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. LuUin et moy pour un petit malentendu;

mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république, et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, Monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le Droit Négatif. Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage. Cela m'est impossible.

Pouvez-vous venir dimanche?

LETTRE DE P. M. HEINIMN A VOLTAIRE

Genève, le 1^{er} mars 1766.

Il est très-vrai, Monsieur, que depuis que je suis à Genève, je roule dans ma tête le projet de rendre les Genevois sujets du Roi pour l'utile, parce qu'il me paraît démontré que tout le monde y gagnerait, et que les négociations de ce genre sont assurément les plus importantes. Je me suis persuadé que si j'ouvrais aux Genevois le pays de Gex, j'identifierais ce peuple à la France, par le vieux principe que là où est le trésor, là est aussi le cœur. J'ai donc dit un mot de ce projet à M. le duc de Praslin pour prendre date; mais mon dessein était d'attendre la fin de la médiation pour entamer une affaire qui ne sera pas sans difficultés. On peut s'attendre. Monsieur, à trouver des oppositions de la part du parlement de Bourgogne, et des fermiers-généraux. M. Fabry, qui est très-fort dans notre sentiment sur le fond de cette affaire, travaille depuis long-temps à libérer le pays de

Gex des obstacles que la finance met à sa prospe* rilë. 11
[D]Ourra nous être très-utile pour ceux que les préjugés de la magistrature feront naître.

Mon avis serait, Monsieur, que tout Genevois, qui aurait eu son père ou quelqu'un de ses ancêtres dans les premières places de l'Etat , ne fut pas confondu avec le roturier, s'il Tachetait une terre en France. Je voudrais qu'on fixât une espèce de taxe parlicnière pour tous les biens qui passeraient entre les mains des Genevois de cette classe, de façon que, sans jouir des prérogatives de la noblesse, les propriétaires n'eussent aucune des gênes de la roture. Les états du pays nommeraient un receveur de cette taxe genevoise, et je suis bien sûr qu'elle serait la plus exactement payée.

Je ne sais pas, Monsieur, si je pourrai engager Messieurs Lulin et Tronchin à aller dimanche à Ferney; mais tôt ou tard je tâcherai de les réunir chez vous pour traiter un objet aussi important pour cette contrée. Au reste, les Genevois ont très-peu à faire en ceci. C'est à nous de leur ouvrir la porte, et ils entreront d'eux-mêmes. Peut-être ne serait-il pas à piM3pos que cela se fît avec une sorte de publicité dans ce moment.

En attendant , je vais travailler à un mémoire pour être mis sous les yeux du Roi et de son

conseil, et je vous serai obligé de nio comniuiiii(jner vos idées. Vous servez qu'on ne saurait présenter trop de motifs ponp faire adopter une nouveauté aux personnes accoutumées à chercher d'abord les inconvénients de tout ce qu'on leur propose. C'est, et co sera toujours l'esprit du ministère. S'il retarde quelquefois les progrès du bien , il arrête les elTorls de l'intérêt particulier, et

empêche que l'engouement des faiseurs de projets et de leurs amis n'accumulent les changements.

Peut-être, Monsieur, la présence de M. le chevalier de Beauteville * serait -elle favorable au succès de cette affaire. Du moins, ferai-je tout ce qui dépendra de moi pour la lui présenter sous l'aspect qui vous a frappé ainsi que moi. Puisque l'argent est devenu le point d'appui des états, il me semble que ceux qui aiment leur Patrie doivent s'occuper de lui en procurer , et (quel moyen plus honnête que d'inviter l'étranger opulent à confier ses fonds à notre terre?

* Le chevalier de Beauteville, Ambassadeur de France en Suisse , venait d'être nommé ministre plénipotentiaire chargé de la médiation pour l'arrangement des affaires de <le la république de Genève- MM. Ouspourguor et Slinner furent les médiateurs du canton de Berne -, MM. Escher et Heidegger ceux de Zurich.

Je m'estime heureux. Monsieur, d'avoir à traiter une affaire qui vous intéresse ainsi que madame Denis; l'amitié ajoutera encore de la force à mes raisons; mais le meilleur moyen de réussir en ceci comme en beaucoup d'autres choses, c'est de supposer que les obstacles seront grands et multipliés.

Si l'amitié. Monsieur, ne se paye que par l'amitié, vous êtes dans l'ordre, et je m'en félicite. H.

LETTRE DE P. M. HEÏNNIN.

A VOLTAIRE

A Genève, lundi (22) avril 1766.

Voici, Monsieur, tout ce que vous m'avez confié, je vous en remercie de nouveau.

On vous mande sans doute les changemens arrivés chez nous.
* Me voilà tout dérouté. Ceci me fixe à Genève pour la vie : j'en serai plus intéressé à travailler au bonheur de cette ville et de son voisinage.

La l^eaulé du temps ajoute encore au desir que j'ai d'aller passer quelques jours à Ferney , mais j'attends des lettres de Paris et de Versailles pour prendre plus librement mon essor vers les montagnes.

Mes respects, je vous prie. Monsieur, à vos dames; j'aspire au moment où je pourrai vous entendre à l'ombre de vos ormeaux.

* Le (liic de Prasiln venait de quillcr le ralnistcre des affaires étrangères pour passer à la marine; il était vcmplacé par le duc de Clويسcul qui conservait en niôiuε temps ledéparlcnc>cnl de la guerre qu'il avait déjà.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

aS avril 1766.

Je nie doutais bien, Monsieur, que la santé de M. le duc de Praslin ne tiendrait pas longtemps à la nécessité de parler d'affaires, quand il fallait prendre un lavement. Il faut qu'un malade soit le maître de son temps. Mais comment M. le duc de Choiseuil pourra-t-il suffire aux détails des deux ministères les plus assujétissants. Il faudra que ses Journées soient aussi longues que la nuit d'Alcmène. Je suis effraie de la seule idée de

ce travail. Quand aurons-nous des feuilles? Quand aurai-je le bonheur de vous revoir ?

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

4 mai J766 , à Ferncy»

Vous aimez, Monsieur, à citer juste, et moi qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites (ju'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocaJ;s de Paris, lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs,]Viais aussi je n'ai pas tort quand je dis que dans le même mémoire, on trouve ces paroles : o/z peut considérer que les citoyens et bourgeois sont souverains conjointement avec tous les conseils quand ils sont assemblés en corps de république.

Ce que vous me dites à notre dernière entrevue me laissa , comme vous le croyez Ljien , le poignard dans le cœur. Je me voyais accusé cruellement par-devant le grand-juge des anecdotes , M. le chevalier de Taules *; toute ma

* Le chevalier de Taules était secrétaire attaché à l'ainhassaile de France en Suisse , et avait accompagné eu c<'ite qualité le chevalier de Beautevillc à Genève.

réputation d'amateur de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux mémoire à consulter que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles^ s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que àe^ théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire

était si mal gñffonné que ni vous, ni M. le chevalier de Taules, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la Cour que M. Thomas était athée , parce qu'il a loué M. le dauphin de n'être pas persécuteur; on n'a ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontezmoi donc avec moi-même , et vous verrez combien mon cœur est à vous.

LETTRE DE P. M. HEJNNIN.

A VOLTAIRE

Genève , le 5 may 1766.

J'ignorais, Monsieur, que le mémoire à consulter fût de vous; jamais vous ne me l'aviez donné pour tel. Autrement, je ne vous en aurais pas parlé , parce que je suis de ma nature on ne peut pas moins envieux de contester, surtout avec les gens que j'aime et respecte. Permettez-moi cependant de vous dire qu'il n'était pas indifférent que l'explication que vous donnez de la souveraineté des bourgeois fut annoncée dans l'article même qui contient leur principal grief, au lieu d'être rejetée dans le corps de l'ouvrage , et cela est si vrai que quand je lus cet article à quelques repréſentans, ils se récrièrent qu'aucun d'eux n'avait jamais avancé rien de pareil, et (ju'ils le désavoueraient comme pouvant faire tort à leur cause. 11 est inutile maintenant de vous dire, Monsieur , quel sentiment produisit cet ouvrage dans le temps. Je fis en sorte qu'il n'en fut plus parlé ni en France, ni à Genève. Je souldns

que vous n'aviez   t au plus qu'y corriger quelques mots. L'arrivée de la médiation a mis cette affaire en oubli, comme bien

.d'autres.

En voilà trop, Monsieur, pour vous rassurer l'idée que je puis avoir du mémoire à consulter. Si j'avais cru que cet ouvrage fût de l'auteur de la Henriade, je me serais dit : Un peuple • qui crie à l'oppression est sûr d'intéresser, et les cœurs sensibles au bonheur de l'humanité sont facilement disposés à le plaindre. De là à le secourir il n'y a qu'un pas, puis on se passionne, on fait son affaire de celle de ce peuple, on devient partie , on se donne des peines , on s'en 1 prépare.

Les mêmes motifs ont simplifié à vos yeux ce dont on se plaint dans l'affaire des natifs. Je n'ose vous dire, Monsieur, combien je suis fâché de l'impression qui en reste même dans l'esprit des médiateurs. Si j'ai mérité votre confiance, si vous me croyez sincèrement occupé de votre bonheur et de votre gloire , permettez-moi de vous répéter que vous ne pouvez trop tôt ni trop complètement renoncer aux tracasseries de Genève. Que vous importe après tout []ar qui et comment elle sera pacifiée, pourvu que son bœuf soit tendre et son poisson frais.

Encore une fois, je vous prie instamment pour votre repos et celui de vos amis, d'oublier qn il

y ait un conseil et des reprcsenlans <lans la banlieue de Ferney. J'ai de très-forles raisons pour vous parler ainsi, et ma lettre serait ridicule au j)ossihle si elle n'était malheureusement tro[)] sérieuse.

J'ai grande impatience de vous voir à loisir pour vous entretenir de choses plus dignes de vous. Rendez, je vous prie, Monsieur, justice à la sincérité des seutimens que je vous ai voués ■tlepuis long-temps, et que rien ne pourra altérer.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

Genève, (i6 mai, 1[^]66.)

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une lettre que je viens de recevoir.

Il me tarde beaucoup de pouvoir passer quelques jours à Ferney; mais la maladie de M. l'ambassadeur et quelques autres obstacles m'empêchent de réahser actuellement les promesses que je vous ai faites. J'abrègerai ce délai le plus qu'il me sera possible. Mon front se riderait toutà-fait si je différerais plus long-temps d'aller voir rire, car nous ne sommes pas gaillards avec notre insupportable politique.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(....«.. 17 mai 1766.)

Vous m'avez envoie, Monsieur, une drôle de lettre de M, le duc de Choiseuil. Il me mande qu'il est comme le cocher de l'Avare, qui met tantôt sa souquenille et tantôt son tablier. Comment peut-on avoir le temps d'avoir de l'esprit et de badiner quand on a de si lourds fardaux a porter? Mais, vous autres ministres, vous êtes supérieurs aux affaires. C'est ce qui fait que je me mets plus que jamais aux pieds de Son Excellence, que je supplie M. de Taules de ne me pas oublier, et que je compte que vous n'abandonerez pas Ferney.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

i8 mai 1766, à Ferney.

Venez, Monsieur, reconnaître au plutôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de M. l'ambassadeur; je m'informe tous les jours de sa santé; et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez - vous bien (si vous m'aimez) , de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taules,

J'ai déjà fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignorée sans lui *. Si sa belle mémoire veut encore

* Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole fait en très-grand secret par Louis XIV et rem-

ni'alder, le siècle de Louis XIV ne s'en trouvera pas plus mal. Je ne me mêle, dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siècle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à M. l'ambassadeur sur sa santé, je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma nièce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

Adieu, Monsieur, toute ma petite famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir.

pereur Léopold dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le Siècle de Louis XIV , chapitre 8.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Genève , le 21 juin 1766.

Je vous ai vu , Monsieur , si touché du sort des jeunes-gens d'Abbeville * , que je crois devoir vous faire part d'une circonstance que vous ignorez. Après avoir jugé leur délit conformément aux lois de saint Louis, on a suspendu la signature de la sentence pour donner aux parens le temps de recourir au Roi , qu'on espère qui commuera leur peine.

En arrivant hier de Ferney, j'ai trouvé ici un de mes anciens amis qui a , je crois , l'honneur d'être connu de vous; c'est M. Yattel, auteur d'un bon ouvrage sur le droit des gens; mais plus estimable encore par la candeur de son ame et la sagesse de son esprit. Il a avec lui une trèsjolie polonaise dont il a fait sa femme. L'un et l'autre m'ont prié de vous les présenter, et, si

^ Le chevalier de la Barre et d'Etallonde.

VOUS le permettez, nous prendrons un des jours de la semaine prochaine.

Je voudrais bien arriver toujours à Ferney rem* paré d'un élu tel que celui que j'ai conduit liier ; mais comme il est plusieurs demeures dans le palais de l'Eternel, les gens de mérite et les jolies femmes y auront sans doute leur coin.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A Ferney , 8 juillet 1766.

Tout malade que je suis , mon clier Monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince viclorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, M. l'ambassadeMir l'est aussi , vous l'otcs aussi.

Pouvons - nous sans indiscretion , madame Denis et moi, supplier S. E. de vouloir bien nous protéger de sa présence , et d'amener M. le prince de Brunswick? Alons leur donnerons du lait de nos vaches , du miel de nos abeilles , et des fraises

de notre jardin. JN^^ociez cette affaire avec S. Ë.; mettez-moi à ses pieds, dites-kii qu'après qu'il se sera crevé avec le Prince par sa trop bonne chère , il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la campagne , respirer un air pur , et oublier les tracasseries genevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettezmoi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté , secourez - moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués.

LETTRE DE P. M. HEjMNIN A VOLTAIRE.

A Genève, le 9 juillet 17G6.

Ce n'est pas le tout, Monsieur, que d'être philosoplie, il faut être exact surtout quand on est auibassadeur. Voilà pourquoi S. E. ne pourrait pas vous promettre d'aller dîner à Ferney quand sa santé le lui permettrait. Un prince d'Allemagne et un ambassadeur de France sont d'ordinaire assez incompatibles. L'un et

l'autre ont des droits qui ne sont stipulés nulle part, et des prétentions que bien des gros livres n'ont point éclaircies. Je ne suis pas, moi chélif, sans avoir aussi quelques entraves; mais je saurai les secouer pour me rendre dans ce château que vous dénigrez tant depuis qu'il prend la forme d'un palais. M. de Taules sera vraisemblablement de la partie, à moins que les affaires ne le retiennent ici.

On assure que M. le prince de Brunswick sera ici ce soir ou demain; c'est tout ce que j'en sais. Je souhaite fort, Monsieur, être à portée de «n'acquitter vis-à-vis de ce piincc de ce que

vous paraissez désirer de ma part; mais ne \om inquiétez point. Depuis que la philosophie et les Muses habitent sur la terre, jamais elles n'y ont paru en aussi bonne posture.

On dit que M. le professeur- * n'aura point de réponse* mais qu'on lui offrira, s'il le veut, une attestation de vie et de mœurs.

\ous auriez dû. Monsieur, retrancher dans le papier que vous m'avez remis, et dont je n'ai fait aucun usage, ces mots : /<e? me réseri^e^ qui lui donnent l'air d'une parodie *^.

Mes respects à vos dames.

* Le professeur Vernet.

^ Le papier dont il est ici question, et qui est nécessaire pour l'intelligence de cette lettre ainsi que de la suivante, est une note de Voltaire relative à un hvre publié à cette époque par le professeur Vernet; voici cette note:

c(Le caractère d'un libelle est d'être imprimé sans permission des supérieurs, et sous un titre supposé. Or, le sieur Vernet a fail

imprimer sans permission et clandestinement à Genève, sous le titre de Copenhagen , un recueil de lettres ennuyeuses, à ui> prétendu mjlord; donc le livre dudit Vernet porte le caractère d'un libelle.

Le dit Vernet dans son recueil s'élève contre Rome et contre la France, quoiqu'il soit encore sujet du Roi de

* Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article Genève du Dictionnaire encyclopédique, et sur la lettre de d'Alembert à Rousseau sur les spectacles. A l'enseigne de la Vérité, I7G6, 2 vol. in-8°.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. IIENMN.

Jeudy matin (.... juillet 1766.)

Ma foy. Monsieur, les beaux esprits se rencontrent. A ons ne me dites point (que Messieurs les plénipotentiaires avaient employé la même

France, étant petit-fils d'un réfugié, et quoique les bienséances exigent qu'on n'insulte point Rome

Ledit Vernet se déchaîne contre les spectacles dans le temps qu'ils sont protégés par les seigneurs médiateurs, et permis par le conseil de Genève, et cela pour rendre les seigneurs médiateurs suspects, et le conseil odieux; donc ledit Vernet a fait uu libelle très-répréhensible.

Ledit Vernet outrage dans cet ouvrage et nomme insolemment des personnes de considération qui ne lui ont jamais donne le moindre sujet de plainte ; donc son libelle (ist punissable.

Ledit Vernet dit qu'il se autrefois avait un certain air de noblesse qui exerçait les grands talens, et (ju'aujourd'hui It; luxe est colifichet et volatil ; qu'où se pique à Paris de montrer un génie imaginalif et pittorc:>(lue, {p^ge 4 et 5) etc. , tout est écrit dans ce goull j donc le sieur V ernel a fait un libelle ridictile.

formule que moy chédif , quand je vous montrai mon édit émané contre le col tord ou tors. Si on luy donne une attestation de vie et de mœurs, il sera de ces gens qu'on pend avec leur grâce au cou. Avez-vous le gendre du roy d'Angleterre aujourduy? Avez-vous vu le grand Kan des Cosaques? Comment me tirerai-je d'un Hitman et d'un prince héréditaire? Si vous ne venez à mon secours avec M. le chevalier de Taules qui est de la taille du grand Kan, je suis perdu. Mettez-moy toujours aux pieds de Son Excellence; et ayez pitié du pauvre viellard qui vous aime de tout son cœur.

Ledit Vernet se répand en invectives infâmes contre un ouvrage qu'il a fait imprimer lui-même d'une manière subreptice et scandaleuse. Donc le dit Vernet se condamne lui-même dans son libelle.

Broccard à Dijon , et les frères Périsset à Lyon ont imprimé une feuille où Ton se moque dudit libelle; mais je me réserve en temps et lieu d'en faire une justice exemplaire, comme d'un ouvrage de ténèbres sottement écrit contre ma patrie , contre ma religion et contre mes amis ►

Fait au châteacu de Ferney, le 5 juillet 1766.

LETTRE DE P. M. HENNMN A VOLTAIRE

(....juillet 1766.)

Jn viens 5 Monsieur, de m'informer de l'arrivée da Prince, personne n'en a de nouvelles positives. Mon dessein est bien de vous tenir la parole que je lui ai donnée d'aller à Ferney ie jour oii vous le recevrez. Quant au général des Cosaques , que vous verrez aujourd'hui, bien qu'il soit un des plus honnêtes gens de l'empire russe, je vous prie de me dispenser d'aller dîner avec lui. Je vous en dirai les raisons. Pardon de mon laconisme. Mes respects à vos dames, je ne peux pas vous répondre pour M. de Taules ; mais j'espère qu'il j)Ourra m'accompagner lorsque le Prince ira à Fernev.

A P. M. HENÎs^IN.

(i4 juillet i;66.)

Ange de paix , yeicy un genevois qui vous donnera de quoy faire votre métier de bienfaisance. Tandis que vous chercliez à peupler le pays de Gex de protestants, on les en chasse. On ravit le bien palrimonial d'une famille. C'est par charité crélienne à la vérité; mais c'est contre les loys mêmes de Louis XIV qui ne sont pas si sévères que les déprédateurs fiscaux. Permettez que je recommande à vos boutez , à votre protection et à vos conseils, le porteur de ma requête.

On dit qu'une jolie et brave lyonnaise a rossé trois citoiens. Le porteur n'est pas du nombre , elle luy aurait donné un baiser.

^ % 1^W«. 'VV'« '% V^ %% 'Wk V/«"V «. ^ ^ «.■

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

(jcnève; ijjnilht 176G.

J'ai déjà écrit, Monsieur, à M. l'intendant pour l'actuaire à la
quelle vous vous intéressez, je lui représente que, quand on veut
prendre des alouettes, il ne faut pas battre le tambour autour du
filet.

Je dis quelquefois comme vous : Je ne souffrirai pas cela. Il est
allé vu que notre France soit la victime de la fureur de quelques
prêtres nus il y a long-temps. Mais eu cela, comme en beau-
coup de choses, il faut se souvenir de la fable des Voyageurs et de
Borée *.

La pucelle du chemin de Yersois . (Jul n'est, je crois, pas plus
pucelle qu'une autre, m'a raconté son exploit; à hi voir, je juge
que votre petit protégé ne serait pas son fail. C'est une

* Il est sans doute facile ici de la faire de la l'histoire, inli-
gulce : l'histoire de Borée, livre G, faille J.

Suisse lyonnaise, qui aurait brillé au siège de Beauvais.

Le prince héréditaire a couché cette nuit à Lausanne. Ainsi,
préparez- vous à le recevoir.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

Mardy (. . . juillet 1766.)

Omnia mirari beatae

Fuimus et opes strepitumque Genevae. *

M. LE RESIDENT et M. le chevalier de Taules sont-ils assez
bons pour venir demain mercredi dîner avec les solitaires de Fer-

ney? 11 n'y aura que des philosophes.

•Qmitle mirari beatae Fumum et opes strepitumque Romae.

Horace, Iw. III, ode xxix, verset ii et\2.

flercredî matin à S heures, à Ferney, (...juillet 1766.)

Figurez- VOUS donc. Monsieur, qu'hier mardi, M. le prince de BrunsTwick m'écrit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon hermitage. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, Et de renoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'aviez mandé des |ompes , je vous prie de vouloir bien venir avec M. de Taules pour me l^ouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que ce jeune héros me mande qu'il est engage pour des crevailles avec Monsieur l'ambassadeur , et qu'il ne viendra que demain. Je n'ose plus supplier Son Excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campagne. Qu'il se crève, iju'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra ; il est le maître , je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites moi la grâce d'instruire un pauvre vieux hermite do vos marches et de vos plaisirs.

Voire grand diable de cosaque qui dit avoir la poitrine perdue, est un fort bonbouime. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Genève, le 16 juillet 1766.

J'ÉTAIS fâché pour vous, Monsieur, du dérangement que Monsieur Fambassadeiu' mettait à la marche du Prince, mais vous avez été prévenu à tems.

Nous comptons M. de Taules et moi être de la fête philosophique que vous vous proposez de donner demain. Mais dans ce siècle mangeur il n'y a plus moyen de penser à la sobriété. Ainsi pour ma part je compte sur une indigestion, sauf à la guérir au bal que la république doit donner ce soir.

Avez-vous vu la réponse qu'on a donnée à ces bonnes gens. Us en sont tout ébaubis et ne conçoivent pas comment un Roi de France peut

parler ainsi à des citoyens de Genève. Ce serait bien pis s'ils savaient que Monsieur le chevalier de Beaute\ ille a pris sur lui cette tournure pour leur <3par*»ncr de plus grands désagrémens. Us ne Ten détestent pas moins; mais la crainte d'une malédiction injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, quoiqu'en dise la sainte constitution.

Je présente mes respects à vos dames, et à vous, Monsieur, mou cœur avec toute sa franchise, et la tendresse dont il est capable.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(.... juillet 1-66.)

Les Solitaires de Fernev font demander si M. le Résident et M. le clievalier de Taules sont d'humeur de venir dîner aujourd'hui vendredi à Fernev avec 31. le Landgrave de Hesse.

Voici une grande diablesse de virtuose vénitienne qui vient vous demander votre protection au saut du lit. Elle chante , elle rimaille , elle que ne fait-elle point? Je suis indigne d'elle. Si elle peut vous amuser , vous m'appellerez Bonneau.

Elle voudrait concerter chez vous.

Mille tendres respects.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. ITENNIN

(«rtie.)

Notre hôpital, Monsieur, est très sensible à voire cliarité. Maman * est afillgée d'un rJmmatisme ^ el ne J)ent faire aucun exorcisme (sic). Pâté ** est aconchée d'nu faux germe comme certaine Julie du S^ Jean Jar|ues: Mais elle nVn est que plus belle. Corné-Jie-Chifon *** est garde malade. Je suis en bonnet de nuit. Père Adam trotte. Nous sommes tous également pénétrez de vos i)on-tez. Mettez mon cadavre et ce qui me resle d'ame aux pieds de M. l'ambassadeur. Mille tendres et respectueux remerciements.

* Maman était le nom d'amilié que Voltaire donnait à sa nièce , Madame Denis

** Voltaire appelait ainsi sa cuisinière; elle sp nommait madame Perrachon ; elle était née près de Slrasl:ourg.

*** Cornélie-Cliifon e>t le nom (jue Volt;iire donnait familièrement à la descendante du grand Corneille, qu'il a\ait recueillie chez lui. Il luidonna le produit de l'édition (|u'il fit de (Corneille avec tles commentaires, y joignit d'autres aorames, et la maria en 1/63 à M. Dupuits, oflicier de dragons , dont les biens étaient situés près de Fci nev.

Si

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

Genève, le 18 octobre 1766.

Voici, Monsieur, une lettre qui m'a été adressée pour vous sous le contre-seing de M. le Duc de Choiseul. J'y joins l'oraison funèbre de Monsieur le Dauphin que vous avez désiré de lire. On l'a tant prônée que je n'ose en dire mon sentiment.

Monsieur l'ambassadeur a été incommodé depuis dimanche et nous sommes tous deux tristes de la un tragique d'un des plus honnêtes genevois qui fréquentât notre maison. La bise ne nous regaillardira pas aujourd'hui; sans doute elle a fait fermer portes et fenêtres dans votre château. Elle ne me ferait pas peur cependant, si mon hôte n'avait besoin de compagnie pour faire distraction à son mal et à sa tristesse.

Je vous prie de présenter mes respects à vos dames et de recevoir pour vous les assurances de mon tendre et respectueux attachement.

A P. M. HENNIN

aj novembre 1766.

Il faudrait, mon cher Résident, que les Genevois eussent le diable au corps pour ne pas accepter le règlement qu'on leur propose *. Il me semble que tous les ordres de leur petit état sont pesés dans des balances qui sont plus justes que celles que Jupiter tient dans Homère. Tous les citoyens devraient venir baiser les mains des plénipotentiaires, et s'en aller enivrer ensuite comme le prescrit Rousseau dans je ne sais quel mauvais livre de sa façon.

Bonsoir, très-aimable homme, mettez-moi aux pieds de Son Excellence, et ne m'oubliez-pas auprès de M. de Taules.

* Les commissaires -médiateurs, après avoir écouté, avec une patience infinie , pendant une partie de l'année 1766, les griefs de la bourgeoisie , représentée par ses vingtquatre commissaires, et les réponses et observations du Conseil, convinrent d'un projet de règlement qu'ils soumirent, le 15 décembre 1768, au Conseil-général. La bourgeoisie n'en fut pas satisfaite , et ce projet fut rejeté par 10⁵ voix contre 515.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Genève , le 29 novembre 1766.

Voici vraisemblablement , Monsieur , la lettre que Vous attendiez de Versailles; je me hâte de vous l'envoyer.

Les télégraphes genevoises sont encore bien en l'air sur l'ouvrage de la médiation. Il faut croire que c'est la fin de leur accès.

Nous nous sommes proposés, vingt fois, M. l'ambassadeur et moi, de vous avertir que votre justice est prête à tomber, et que son penchant l'entraîne à écraser quelque honnête voyageur qui passera sur le grand chemin sans penser à mal. Votre intention n'est pas que ce (lui est fait j)our effrayer les médians devienne funeste aux bons. Faites donc redresser ou plutôt remplacer ces quatre piliers, symbole de votre pouvoir sur vos vassaux. Us interceptent le chemin de Ferney. Les bons catholiques se signent et passent le long du fossé opposé; mais tous ceux qui vont vous voir n'usent pas de cette

recelle, et vons, (jiii ainicz les liomnies , vous serieux an désespoir que quelque mécréant fut écrasé sons la chute (l'un gibet, comme vous l'êtes quand j)ar malheur on v en accroche quelqu'un pour faire psûr aux au ires.

Pardon, Monsieur, de ma remarque « ^géographique, je fais ici l'office de grand-voyer. Si cet épou vantail pouvait (rarter de Ferney tous les ennuyeux, je vons dirais : laissez-le, et prévenez vos amis de faire le grand tour. Mais vous savez qu'en ce bas monde la chance n'est pas toujours pour les bons. Puisse votre commissionnaire passer encore une fois intact ce dangereux pas.

Je vous embrasse et me recommande ainsi que le public à votre charpentier.

LETTRE DE VOLTAIRE A P, M. HENNIN

Dimanche au soir, 30 novembre 1766.

Point du tout. Monsieur, la lettre est de M. le duc de Choiseul, et il n'est point du tout question de M. le duc de Praslin , qui n'a point encore reçu mon paquet. Je soupçonne sur cela la chose la plus singulière et la plus plaisante, laquelle est en même temps très-bonne à savoir.

Ut ut est. J'ai relu le projet de la médiation, et je tiens qu'il faut être ou plus fou, ou plus malin que Jean-Jacques, pour ne le pas accepter avec des acclamations de reconnaissance. Voilà mon avis, dont je ne démordrai point. Je serais très-fâché que mes quatre poteaux tombassent sur mon ami Vernet, je les relèverai en sa faveur, dut-on l'y faire attacher.

Intérim ^vale et nos ania quia te amamus,

LETTRE DE P. M. HENININ > A VOLTAIRE

A Genève, le ii décembre 1766.

VoICI5 Monsieur, la compilation dont je vous ai parlé. Il y a Jjon nombre d'absnrdrités, et Taulenr J]araît avoir pris à tache de les éparpiller pour qu'elles fissent moins de sensation. Je souhaite que ce ramassis vous amuse quelques momens.

Nous sommes toujours fort incertains du sort de la médiation. Le courrier de M. Tanibassadeur n'est pas revenu. J'esj)ère que les représcntans feront réOexion aux malheurs dont leur patiic est menacée. C'est bien le moment d'exercer leur génie calculateur.

La neige, qui vient toujours trop lot , a sans doute été mal reque à Fernev. .le crois ^ous entendre la maudire de J]on cœur.

do

k. -w ^.^.'C-v*/*.-^ %.■»-%.■*,-%. -w*. -».■». ■fc^w^.%.-*^-
..-» ■%.x-'».-%.%^%/^'V-»/*.%^%/%.%^'»^vC^'%-4.-^

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENININ.

5o décembre 1766»

J EMBRASSE tciciemeul le Minislre de paix. Je lui souhaite un bel olivier pour rannée 1767. A Tégard des mirllies, il en aura lant qu'il voudra. Je lui renvoie le fatras latin. Les livres rares sont rarement de bons livres.

Je le supplie de me mettre aux pieds de son Excellence , quoique ses pieds ne soient pas trop fermes. On dit qu'il ne peut encore marcher; c'est la statue de Nabuchodonosor, tête d'or et pieds d'argile. Dites lui, je vous en prie, que je lui serai tendrement dévoué toute ma vie.

Ne m'oubliez pas auprès du Chevalier Bénédict aussi vif que Henri IV mon héros, et qui l'emporte, je crois, sur Henri IV en vigueur de tempérament. Je vous souhaite à tous deux que vous partagiez les filles de Genève cet hiver, attendu que cet amusement vaut mieux que celui de la comédie. La pièce suisse de Guillaume-Tell *

* Guillaume-Tell, tragédie en cinq actes et en vers de Le Mierre, représentée pour la première fois à Paris le 17 décembre 1766 avec peu de succès.

Il a très bien réussi, j'espère, dit-on, écrit dans la langue du pays.

Je suis dans la joie, mon petit La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie *.

J'attends une autre joie, celle de lire le discours de M. Thomas.
^*.

* Ce prix était celui décerné par l'Académie française au meilleur discours ayant pour objet d'exposer les avantages de la paix , d'inspirer de l'horreur pour les ravages de la guerre , et d'inviter toutes les nations à se réunir pour assurer la tranquillité générale. Ce sujet avait été proposé par un anonyme qui en avait fait les fonds; La Harpe fut couronné dans la séance publique du 22 janvier

Gaillard avait concouru pour le même sujet , et l'Académie ayant témoigné le regret de n'avoir pas un second prix à lui donner, une personne inconnue en fit les frais ; et il reçut aussi une médaille le même jour.

** 11 est ici question du discours que Thomas devait prononcer pour sa réception à l'Académie française. Cette réception eut lieu le 22 janvier suivant, et le discours eut beaucoup d'(^ succès.

LETTRE DE P. M. HENRI A VOLTAIRE

le 31 décembre 1766.

Que dites-vous, Monsieur, de notre besogne, La bombe a éclaté * , et c'est moi qui suis chargé d'en jeter les éclats au nez de ceux qui le méritent. Vous jugez bien que je ne prendrai pas mon élan pour cela, mais je ferai strictement mon devoir. Vous savez peut-être que les Vingtquatre ** croient m'avoir la plus grande ol)liga-

"^ Les affaires de Genève, loin de s'arranger , s'embrouillaient de plus en plus. Les Représentans attiraient par leur conduite le mécontentement du Cabinet de Versailles. Le projet de règlement dressé par les médiateurs venait d'être rejeté. i^Voyez lettre du 27 novembre.) Le chevalier de Beauteville quitta Genève pour se rendre à Soleure le 30 décembre 1766. Il fut dès-lors question de former un cordon de troupes, d'investir Genève, et de pacifier la république par la force, puisque les négociations ne faisaient pas parvenir à ce but.

** Les Vingt-quatre étaient, comme on l'a déjà vu , des commissaires nommé'^ par les Représentans pour défendre leur cause auprès des Médiateurs.

9> .OJi, et me font les plus belles démonstiations d'amitië.
Puisse le ciel les éclairer et faire tomber le verre que la vanité a
mis sur leurs yeux.

Je vous embrasse et n'espère pas aller de sitôt à Ferney.

LETTRE DE VOLTAIRE A r. M. HENNIN.

Vendredi au soir a janvier 17G7 à Ferney.

M. l'ambassadeur est parti extrêmement affligé, et Arj^ati-
fonlidas * un peu embarrassé. Vous allez être, mon cber Concilia-
teur, chargé d'mi lourd fardeau que vous porterez légèrement et
avec grâce, car on ne peut nier que les Irois grâces ne soient chez
vous **. Je suppose que c'est vous, mon cher Résident, (Jui m'a-
vez envoyé un paquet de M. le duc de Choiseulj voici la réponse,
et voici encore des l)alivernes j)Our 31. le duc de Prasln.

* Le chevalier c3c Taules.

** Allusion au tableau des Trois Grâces ilc Carie Van loo.
(VoAez la note de la Icltre du i*"" janvier i-^Gf).)

Je vous prie de nietti-e tout cela dans votre paquet de la Cour
demain samedi.

Je pourrais bien dans quelques jours aller rendre à M. l'am-
bassadeur sa visite, à Soleure. Je vous prie, à tout bazard, de vou-
loir bien m'envoyer un passeport, car voilà les troupes qui vont
border Versoy *.

Maman et toute ma famille vous embrassent tendrement.

Nous sommes icy la victime des troubles de Genève, car nous
n'avons point l'honneur de vous voir. Nous savons que le peuple

vous aime; mais nous vous aimons sûrement davantage.

* Versoixj bourg situé sur le lac de Genève à une lieue de celte ville et sur la partie des bords du lac qui appartenait alors à la France. Le Gouvernement voulait en faire une ville et y attirer les Genevois que les dissensions publiques forceraient à abandonner leur patrie. Ce projet , suivi par le ministère avec peu de persévérance et de discernement, malgré les instances de tous ceux qui étaient au fait des affaires du pays , n'eut pas les résultats que l'on s'en était promis.

LETi KE DE P, M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Genève, le 3 janvier 1767.

Je vols avec une peine infinie, Monsieur, le |)rojet que vous formez de voyager dans ce tempsci. Quant au passeport, de pins de huit jours, il il n'en sera besoin pour venir ici. Vous pouvez sans aucune difficnllc passer en Suisse sans passeport. S'il eu fallait un pour un françois aux portes de Versoix , ce ne pourrait être (pi'un passeport de la Cour. J'espère que vous changerez de résolution , et je vous prie instamment de m'en instruire.

Le temps me manque poiui' vous en dire davantage. L'idée de vous perdre , ne fut-ce que pour quelque temps, me rendra ce pays-ci insupportable.

Pardon de mon laconisme, mais, en vérité, je suis excédé d'écritures. Mes res|)ccts à toutes vos dames. Je vous embrasse
I)i«mi ton(l««'in(M)t ,

9^ et vous prie de disposer de moi en tout ce que je pourrai faire pour vous témoigner mon dévouement sincère et inviolable.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(3 janvier 1767.)

Je vous plains, mon cher Monsieur, et je plains tout Genève. Je vous prie de vouloir bien mettre ce paquet pour M. le duc de Praslin dans votre paquet pour la Cour 5 vous lui ferez plaisir. On m'avait dit qu'on ne pouvait sortir de son trou sans passeport. Je n'aime point tout ce tapage. Mes terres en souffriront. On veut écraser des puces avec la massue d'Hercule. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE DE P. M. HENJNlIN

Genève, le li janvier 1767.

Monsieur Dupiûts, qui m'a vu sedentem in telonio^ * vous dira , Monsieur, quelle est ma vie. Je suis aussi embarrassé que vous de savoir comment ceci finira. Vous connaissez ma façon de penser sur ces affaires , qui n'ont pas peut-être été menées comme nous l'avions espéré \ ous pouvez Être sur que je me vais jeter à la traverse de tout mon pouvoir; mais je crains qu'il ne soit bien tard. D'ailleurs , il v a ici de la part des Représentans des manœuvres très -punissables. Je vous eu dirai davantage quand je pourrai quitter ma prison; mais je suis bloqué comme les autres, quoique par des motifs differens. J'attends de vos nouvelles avec impatience, et. j'ai prié M. Dupuits de m'en donner. Vous savez, Monsieur, combien je vous suis et serai toujours tendrement allaché.

P. S. Avertissez qu'on se taise chez vous sur nos affaires. J'ai des raisons pour vous en avertir.

* Vidit liominem sedenlem in telouio. S. Malt. ch. w. verset C),

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNTN

28 janvier 1767, à Ferney.

M. de Taules faisait tenir mes lettres à M. Thomas. J'espère, mon cher amateur des arts, que vous aurez la même bonté. Il fant épargner, autant qu'on peut, les ports de lettres aux vrais gens de lettres. M. Thomas l'est , car il a les plus grands talents, et il est pauvre. Tout Paris est enchanté de son discours et de son poème *. Je vous supplie de Ini faire parvenir ma lettre sans qu'il lui en coûte rien. Je n'ose l'affranchir, et je ne veux pas qu'un vain compliment lui coûte de l'argent. Je vous serai trèsobhgé de me rendre ce petit service.

Vous devriez bien, Monsieur, représenter fortement à M. le duc de Choiseul l'abondance où nage Genève , et le déplorable état où le pays de Gex est réduit. Comptez que , dans ce pays

* Discours de réception à l'Académie française. Lç poème cilé est celui de la Pétréide , dont le czar Pierre le-Grand est le héros.

de Gex, personne ne souffTre plus que nous. Plus la niaison est grosse, plus la disette est grande. Nous n'avons d'autre ressource que Genève pour tous les besoins de la vie; les neiges ont bouché les chemins de la Franche-Comté, les voitures publiques n'ar-rivent plus de Lyon ; nous n'avons aucune provision, aucun se-cours. D'Aumart * paralitique depuis sept ans ne peut avoir un emplâtre; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin , ni médecine.

Je quitterai le pays dès que je pourrai remuer, el j'irai mourir ailleurs.

Je ne vous en suis pas moins tendrement attaché.

* Daumart était un parent éloigné de Voltaire qu'il avait recueilli fort malade, et qui végétait à Ferney. C'était un homme nul (Voyez entre autres la letti'e à madame de Fontaine, du 2^e février 1761.)

LETTRE DE P. M. HENININ A VOLTA.IRË.

A Genève, le 28 janvier 1767

J'ai toujours été. Monsieur, dans la persuasion que vous aviez avec Genève la même correspondance que par le passé, et que, par conséquent, vous souffriez moins que personne de l'interdiction. Je suis autorisé à donner un passeport à celui de vos gens que vous voudrez envoyer ici, et, quand vous m'aurez envoyé son nom, je le ferai expédier. Le ton de votre lettre m'afiBige sincèrement. 11 ne tient qu'à vos malades d'avoir des secours , puisque MM, Joly et Cabanis ont des passeports pour aller et venir, et que votre commissionnaire peut chaque jour prendre ici tous les remèdes dont ils auront besoin.

N'ajoutez pas , je vous prie , à la tristesse et à l'ennui de ma position le chagrin de vous savoir mécontent. Croyez que j'ai fait €t ferai tout ce qui sera en moi pour diminuer les maux de cette contrée. Malheureusement on ne trouve pas que je sois au ton du moment^ mais je sais paraître

avoir tort quanrl il s'agit de faire le Lien.

La neige m'a empêché d'aller vous voir , Monsieur, car, malgré les embarras dont je suis surchargé, j'avais besoin d'une heure de conversation avec vous, et j'aurais été la chercher. Aussitôt que cet obstacle sera levé, vous me verrez arriver à Ferney. Croyez, je vous prie, que je désirerais surtout que les circonstances où se trouve ce pays-ci n'influassent en rien sur votre bonheur, et disposez de moi en tout ce qui sera de mon ressort.

Votre lettre pour M. Thomas lui sera remise en main propre. Je serai toujours très aise d'être utile à votre correspondance avec vos amis et les gens dont vous faites cas.

UOTHECA

ItJD

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A Ferney , 29 janvier 1767^

C'est une grande consolation pour nous, Monsieur, dans la disette où nous sommes, et dans la saison la plus rigoureuse que nous ayons jamais éprouvée , de recevoir votre lettre du 28.

Nous avons envoyé chercher de la viande de boucherie à Gex , on n'y vend que de mauvaise vache; nos gens n'ont pu la manger. Nous avons fait venir deux fois par le courier de Lyon des vivres pour un jour, mais cela ne peut se répéter^ Si la cessation de notre correspondance nécessaire avec Genève pouvait contribuer à ramener les esprits, nous nous réduirions volontiers à ne manger que du pain, et vous remarquerez en passant que le pain coûte ici quatre sous et demi la livre.

Nous faisons venir des provisions de Lyon pour cette année par les voitures publiques j elles sont arrêtées. Notre aumônier est tombé très dangereusement malade à Ornex, nous n'avons pu.

encore lui faire avoir ni médecin, ni cliirurcrien, parce que les carosses qui les allaient chercher n'ont pu passer.

Tout le poids retombe uniquement sur nous; notre maison étant la seule considérable du pays. Vous savez que nous avons cent personnes à nourrir par jour. Vous savez cpie le p.ivs de Gex ne fournit rien du tout. Les montagnes qui nous séparent de la Franche-Comté sont couvertes de dix pieds de nei^e cinq mois de l'année 3 c'est la Savoye qui nous nourrit , et les Savoyards ne peuvent arriver à nous que par Genève. 11 n'v a de marché qu'à Genève. Celui de Saconey , comme vous le savez, ne fournit précisément qu'un peu de bois qu'on coupe en délit dans nos forets.

Vous éles témoin que tout abonde à Genève, qu'elle tire aisément toutes ses provisions par le lac, par le Faucigny et par le Chablais; qu'elle peut même faire venir du Valais les choses les plus recherliées. En un mot , il n'y a que nous c|ui souffrons.

M. le chevalier do Jaucourt, et M. le chevalier de Virieu * sont les témoins de tout ce que nous vous certifions. 11 suffit d'une carte du pays

* Le chevalier, depuis marquis, de Jaucourt, brigadier des armùes du Roi , colonel de la légion de Flaiulres, était à la lélc des troupes employces à riuvestidsciucut de

pour voir qu'il est impossible que les choses soient autrement.

Nous ne nous plaignons pas des troupes; au contraire , nous souhaiterions qu'elles restassent toujours dans les mêmes postes. Non seulement elles mettraient un frein à l'audace des contrebandiers qui passaient souvent au nombre de cinquante ou soixante, sur le territoire de Genève, et qui bientôt deviendraient des voleurs de grand chemin; mais elles empêcheraient que nos bois de chauffage, coupés en délit, fussent vendus à Genève sous nos yeux. Les forêts du Roi sont dévastées; c'est un très grand article qui mérite toute l'attention du ministère.

Les troupes pourraient empêcher encore le commerce pernicieux de la jouaillerie et de la fabrique de montres de Genève, commerce prohibé en France , et principalement soutenu par les habitants du pays de Gex qui ont presque tous abandonné l'agriculture pour travailler chez eux aux manufactures de Genève.

Nous avons sur tous ces objets un mémoire à présenter au ministère, et personne n'est plus empressé que nous à seconder ses vues.

Genève. Il avait le titre de Commandant pour Sa Majesté dans les provinces de Bresse, Kugey. Valromey et Pays de Gex. Le chevalier de Virieu avait un commandement dans ce corps.

Nous avons toujours tiré nos provisions de France autant que nous l'avons pu; et nous voudrions en faire autant pour les besoins journaliers; mais la position des lieux ne le permet pas.

Le Bureau de la poste qui pourrait être aisément sur le territoire de France, est à Genève; et il faut y envoyer six fois par semaine. Outre le commissionaire pour nos lettres , nous avons besoin d'envoyer souvent notre pourvoyeur. Nous ne pouvons nous dispenser de demander aussi un passeport pour un homme d'af-

fares. Nous ne vivons que grâce aux remises que M. De la Borde veut bien nous faire. Nous avons souvent à recevoir et à payer. Le détail des nécessités renait tous les jours.

Nous sommes donc forcés à demander trois passeports, pour le sieur Wagnier, pour le sieur Fay, et pour le commissionnaire des lettres.

Nous sommes plus affligés que vous ne pouvez le penser de fatiguer le ministère pour des choses si minutieuses à ses yeux, et si essentielles pour nous.

Nous vous supplions très instamment d'envoyer notre lettre à la Cour. Vous êtes trop instruit des vérités qu'elle contient pour n'avoir pas la bonté de les appuyer de votre témoignage. Nous vous aurons une obligation égale à la détresse où nous sommes.

104

Je vous ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que nous vous devons, Monsieur, vos très humbles et très obéissans serviteur et servante[^]

Denis.

Voltaire,

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

ITglCtfS—

ag CJanTier 1767.)

Nous vous envoyons, mon cher Monsieur y cette lettre que nous vous supplions de communiquer à M. le duc de Choiseul, ou

à M. de Bournonville *. Nous sommes réellement les seuls sur qui tombe le fardeau. Je me suis ruiné dans un pays affreux où Je n'avais de consolation que votre .société dont je ne peux plus jouir. Me&

* Premier Commis de la guerre pour les affaires des Suisses, chargé depuis, sous le duc de Choiseul , de la partie politique de ce même pays , y compris la république de Genève.

Il était asthmatique, et mourut jeune.

IOD

chagrins sont au comble. Je finis ma vie d'une manière bien triste. L'idée que vous avez quelque bonté pour moi me soutient encore.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

30 janvier 1767 , à Ferney.

• Nous eûmes hier l'honneur de vous écrire, Monsieur, madame Denis et moi, pour vous supplier d'envoyer notre lettre à M. le duc de Choiseul. Les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Nous vous supplions aujourd'hui de n'en rien faire* ou si vous avez déjà eu cette bonté, nous vous prions de vouloir bien mander que nous n'avons plus à faire que les plus respectueux remerciemens , et que nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19 par M. le chevalier de Jaucourt , qu'il m'exempte de la règle générale , parce que je suis exceptionnellement excepté dans son cœur.

Il écrit des clioses encore plus fortes à M. le

io6

chevalier de Jaucourt. Enfin , j'ai un passeport illimité pour moi et pour tous mes gens. 11 ne me reste d'autre peine que celle de voir que vos occupations journalières nous privent de la consolation de vous voir , et de répéter les Scythes devant vous.

Venez , venez , maman vous fera bonne chère à présent; nous aurons de bon bœuf, et plus de vache.

Mille tendres respects.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Genève , 30 janvier 1767,

Je vous répéterai, Monsieur, ce que j'ai eu riionneur de vous dire , que j'étais dans la ferme persuasion <jue vous ne manquiez de rien, votre commissionnaire ayant la permission de venir à Genève, et pouvant en exporter vos provisions comme à l'ordinaire. Ln mot do M. le chevalier de Jaucourt aurait abrégé toutes les difficultés, et, de mon côté, j'aurais fait tout ce qui était en moi pour diminuer l'embarras dans lequel vous vous trouviez.

Vos provisions arrêtées en venant de Lvon, si elles vous sont adressées directement, doivent vous parvenir sans difficulté ; autrement on irait contre les intentions du Roi, qui n'a pas pu vouloir (jue ses sujets habitans en France n'eussent pas la liberté des chemins. Si elles étaient adressées à des Genevois, vous vous trouvez comme tous les étrangers, comme moi-même, <lans le

cas où une chaussée se rompt , et où rien ne peut passer.

Je n'examine point ce qu'on a pu espérer de l'interdiction des vivres pour Genève, et je ne crois pas même que cet objet puisse opérer un grand effet pour le présent ; mais ce n'est pas à nous à le dire, surtout dans ce moment.

Voici les deux passeports que vous demandez; le commissionnaire a déjà le sien ou une permission qui y équivaut. Je la renouvellerai, s'il est nécessaire.

Vous me priez, Monsieur, d'envoyer votre lettre à la Cour. Je suis trop votre ami, et je connais trop la façon de penser de M. le duc de Choiseul pour le faire. Vous pouvez être sûr qu'elle ne ferait rien changer aux dispositions générales,, et puisque M. le chevalier de Jaucourt et moi nous prêtons volontiers pour vous à toutes les exceptions possibles , jevous demande en grâce de vous en contenter. Tout ce qui vient de Genève, ou qui y a rapport, est mal reçu dans ce moment-ci. Croyez-m'en; gardez aussi votre mémoire pour des temps plus heureux.

Les Représentans viennent de faire une démarclie qui pourra diminuer l'aigreur qu'on a contre eux. C'est un orage passager dont vous souffrez, et qui m'accable. Tâchons ,^ autant qu'il est possible, de le dissiper. De votre côté, je vou»

proteste que vous y contribuerez en ne portant point au ministre des plaintes sur les mesures -qu'il a cru devoir mettre en usage pour amener «e peuple à la raison.

Je vous parle avec franchise , parce que je le dois à lout égard. Vous ne doutez pas, du moins Je m'en flatte, que je ne m'occupe

de faire tout pour le mieux. Jugez si je désire que ce cjui se passe ici n'altère en rien votre bonheur.

Il y a apparence, Monsieur, que j'aurai l'honneur de vous voir ces jours-ci, je pourrai vous en dire davantage sur des affaires auxquelles vous prenez intérêt. Recevez, en attendant, les assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

P. S, Dans le moment où je finis cette lettre, Monsieur, je reçois la vôtre de ce matin, qui me fait un très-grand plaisir. Tout finit, comme vous voyez, et le meilleur est de smquiéter le moins possible de ce qui est hors de nous. Je vous envoie néanmoins les deux passeports, parce que, pour la règle, il faudra que tous ceux de vos gens qui viendront a Genève en aient.

no

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

7 février 1767 , à Ferney.

J E ne sais comment faire , Monsieur , pour faire parvenir franc de port (cette lettre) à son adresse ; et on a volontiers recours à vous , quand on ne sait comment faire. C'est un pauvre diable de mes amis de Paris que je veux obliger. Je vous supplie de m'aider. Vous connaissez sans doute le Résident de Hambourg. Voulez-vous bien lui envoyer le paquet , le prier de l'affranchir de Hambourg à Pétersbourg, et me permettre de vous rembourser les frais ; cela doit être sans cérémonie.

Je commence à détester ce climat-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me le faire supporter. Il n'y a que la vue d'agréable dans le pays de Gex, et je perds les yeux.

Toute notre maison vous fait les plus tendres compliments.

LETTRE DE P. M. HENININ

Genève , 5 février 1767.

Je serai tout aussi embarrassé que vous , Monsieur, pour faire passer votre lettre à Pétersbourg. Le ministre du Roi à Hambourg s'est jeté par hasard, lui et son cheval, dans un four à chaux, où lui et son cheval ont été consumés en un instant. Ainsi je ne sais plus à qui m'adresser. Je verrai cependant à trouver le moyen de faire parvenir cette lettre à sa destination.

J'avais un jour mal aux yeux, et j'écrivis à un de mes amis:

Sans doute le ciel équitable.

Voulant me punir par mes sens, En a clioisi le plus coupable.

Tous les lorgneurs se glorifieraient beaucoup de vous compter parmi leurs confrères; mais il me semble (pie pour cette fois la peine passe le délit. J'espère qu'elle ne sera pas dural)le, et cpie

VOUS pourrez encore jouir des beautés de ce pays. Il a les grâces d'une capricieuse. Ses beaux momens font oublier tout ce qu'on lui a trouvé d'apreté, et un beau soir sur la terrasse de Ferney effacera le souvenir des neiges qui vous aveuglent aujourd'hui.

Respects et amitiés à tous vos commensaux. Je voudrais bien pouvoir mériter ce titre ^ mais <juand le devoir ne me retiendra-t-il pas ici? Par malheur pour Genève , trop de gens se mêlent de sa guérison, et la pauvre petite périra peut-être il force de médecins.

Vous savez sans doute que M. le professeur Vernet a fait imprimer son apologie. Je serais fâché que vous cessassiez de rire pour y répondre. Laissez-là ce docteur , et continuez votre Batrachomyomachie *,

* Le poème de la Guerre de Genève.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HEISNIN

i5 février 1767, h Ferncy.

Vous savez, Monsieur, que le pauvre Sirven est à Genève, et qu'il n'est représentant que contre le parlement de Toulouse. Son affaire va être plaidée au Conseil des parties, après en avoir obtenu permission au Conseil du Roy.

J'ai reçu de son avocat des instructions qu'il faut que je lui communique. Je vous supplie de vouloir bien lui accorder un passeport pour venir chez moi. Je crois qu'il vous en demandera bientôt un autre pour aller à Paris faire triompher une seconde fois l'innocence du fanatisme.

J'ai l'honneur d'être. Monsieur, avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre, votre très humble et très obéissant serviteur

Voltaire,

ii4

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Genève, 9 août 1767-

Mon secrétaire , Monsieur , m'ayant quitté pour aller être auprès du nouveau Primat de Pologne, j'ai jette les yeux sur M. Gallien * pour

* Ce Gallien était un jeune homme qui avait intéressé le duc (le Richelieu. Il l'avait envoyé à Voltaire pour chercher à en faire quelque chose. (Voyez les lettres de Voltaire au Duc, des 8 et 28 octobre 1766 , 13 janvier 1767 , et autres du même temps.)

Gallien répondit peu aux bontés du Duc et à celles de Voltaire; il se conduisit mal à Ferney. P. M. H., qui n'était pas instruit de ces détails, eut l'idée de le prendre pour secrétaire , dans l'intention de faire une chose agréable aux protecteurs de ce jeune-homme. Gallien fit dans ce nouveau poste de nouvelles sottises, et fut renvoyé , comme on le verra dans la suite de cette correspondance.

Lorsque P. M. H. voulut prendre Gallien pour secrétaire , il crut devoir en écrire au duc de Richelieu. Il commença sa lettre par Monsieur le Maréchal au lieu de Monseigneur j par inadvertance sans doute. Il paraît que le Vainqueur de Mahon était susceptible sous le rapport des titres j cela est d'autant plus extraordinaire que c'est

il le remplacer. Si vous croyez qu'il soit plus avantageux à ce jeune homme d'être seul chez un chétif Résident qu'en six ou septième chez un maréchal de France gouverneur de province, etc. je pense que vous donnerez votre agrément à ce que je lui propose. La place est assez bonne, et deviendra meilleure. Il aura ici des livres, des médailles, et beaucoup de paperasses à manier. Je souhaite qu'il y apprenne quelque chose, et

en général le défaut des parvenus qui craignent toujours qu'on leur manque de respect. Le Maréchal -Duc en écrivit donc à Voltaire, qui en parla à P. INI. Hennin, lequel écrivit une autre lettre au Duc : il y exposait qu'il n'était pas vraisemblable qu'il eut voulu lui refuser les titres qui lui étaient dus, en lui écrivant relativement à un arrangement qui pouvait lui être agréable. La réponse du Duc fut froide et polie.

Le Philosophe de Ferney approuva fort le courroux du Duc-, et il lui écrivit sur cette importante affaire dans des termes peu mesurés, puisqu'il était question d'un homme qu'il voyait tous les jours, et qu'il nommait son ami. (Voyez les lettres de Voltaire au duc de Richelieu, des 17 août, 9 et 12 septembre 1767,)

Au reste, le duc de Richelieu ne garda pas rancune. Quelques années après, se trouvant compromis dans une affaire suscitée par madame de S. Vincent, pour des billets portant sa signature fautive, et ayant besoin de faire arrêter un homme qui avait trempé dans cette affaire, et qui s'était sauvé à Genève, il écrivit à P. M. H. une lettre remplie d'expressions obligeantes.

surtout qu'il se mette en état d'être utile. Le règne de l'érudition à laquelle il vise est passé» et le plus sûr à tous égards est de ne pas fonder son existence sur la littérature. D'ailleurs si M. le Maréchal de Richelieu veut faire du bien à ce jeune homme, il l'enrichira en lui donnant dès à présent une petite pension.

Madame Denis vous dira, Monsieur, que la troupe de Prégny * a fait merveille. Je suis fâché que vous n'ayez pas pu voir cette fête. Vous y auriez trouvé de la jeunesse que vous ne craignez point, et beaucoup de gens qui vous aiment autant qu'ils vous admirent.

* Dans la maison de campagne de M. Sales, où on avait joué la comédie.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

9 auguste (1767) aoust est bien Welchc.

Ma foy, Monsieur, je crois que vous faites une bonne acquisition. Vous formerez ce jeune homme. Il sera ad iutus promptu-heriles. Je vais écrire à Monsieur le Maréchal de Richelieu. Je suis dailleurs à vos ordres comme Gallieu, et comme toutte notre maison, et comme tout le pays. C'est-à-dire, que vous avez mou catur.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

Genève, 6 décembre 1767.

Voici , Monsieur , la gazette du commerce où je n'ai marqué que les pièces qui ont suivi de j>rès la publication du livre de M. de la Rivière*. 11 y en a dans le commencement de l'année une ou deux qui traitent plus particulièrement des principes que cet écrivain a adoptés, qui appartiennent à l'auteur du tableau économique. C'est dans le Journal d'agriculture , que je n'ai point , mais que j'espère trouver ici, que sont celles où la matière est discutée à fond , et les auteurs des Ephémérides du citoyen sont les champions de Messieurs Quesnay et de la Rivière. Je suis bien aisé de vous avertir, au reste. Monsieur, que

* Mercier de la Rivière fut un des premiers économistes , parmi lesquels on comptait le docteur Quesnay, Mirabeau père, Turgot , l'abbé Beaudot, etc. Le livre dont il est ici question est sans

doute son ouvrage intitulé l'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques.

celte querelle a mis beaucoup de personnes sur la scène: M. de Mirahean , Madame de Marchais, M. de Forbonnais, etc. Je crois la seconde lettre d'un de mes parens auteur de plusieurs articles économiques dans l'Encyclopédie, et des lettres sur l'instinct des animaux , sous le nom d'un philosophe de Nuremberg, im des plus grands rieurs de Franco *.

Il y a trois ans que je passais ma vie avec des personnes occupées de l'économie politique, et j'aurais pu alors vous détailler leurs principes, que j'essayais quci(juefois de combattre ; mais j'ai perdu de vue toutes ces disputes , et je souhaite que vous appreniez à mes -amis et aux autres qu'on peut parler français en traitant des sujets économiques, et que tout législateur doit être clair.

* Lettres sur les animau: ^ par le philosophe de Nuremberg, C. G. (Le Roy./

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Mardy (i'^y)

VoiCY un pauvre garçon bien malheureux.

Voyez, Monsieur, ce que votre compassion peut faire pour luy. Il a eu le malheur d'être capucin. Je l'avais recueilli chez moy- il luv est échapé quelques paroles indiscrètes dans un cabaret. Le curé a soulevé les habitans contre luy. On veut lui faire un procez criminel. Je suis forcé de le renvoyer. 11 est fidèle, discret, et sait copier. Si vous pouvez le placer, je ne crois pas que vous en ayez des reproches. S'il peut vous être utile, il vous coûtera peu. Adieu,

Monsieur, je vous vois toujours trop peu. Vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments pour vous.

LETTRE DE P. M. HEⁱMZ[^].

A VOLTAIRE

A Genève , le 4 janvrr 1768.

Je VOUS ai caché jusqu'aujourd'hui, Monsieur, une sottise du sieur Galheu qui vous touche , et dont je me proposais d'avoir Thonncur de vous parler. Il y a déjà du temps que je l'entendais dire que vous travailliez à un dialogue sur les affaires de Genève, dont Ésope et Abauzit *

* Firmia Abauzit, ne à Uzès le 11 novembre 1679, de la religion réformée. Persécuté en Fiance pour sa croyance religieuse, il se retira à Genève, et fut bibliothécaire de cette ville. Il mourut le 20 mars 1767. C'était un homme d'une grande érudition, du caractère le plus modeste, le plus doux et le plus coramunicaiif : ses voyngrs, ses relations avec tous les savans de son temps, ses connaissances variées lui acquirent de la réputation. Il fut ami de Bayle et de Newlon. On a dt[^] lui plusieurs ouvrages, entre auties une excellente édition de i Hi.sloiit du Gencvc de Spon. Dans son Commentaire sur V u-i pocalypae j ildcfendit les opinions de l'aianismc moderne. Voltaii e en faisait un grand cas , et le consultait pour ses recherches.

étaient les Interloculeiirs. Toute la ville en parlait; on annonçait que les Représentans avaient nommé huit personnes pour y répondre; enfin ce chef-d'œuvre a paru, et, au premier mot, j'ai reconnu que mon étourdi en était Fauteur. Je lui en ai parlé, il est convenu qu'il y avait part ; je lui ai représenté qu'il vous avait

manqué essentiellement , et mon intention , dès ce moment, a été de ne plus le garder. J'ai écrit a M. le Maréchal de Richelieu, et, sans lui rien dire de celte faute du sieur GalKen , je l'ai prévenu que son protégé n'était bon que dans une bibliothèque. Sans doute il m'entendra. Aujourd'hui , les Représentans viennent de répandre dans la ville la feuille que j'ai l'honneur de vous envoyer , après laquelle il ne m'est plus possible de garder le sieur Gallien, 1° parce qu'il s'est mêlé d'écrire sans m'en faire part, 2° parce qu'il a eu envers vous une conduite très - blâmable , enfin, parce qu'il ne convient nullement qu'un homme qui vit chez moi se mêle dans les querelles de Genève , encore moins quand il n'y entend rien , et donne prise sur lui , comme il l'a fait , en mille endroits. Je vous prie , Monsieur, de me dire ce que vous jugez que je dois faire du sieur Gallien , qui ne peut plus rester chez moi après une pareille incartade. Le mieux est, je crois, de le renvoyer au plutôt à Paris.

J'étais sur le point , Monsieur , de partir pour aller coucher à Ferney, lorsque la ueij^c m'en a fermé le chemin. Aussitôt qu'on pourra passer, je me fais une fêle d'aller vous tenir compagnie. Je me flatte que vous n'avez pas besoin de protestation de ma part pour être persuadé du tendre et inviolable attachement que je vous ai voué ainsi qu'à madame Denis.

LETTRE DE VOLTAIRE A p. M. HENNIN.

A Ferney, 4 janvier 1768.

Lorsque vous prîtes le sieur Gallien, Monsieur, l'humanité et l'espérance qu'il se corrigerait sous Vos yeux m'engagèrent à ensevelir dans le silence tous les sujets que je pouvais avoir de me plaindre de lui.

M. le maréchal de Richelieu qui l'avait fait enfermer à St.-Lazare pendant une année, me l'envoya , et me pria de veiller sur sa conduite. Toute ma maison sait quelles attentions j'ai eues pour lui. M. le Maréchal me recommanda expressément de le faire manger avec les principaux domestiques. J'ai remph toutes les vues de M. le Maréchal, autant qu'il a été en moi, pendant une année entière. J'ai dissimulé tous ses torts.

Depuis qu'il est cliez vous, il a écrit à M. le maréchal de Richelieu des lettres dont je ne dois^ pas assurément être content, et que M. le Maréchal m'a renvovées.

Je me flatte que vous approuverez le silence que j'ai gardé si longtemps avec vous, et l'aveu que je suis obligé de vous faire aujourd'hui.

Je suis bien sûr, au reste, que vous n'avez pas admis ce jeune homme dans vos secrets, et (pie vous avez bien senti dès le premier jour (pi'il n'était pas fait pour être dans voirc confidence. Je sais à quel point il est dangereux, et vous ne savez pas ce que j'en ai souffert.

Le parti que vous prenez de le chasser est indispensable. Comptez que vous prévenez par là des chagrins qu'il vous aurait attirés. 11 voulait aller chez ses parents au village de Salmoran dont il est natif. Je pense qu'il est à propos qu'il y retourne incessamment. La plus grande bonté que vous puissiez avoir pour lui est de l'avertir sérieusement qu'il se prépare un avenir bien malheureux , s'il ne réforme pas sa conduite.

L'article de ses dettes sera très embarrassant. Je pense qu'il serait assez convenable que vous fissiez rendre les bijoux à ceux qui les ont vendus, et qui ne sont pas payés. Je crois qu'il doit beau-

coup au sieur Souchay marchand de drap. M. le maréchal de Richelieu ne veut point entrer dans ses dettes qu'il avait expressément défendues. Cependant si on peut faire quelque accommodement, je ne désespère pas qu'il n'accorde une petite somme.

Nous sommes infiniment sensibles, Maman et moi, à l'embaras et aux désagréments que sa mauvaise conduite peut vous causer*.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse avec le plus tendre et le plus respectueux attachement.

* Pour celte lettre et la précédente , voyez la lettre de Voltaire au duc de Richelieu , du 6 janvier 1768.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

13 janvier 1768, û Ferner.

Vous savez, mon très cher Résident, que la place (Je M. Camp *** ne convient mieux à personne qu'à M. Rieu, qui est né français, qui a servi le Roi longtemps dans les îles, qui vous a été utile pour vos passeports, et qui vous est attaché. Je suis bien persuadé que vous le protégerez auprès de M. le contrôleur-général, et que vous écrirez fortement en sa faveur. Vous pouvez même engager M. le duc de Choiseul à dire un mot pour lui. Un homme qui aime autant que lui la comédie mérite assurément de grand» attentions.

Je viens de recevoir une lettre de M. le duc de Choiseul à faire mourir de rire. Je ne manquerai pas de saisir cette occasion pour joindre ma très humble requête aux recommandations que je vous

* La place de coramissaire des sels du Valais.

is8

demande. On a toujours grande envie de faire une ville à Yersoy ^ mais avec quoi la nourrira-l-on ?

Si vous saviez à peu près le montant des dettes de ce petit polisson de Gallien de Salmoran, vous me feriez plaisir de m'en donner part.

On dit que la Reine n'est pas bien. En savezvous des nouvelles? Quand aurons-nous l'honneur de vous voir? On ne peut vous être plus tendrement attaché que

LETTRE DE P. M. HE.MNIN A VOLTAIRE

A Genève , le 13 janvier 1768.

Ce que vous désirez. Monsieur, est fait. J'ai demandé la place vacante faiblement pour moi et mes successeurs, et fortement pour M. Ricu, comme je pourrais vous le prouver en vous envoyant l'extrait de ma dépêche. Je me suis contenté de dire à Monsieur le Duc qu'il avait été question de réunir cette place à la* Résidence, mais que peut-être il y trouverait des inconvénients. J'ai mis M. le chevalier de Jaucourt en jeu pour M. Rieu, dont j'ai fait valoir les services, et la résolution de s'établir à Yersoix.

Voici , Monsieur, les deux seuls mémoires des dettes de Gallien. Je l'ai forcé à payer toutes les autres, à la vérité à mes dépens, mais je n'y veux plus penser. 11 m'avait dit qu'il allait à Paris , et je l'ai annoncé à Monsieur le Maréchal. Depuis il m'ap-

prend qu'il va d'al)ord en Dau|)hiné. Je crois qu'il ne pirouette que pour tomber à Ihopilal.

On ne me dit rien de la santé de la Reine, sinon qu'il n'y a aucun mieux.

lv)o

Dès que les cbemins seront libres, je vous assure bien 5 Monsieur, que vous me verrez, et souvent. Genève ni'ennuye à un point dont vous n'avez pas d'idée. Quelles gens !

Vous connaissez le tendre attachement que je vous ai voué.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève le 16 janvier 1768.

J'ai reçu par la poste. Monsieur, le paquet que j'ai l'honneur de vous envoyer. 11 était contresigné, et comme j'en attends un de ce volume , j'ai enlevé en même temps les deux enveloppes. Je vous en fais mes excuses.

On dit que tout se calme ici; il en est bien temps. J'ai la plus grande impatience de vous voir; mais les chemins sont encore impraticables. Aucune nouvelle de Paris ni de Versailles , sinon qu'on commence à croire que les finances se rétabliront tandis que celles d'Angleterre se dérangent. Il vient de paraître un ouvrage assez

court et fort bien fait sur ces dernières ; si vous vouliez le parcourir, je pourrais vous l'envoyer. 11 m'a appris beaucoup de cliïoses (pic j'étais souvent fâché de ne pas entendre.

Puisse la neige de vos montagnes faire bientôt place à la verdure, et puissé-je bientôt me promener avec vous sur votre Ijelle terrasse !

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

17 janvier 1768, à Ferney.

Savez-VOUS bien , Monsieur , de qui est l'ouvrage que vous m'envoyez.^ De M. le duc de la Vallicre. C'est une histoire du théâtre * , qui feraplaisirau Corsaire ** , grand amateur, comme moi, de ces coyoneries.

* Bibliothèque du Théâtre Français depuis son origine , (parle-duc de La Valhère) Dresde. (Paris) 1768. 3 volumes petit in-8", figures.

** Il est probablement question ici de Cramer, imprimeur à Genève, grantl amateur de l'art dramatique , et

ÎÔ3

11 y a un livre k Paris, qui fait grand bruit, et qu'on dit fort bien fait. On y prouve que le clergé n'est qu'une compagnie particulière, et non le premier corps de l'Etat *. Je souhaite assurément que les finances des Welches se rétablissent; mais le commerce seul peut opérer notre guérison, et les Anglais sont les maîtres du commerce des quatre parties du monde.

Comptez que pour le petit pays de Gex , il restera toujours maudit de Dieu. Mais en récompense il bénit la Russie et la Pologne. Ma belle Catherine m'a mandé qu'elle avait consulté dans la même salle des Payens , des Mahométans , des Grecs, des Latins, et cinq ou six autres menues

acteur du théâtre de Ferney. L'épithète de Corsaire se rapporte sans doute à son avidité à contrefaire les ouvrages qui paraissaient en France , et à imprimer les petits ouvrages échappés à la plume de Voltaire , qui lui en fait plusieurs fois reproche dans ses lettres.

Voltaire donnait quelquefois le nom de Corsaire à d'autres personnes, et même à son jardinier nommé Lambert qui était de Besançon, où il se retira , après avoir séjourné huit ans à Ferney.

"^ L'ouvrage dont il est ici question était attribué au marquis de Puységur, lieutenant-général. Voici son titre: Réflexions intéressantes sur la prétention du, Clergé à.' être le premier corps de l'Etat. Il fut supprimé par arrêt du Conseil d'Etat du 12 février 1768, comme plein de principes faux, et contestant au clergé, même ses propriétés.

JJ

sectes qui ont l) ensemble largement et gaiement *. Tout cela nous rend petits et ridicules.

Les hermites entourés de neige vous embrassent bien cordialement.

LETTRE DE P. M. HE^JNIN A VOLTAIRE.

A Genève^ le t février ij6S^

Je reçois dans le moment, Monsieur, ta réponse de M. le duc de Clouville sur la commission des sels du \alais; elle n'est pas satisfaisante. La voici mot pour mot :

c(Depuis , etc.

Je suis très iiché de cette décision, à laquelle cependant j'avais lieu de in'atteiKiœ.

Que dites-vous des gentillesse de nos Repré-

* Cela n'est pas dît expressémcut dans la lettre de l'Impératrice, qui est datée de Casan le \8 — 29 mai 1767. Voltaire , dans sa réponse à Calherinc II da 29 janvier 1 768, s'exprime cepjîndant à peu prcs comme il le fait ici.

lD4fc

senlans ? Je voudrais bien qu'on se hâtât de songer à Versoix. C'est le plus sur moyen de mortifier des gens qu'on ne veut pas écraser.

J'aurai l'honneur, Monsieur, de vous voir demain, à moins de quelque incident que je ne prévois pas.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Mardi matin, i*?" mars (1768) à Ferney.

Soyez très sûr, très aimable Résident, qu votre languedo-chienne avec ses beaux yeux n'avait point vu la deuxième Baliverne *. J'avais abandonné aux curieux la première et la troisième;

*La deuxième Baliverne est le second chant de la Guerre de Genève. Voltaire crut que La Harpe lui avait pris le manuscrit de ce chant en quittant Ferney et l'avait fait connaître à son arrivée àParis. Le public pensait de même. La Harpe chercha à se justi-

fier auprès de Voltaire qui ne fut jamais bien convaincu. Ce fait est d'ailleurs fort peu important aujourd'hui.

mais pour la seconde , je l'avais toujours laissée dans mon porte-feuille 3 et j'avais des raisons essentielles pour ne point la faire paraître. Si votre dame aux grands yeux l'a eue , ce ne peut être que depuis le mois de novembre , car La Harpe partit au mois d'octobre , et ce fut au commencement de novembre qu'il la donna à trois personnes de ma connaissance. Les copies se sont peu multipliées , attendu qu'on ne se soucie guères à Paris de Tolot l'apothicaire, de Flournoy, de Rodon, du prédicant Buclion, et autres messieurs de cette espèce.

Si quelqu'un avait pu me faire cette infidélité , c'était ce polisson de Gallien* cependant il ne la pas faite.

S'il était vrai que cette coionnerie eût paru à Paris avant le voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il Ta dit à son retour, pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près , il n'aurait pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant, il ne m'en dit pas un seul mot, au contraire. Il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits en effet ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se

justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parce qu'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était d'un sculpteur qui demeurait dans sa rue.

Je ne lui ai fait aucun reproche , mais sa conscience lui en faisait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux , et son visage prenait un air de pâleur qui n'est pas celui de l'innocence. Son procès est instruit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigoureusement; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner.

Non seulement j'ai eu le bonheur de lui rendre des services essentiels, mais je lui en rendrai toujours autant qu'il dépendra de moi. Je serrerai seulement mes papiers , si jamais madame Denis le ramène à Ferney.

Yoila , aimable Piésident, l'histoire au juste. Plût à Dieu qu'il n'y eût pas de plus grande tracasserie dans le monde. J'espère que vous verrez bientôt finir celles de Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté de donner au porteur cette gazette

i37 de France où il est parle des rodomontades Espagnoles contre l'Inquisition. Il y a des monstres auxquels il ne suffit pas de leur rogner les ongles, il faut leur couper la tête.

Tuus suni et scmp̄er ero.

LETTRE DE P. M. HE^S^m

A VOLTAIRE

A Genève, le i^{*1}[^] mars 1768.

Si j'avais pu prévoir, Monsieur, qu'on vous rendît compte de ce que j'avais avancé d'après beaucoup de personnes et en particulier la dame qui est venue à Genève ces jours-ci, je me serais bien garde de toucher cette corde à E'erney : mais je puis vous assurer qu'avant le départ de iNI. de La Harpe, on m'avait soutenu qu'il existait à Paris des copies du second chant ; on m'en avait même dit des vers. Si M. de La Harpe a contribué à divulguer une badinerie que vous vouliez laisser dans l'oubli, il a mal fait; mais à coup sur il n'a pas été le premier à la publier. Ce (pie j'ai 1 honneur de vous dire au reste ne vient pas do

id8

lui, puisqu'il ne m'en a point parlé, et que sa femme ne ma dit qu'un mot sur l'idée où vous aviez été à cet égard. M. Dupuits aurait mieux fait de ne pas vous instruire d'une particularité qui pouvait vous déplaire. Mais encore une fois, les choses ne sont pas allées comme vous avez pu le croire, et j'espère éclaircir ces détails pour votre satisfaction et pour la justification de M. de lia Harpe, qui vous aime autant qu'il vous respecte, et que je serais très-fâché qui eût des torts vis-à-vis de vous.

Voici les deux dernières gazettes.

Quand vous voudrez n'être pas seul, je vous prie de me le faire savoir. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurai de vous prouver , en tout temps et de toutes manières, mon dévouement.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Mardy au soir i mars (i j68.)

Mon chei minisire , non ministre prédicant, j'ay l'honneur de vous renvoyer votre gazette. Elle donne quelques espérances aux

cœurs bien faits. Je commence à croire que les ordres donnez à tous les gouverneurs de place sont quelque chose de sérieux.

La petite micvreté de La Harpe n'est pas si sérieuse , mais elle est certaine et avérée. Je sais que le Gallien en avait retenu (quelques vers: mais je suis très sûr qu'il n'en avait point pris de copie. Bailleurs cet Antoine, ce sculpteur dont La Harpe prétendait tenir le manuscrit, a été interrogé par un de mes amis. Sa réponse a été que La Harpe était un menteur et quelque chose de pis. Cette inlidéhté m'a fait beaucoup de pcuio. Mais je pardonne aisément. J'attends les beaux jours pour vous vonir voir dans votre chatau de Gaillardin. (lar j)Our Genève, il n'y a pas moyen que j'aille me fourer à travers de leurs tracasseries.

1 JiO

Maman est partie * , me voyla hermite. Vous savez que le diable le devint, quand il fut vieux» Mais, quoy qu'on die, je ne suis pas diable.

interini vale.

LETTRE DE P. M. HENWN A VOLTAIRE

A Genève; le i5 mars 1768.

Je suis accoutumé, Monsieur, à entendre redire vingt fois en nn jour le même mensonge par différentes personnes dignes de foi. Aussi ne me pressai-je pas de croire les choses les plus probables. Celle qui m'engage à avoir l'honneur de vous écrire n'est pas de ce nombre, mais il m'importe beaucoup de l'éclaircir. On a assuré hier ici , Monsieir, que vous vouliez vendre Ferneyj que même plusieurs genevois y pensaient. En conséquence , une personne avec qui je suis fort lié ici

♦Madame Denis était allée s'établir à Paris. Elle revint l'année suivante à Ferney.

ni* a offert d'en acheter avec vous argent comptant. J'ai rejeté très-loin cette idée. Enfin on m'a prié instamment de savoir si vous étiez dans l'intention de vendre cette terre , et je prends le parti de m'en informer à vous-même. Je ne puis vous dire, Monsieur, à quel point je serais fâché de vous voir quitter une aussi belle habitation, et le voisinage de Genève. Peut-être y aurait-il moyen de ne pas vous ôter la faculté d'y revenir? Faitesmoi le plaisir de me répondre. Quelque soit votre résolution, je serai peut-être assez heureux pour vous rendre service.

Je me flatte que vous ne doutez pas de mon , etc .

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

15 mars 1768, à Ferney.

Il est vrai. Monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent , et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable , et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus; le tout pour faire des rentes à ma-maman , car, pour moi, je ne dois penser qu'à mourir. Tout ce que je puis dire, c'est que quiconque achètera Ferney fera un excellent marché. Je pourrais en ce cas habiter Tournay ^ ^ car je ne puis plus passer qu'à la campagne le peu de temps qui me reste à vivre,

*Le comté de Tournay situé près de Genève , entre les terres de la République et celles de France, et qui avait le privilège de ne rien payer à aucun des deux Etats. Voltaire l'avait acheté en 1758.

Permettez que je vous embrasse le J]liis teiulrc-
ment du monde.

LETTRE DE P. M. HEJN^IN

A VOLTAIRE

A Genève le iG mars 1768.

J'ai fait connaître vos intentions, Monsiem', et on me presse de vous prier de mettre un prix à votre terre. Si je continue à me mêler de cette affaire, c'est bien plus pour ne pas désobliger des amis, qu'avec le désir de réussir, du moins siu' le pied proposé, car il me paraît impossible que vous habitiez Tournay l'hiver, et je suis bien sûr d'ailleurs que INIadame Denis serait au désespoir que vous vous gênassiez pour lui faire des rentes. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je vous prie de me mettre à portée de répondre aux personne» qui m'ont mis en jeu. Je pourrai un de ces jours aller causer avec vous sur cette affaire, et vous donner quelques idées d'arrangement qui vous paraîtront peut-être convenables à votre position et aux motifs qui vous déterminent.

On me mande que la Reine est mieux , mais que la joie de ceux qui l'entourent pourrait bien n'être pas durable.

Je suis très sensible. Monsieur, aux témoignages de votre amitié , et rien ne me ferait plus de plaisir que de pouvoir vous donner chaque jour des preuves de mon tendre attachement.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

18 mars 1768.

J'ÉTAIS près de signer le traité aujourd'hui , mon cher Ministre. On donne deux cent vingt mille livres, en prenant la moitié des meubles, et en me donnant l'autre; mais on ne paie que soixante mille livres argent comptant , et le reste en dix années. Cet arrangement m'a paru peu convenable. Je n'ai point signé. Il faut un peu plus d'argent comptant. Yoyez si vous pouvez rendre ce service à Madame Denis. Voici un état fidèle de la terre. J'ai le cœur navré en la quittant; mais je ne l'ai bâtie que pour maman , et il faut que la vente la mette à son aise.

Quand vous serez à votre maison de canijingnc, ne pouvez vous pas pousser jusqu'à Ferney? Car, en conscience , je ne puis aller à Genève.

Dès que vous serez arrangé dans votre petite maison , je quitterai mes confins uniquement pour vous.

A P. M. HENNIN

Mercredi au soir (,.. mars 17C8.)

Mille tendres remerciements à mon très cher Ministre. Je n'oublierai jamais ses bontés. J ai peur que la fille au vilain ne soit déjà mariée, du moins je la crois fiancée. Si vous pouvez, Monsieur, vous échapper un moment et venir à Ferney, j'ai bien des choses à vous dire. Je ne vous dirai jamais combien je vous aime et révère.

LETTRE DE P, M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 19 mars 1768.

Il y a du changement. Monsieur, clans ce qui m'a conduit chez vous hier. Tandis que j'étais à

Ferney 5 M. et Mad. de T ont consulte

leurs parens sur le mémoire que vous m'avez envoyé. On a trouvé la terre trop chère , du moins pour leur fortune qui est d'environ vingt mille livres de rente y compris une maison en ville. Ils avaient cru que Ferney n'irait qu'à cent-cinquante ou soixante mille livres, et voulaient le payer argent comptant. Ils avaient même pris des arrangemens pour avoir cette somme en signant le contrat. Comme j'ai su leurs intentions en arrivant, je n'ai point envoyé votre lettre à M.Tronchin, et j'ai l'honneur de vous la remettre. Ainsi le marché que vous avez avec lui n'est pas rompu. Au reste votre dessein de vendre occupe beaucoup ici , et je ne doute pas que vous n'ayez d'autres offPres. Faites-moi le plaisir de me marquer si toute votre terre est de l'ancien dénombrement.

Je suis très-f[é]licité , et pour vous, et pour mes amis, que cette affaire n'ait pas pu s'arranger, lis en avaient la plus grande envie, mais on leur a représenté qu'ils se mettraient trop à l'étroit. Quant à l'acquisition en elle-même, je la trouve si bonne que je voudrais être en état de faire avec vous le marché dont je vous ai parlé qui vous laisserait jouir de l'ouvrage de vos mains.

Tout ce qui pourra vous retenir à Ferney me paraîtra avantageux. Tournay est un vilain manoir, surtout en hiver, et j'avoue que je n'aime pas à vous voir semer dans le champ de M. le Président *.

Pardon, Monsieur, du peu de succès de mes soins. Us n'avaient pour objet que de vous donner une preuve de mon dé-

vouement , et vous ne devez pas douter du plaisir avec lequel je saisirai toujours les occasions de faire ce qui vous sera agréable , personne ne vous étant plus attaché que je le suis et le serai à jamais.

* Charles de Brosses , premier président du parlement de Bourçogne, auteur de plusieurs ouvrages d'érudition , auquel Voltaire avait acliété la terre de Tournay à vie. Il n'était pas content de ce propriétaire, qui lui causait beaucoup de tracasseries. (Voir sa lettre à ce président, du 20 octobre 1761.)

LETTRE DE VOLTAIRE

15 auguste 1768. A Ferney.

A PROPOS, Monsieur, on dit que vous avez été diner au château d'Annemasse. Est-ce que vous voulez l'acheter? Vous me feriez plaisir. Mais n'auriez vous pas vu là un M. de Foncet, un président, qui prétend arranger l'hoirie, et peutêtre acheter la terre en payant les créanciers? S'il y a quelque chose sur le tapis , soyez assez bon pour m'en faire confidence. Je suis facile en affaires* et d'ordinaire quand on me rend les trois quarts et même la moitié de l'argent que j'ai prêté, je crois avoir fait un excellent marché.

On dit que celui du Roi de Pologne n'est pas si bon que les miens. S'il jouissait en paix de la moitié de son royaume , je ne le croirais pas encore aussi heureux que moi, à moins qu'il ne digère, chose à laquelle j'ai renoncé. Aimez toujours un peu le solitaire de Ferney, vous ne l'aimerez pas long-temps.

LETXrxK DE P. M. HE>NI>

A VOLTAIRE

Le i5 qui n'est pas plus augu te que le i^î (août ijfJS.)

Août peut être barbare comme pain ; mais il est seul
pour signifier un de nos mois , et auguste a déjà, ce me
semble , assez d'étendue. Pardon ; c'est peut-être la seule
chose en quoi je ne pense pas comme vous.)

Iii est vrai^ Monsieur, que Madame de Monthou s'étant
adressée à moi dans l'embarras où elle se trouve, j'ai été bien aise
de rendre service à cette bonne dame qui est fort à plaindre.
Comme je crains toujours de vous importuner, je ne me suis pas
pressé de vous rendre compte de ma conférence avec M. de Fon-
cet, dans laquelle il a été question de votre créance. Votre bon
cœur vous a fait hasarder de l'argent sur une terre déjà hypothé-
quée. Cependant, si Tarranoement projeté a lieu, vous ne perdrez
au pins que ce que vous avez bien voulu perdre. Ce n'est pas la
peine d'écrire tout le détail du projet. Au premier jour, je vous le
ferai de vive voix.

Votre ami, le Roi de Pologne, est un peu mal-

i5o mené par votre amie, l'Impératrice Catherine, et votre ami
le Primat m'a l'air de les jouer tous les deux. En attendant, les
Puissances sont fort affamées de la chasse de saint Stanislas et du trésor
de son église. Cracovie va vraisemblablement être au pillage.
Ou je me trompe fort, ou ce ne sont pas là des affaires bien et
honnêtement conduites. Cultivons notre jardin, et ne nous cha-
grinons ni des sottises, ni même des crimes de ce meilleur des
inondes. Je compte bien vous aimer longues années ici-bas, sans
compter la suite. Qui est-ce qui digère? J'ai la goutte, et vous
courrez comme un basque.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

18 auguste 1768, à Ferney,

Je ne vous al point du tout prié, Monsieur, de mettre Auguste à la place d'Août, comme en usent tous les peuples de l'Europe, excepté les Welclies. Mais je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Anneniasse , attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les règles ont été observées dans mon contrat.

Je plains beaucoup madame de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez vous bien avoir la bonté, Monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Annemasse soit en eau claire , soit en eau Irouhkv

Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin ; et, si vous accommodez cette affaire , je vous serai très obligé de me faire rendre quelque sous pour les louis d'or que j'ai donnés. Je souhaite à Stanislas et à Catau toutes les prospérités imaginables; mais à vous surtout, Monsieur, que j'aime mieux que tous les potentats du Nord.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Dimanche au matin, 25 septembre 1768.

Je vous remercie de tout mon cœur. Monsieur, du bon gros paquet que vous avez bien voulu me faire tenir. Je vous demande

encore une autre grâce, et même deux. La première de me dire comment on écrit à ce brave jurisconsulte , qui est devenu à peu près premier ministre à Naples, et qui soutient si bien les droits de la couronne contre le cher Rezzonico.

La seconde est de vouloir bien me dire si les Enfants de France ne sont précisément entre les

maines des femmes que jusqu'à l'âge de sept ans. Ces sept ans sont-ils comptés à six ans et un jour, comme la majorité à treize ans et un jour. Vous devez savoir cela sur le bout de votre doigt , vous qui êtes de Académie.

Avez vous lu l'examen de l'Histoire de Jean (cm i IV , imprimé à Genève chez Philibert *. On y dit que le petit-fils du grand Shah-Abas a été bercé pendant sept ans par les femmes et huit ans par les hommes pour en faire un automate. On y dit encore plus de mal du président Hénault , en le nommant par son nom. Il serait curieux de savoir le nom de l'auteur benévole.

Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur. Vous aurez beau faire et beau dire , le roi de Pologne restera toujours roi de Pologne , et moi, je resterai toujours votre très attaché
Je ne le peu de temps que j'ai à l'égaler.

* Examen de la nouvelle Histoire d'Henri IV, par M. de Bury, par M. le marquis de B.... A. Genève, chez Philibert Cramer. (Voyez la lettre de Voltaire à M. Marin , du 17 juillet 1769. Il en parle aussi dans deux lettres à d'Alençon, des 15 juin et 31 décembre 1768.)

1" Je crois. Monsieur, que l'adresse que vous me demandez est : A Son Excellence Monsieur le Marquis Tanucci , Ministre d'Etat , à Naples.

2" On dit que les enfans de nos rois sortent d'entre les mains des femmes à l'âge de sept ans, et quoique j'aie habité Versailles , je ne sais rien à cet égard , sinon que c'est à peu près à cet âge qu'on leur donne gouverneur et précepteur. Qui est-ce qui sait exactement ce qui se passe sous ses yeux?

5** On m'a nommé l'auteur de l'examen de l'Histoire de Henry IV. C'est, si je ne*me trompe , le Marquis de Bellosse, languedocien *.

Voilà , Monsieur , une réponse bien sèche; mais votre lettre m'a trouvé dans un moment où quelques affaires d'autrui me chiffonnent.

De la compagnie, des fêtes, des visites, m'ont

* On croit cet ouvrage du marquis de Bellosse.

empêché de vous voir depuis long-temps. D'ailleurs, vous vous vouez si fort à la solitude, que les gens dissipés doivent vous être de plus en plus importuns.

Adieu, Monsieur, conservez-moi vos hontes. Je ne vous rendrai jamais tous les sentimens qui m'attachent à vous.

LETTRE DE y(3LTx\lRE A P. M. HENNIN.

A Ferney, samedi au soir.

(00 septembre 1768.)

MoxN très aimable et très cher Résident, voicy un paquet qu'on m'adresse. 11 me semble (jue Monsieur voire frère peut beaucoup dans cette affaire. Il s'agit des vivants et des morts. Us vous auront tous obligation *. Pour moy, tant que je

* Il s'abaissait, clans cette lettre, d'un mémoire fait par M. Pacou, sur la nccssilé de transporter le cimetière de l'église de Saint-Louis de Versailles hors de la ville.

i56 serai au nombre des vivants , je vous serai bien tendrement attaché.

LETTRE DE P. M. HENÎ^liX

A VOLTAIRE

A Genève, le 2 octobre 1768.

Vous jouez j Monsieur et très-cher voisin, le rôle le plus flatteur en ce bas monde , celui de réparateur des torts de l'humanité. Le mémoire de votre empesté est sûrement connu de mon frère, et sûrement aussi il ne tient pas à lui que nous soyons débarrassés de ces magasins de pourriture qui empoisonnent l'air de nos villes. Je l'exhorterai demain à se mettre à la brèche pour faire obtenir satisfaction au sieur Pacou, et j'aurai Fhonneur de vous instruire du succès de ses démarches.

Le frère de P. M Hennin était procureur du Roi à Versailles.

La lettre de Voltaire à M. Pacou, en réponse h l'envoi qu'il lui avait fait de son mémoire, est du 3 octobre 1768.

i57 J'ai clioz moi deux philosophes qni se préparent à vous rendre leurs devoirs, M. le duc de Bra- •^ance et M. le baron de

Switen. Ils auront soin de vous prévenir pour ne pas vous déranger , et si je puis les accompagner, je m'en ferai le plus grand plaisir. J'aime tous ceux qui vous aiment, Et vous savez pourquoi.

I. LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENIN

Lundi matin, 2 octobre 1768, à Ferney.

Puisque vous m'avez écrit, Monsieur, ce pauvre malade dans la nécessité de mettre un habit et des souliers, et de recevoir un Duc de Bragance, il est juste que ce soit vous qui fassiez les honneurs du pays, et qui le receviez dans ma chaumière. J'avais pris la liberté de le prier pour mardi, mais comme malheureusement mardi est jour de casse, je lui demande en grâce à lui, comme à vous, que ce soit pour mercredi. Ayez la charité de réussir dans cette négociation. Je vous remercie de tout mon cœur de vos recommandations en faveur des pestiférés de Versailles.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENIN

Lundi au soir (2 octobre 1768), à Ferney.

Vous daignez venir sans doute, Monsieur, chez le vieux malade entre une ou deux heures mercredi? Connaissez vous M. de Menon le nouveau contrôleur général? Ah! que la Riforma delVitalia * est un bon livre ! Qu'on laisse faire les Italiens , ils iront à bride abattue. Que vous êtes heureux, vous verrez le jour de la révolution, dont je n'ai vu que Faurore, et cela sera fort plaisant !

* Di una riforma d'Italia ossia dei mezzi di riformare i più cattivi costumi e le più perniciose leggi d' Italia. In Villafranca 1767.

Un vol. in- 12. — Ouvrage relatif aux abus religieux, et très fort pour l'époque où il parut.

LETTRE DE P. M. HEZSIM>

A VOLTAIRE

Mardi, 5 octobre 1768.

J'avais dit, Monsieur, à voire commissionnaire qui me trouva sur le pont de Saint-Gervais que ce que vous proposiez était décidé, et serait comme il vous plaisait. INous nous rendrons demain à votre invitation à l'heure indiquée.

M. le baron de Switen, ci-devant Résident de l'Empereur à Varsovie , a cru s'apercevoir que, dans tout ce (pie vous avez écrit ici , il n'est fait nulle mention de lui ; il en a conclu qu'à vos yeux les iniquités des pères retomlaient sur les enfans. Je n'ai vu ce procédé autorisé dans aucun de vos ouvrages, et me suis souvenu d'ailleurs que depuis peu vous aviez donné dans la personne

de M. le duc de S M * une preuve de

votre façon de penser sur les l>rancl)cs (lui ne tiennent de leur tronc que le nom. Mon baron

* Probal)lement le duc de Saiiit-Mrgrin , qui était venu à Ferney que^iue temps auparavant. (Voyez une lotira de Voltaire à ce duc , du 4 novembre 1768.)

160 lie veut pas absolimient s'exposer à vous déplaire, et exige que nous le laissions seul. Tirez-moi d'embarras 5 je vous prie, en me disant de vous l'amener. Il est très digne de vous être présenté.

On m'a nommé le nouveau contrôleur-général, M. d'invault, ci-devant intendant d'Amiens. Je ne le connais pas plus que M. Menon , qui est peut-être le même * , pas plus que M. de Laverdy. Je soubaite que ce soit un homme clair et qui débrouille les fusées de ses prédécesseurs.

Les clioses curieuses sont bonnes à voir ; mais j'aimerais encore mieux, les choses utiles , et qui est-ce qui se chargera de les mettre à la place de nos folies françaises ou italiennes ? Ni vous , ni moi , Monsieur , ne verrons cela , ni malheureusement , je crois , ceux qui viendront après nous. Le monde ne fera jamais que changer de lisières.

* Le nouveau contrôleur général se nommait en effet de Menon d'invault.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Mardi, & deux heures (3 octobre 1768.)

Je ne savais point du tout , Monsieur , quelle compagnie Monsieur le Duc de Bragance mène avec lui. Je l'avais supplié seulement de venir avec les personnes qui sont de son voyage. J'apprends que M. le baron de Van Switen est avec lui à Genève; son nom et son mérite redoublent Fenvie que j'avais de faire ma cour à tout ce qui accompagne Monsieur le Duc de Bragance, et j'irais moi-même me présenter à Monsieur de Van Switen , si le triste état où je suis me permettait de sortir. Voulez vous bien avoir la bonté , Monsieur, de l'instruire de mes sentiments. A ous connaissez ceux que j'aurai toute ma vie pour vous.

LETTRE DE VOLTAIRE A p. M. HENNIN.

7 décembre (1768), à Ferney.

Monsieur Hennin est supplié de vouloir bien se souvenir de l'agréable promesse qu'il a faite de prêter la réfutation du système mis en lumière par le Solon de l'Empire Russe *. On le lui rendra avec la plus grande fidélité du monde. Il ne tient qu'à lui de le donner au porteur , ou de l'envoyer chez M. Souchay.

* Il est très probable qu'il s'agit ici du manifeste du Grand-Seigneur contre la Russie , relativement aux affaires de Pologne et à la conduite de l'impératrice Catherine II envers la Porte ottomane , qui avait été remis par le Reïseffendi aux ministres étrangers le 2 novembre de cette année. Le ministre de Russie à Constantinople avait été conduit au château des Sept-Tours. La guerre entre ces deux puissances commença l'année suivante.

Il serait aussi possible qu'il fût question de quelque brochure relative au nouveau code de lois que l'impératrice Catherine II faisait rédiger à cette époque. — Je n'ai pas pu découvrir d'indication plus précise sur ce passage.

^ «,%^ft/«. «.^-v «^^ -V «.1

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Versailles, le 30 décembre J768.

J E me suis acquitté de votre commission , Monsieur. J'ai embrassé avec bien du plaisir madame Denis dans sa nouvelle habitation. Quelque bien qu'elle v soit , elle regrette les neiges et la bise de Ferney; ses yeux sont toujours tournés vers vous. Vous voir était devenu son premier l'esoin, et de long-temps elle ne s'accoutumera à s'en trouver privée. Elle éprouve d'ailleurs plus

que personne combien quinze ans apportent de changement dans Paris. Le plus fâcheux dont je m'aperçoive est dans l'humeur. Vous n'avez pas idée de ce que sont devenus vos bons compatriotes. A leur ignorance , leur incurie , leur gaieté, ils ont substitué un ton dissertateur, la fureur de gouverner, et un maintien presque espagnol. Je me trouve un évaporé auprès des petits messieurs qui débudent dans le monde. Ce n'est pas que la jeunesse fasse moins de sottises:

mais elles ne sont et ne peuvent plus être prises pour des étourderies, ce sont de bonnes grosses noirceurs , des crimes mêmes , qui indignent les honnêtes gens, et font craindre que chacun ne prenne le parti de se faire justice , et que la douceur de nos mœurs qui en fait sinon le seul, du moins le principal mérite, ne nous soit même ravie.

Vous croirez bien que je ne passe pas ma vie à examiner tristement cette révolution qui, j'espère, influera très-peu sur mon bonheur dans nos montagnes. Elle m'afflige quelquefois; mais je vais chercher le remède chez mes amis et les vôtres. J'en vois beaucoup, dont je vous entretiendrai au plus tard dans trois mois. L'avantage que j'ai de vivre auprès de vous me fait un mérite à leurs yeux. Je suis questionné plus qu'un Indien , et je réponds à chacun selon sa jauge.

Madame la duchesse de Choiseul ma dit , il y a quelque temps, qu'elle croyait être mal dans votre esprit. Je l'ai assurée du contraire. Si vous lui écrivez en conséquence , ne me nommez pas. Je ne vous dirai rien du Duc j il a bien des affaires et bien des ennemis, et c'est dommage pour lui et pour l'Etat. Je ne sais pas encore s'il me fera du bien, mais je lui en souhaite beaucoup, car il est bon et juste , entend bien ce qu'il écoute, et a dans l'ame une

sorte de grandeur d'autant plus précieuse qu'elle devient plus rare.

iG5

Adieu, Monsieur, il ii'v n pas un jour d.ins l'année on je croie pouvoir me permettre de vous fatiguer de compliments. Aimez moi comme j(vous aime , et ce sera toujours de plus eu plus.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

11 janvier 1769, à Feroey.

Pardon , pardon , mon très cher et très aimable Résident. U y a huit jours que j'aurais du vous répondre , et un mois que j'aurais dû vous prévenir. Si vous aviez malheureusement mon âge 5 vous trouveriez les choses encore bien plus changées qu'elles ne vous l'ont paru. J'ai bu autrefois la lie d'un vin qui était encore assez bon. Le tonneau nouvellement percé est de Brie. Votre Principal est presque le seul homme qui soutienne l'honneur du pays, et qui joigne la grandeur d'arae à l'esprit et à la gaieté. Oa me mande (jue ses ennemis se démènent beaucoup. Tant pis s'ils réussissent. C'est un des plus grands malheurs qui puissent airiv-cr à feu ma patrie.

Vraiment il est vrai que madame sa femme s'est donné les airs de prétendre élrc mal à ma coui*

i66 Mais j'ai de quoi rabattre son caquet , car je serais homme à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprit faux. Enfm, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi.

Vous ne reviendrez sans doute qu'au printemps, mais j'ai bien peur que vous ne trouviez un printemps fort vilain. JNous avons un hiver si doux qu'il en devient fade. 11 faut avoir sa dose de bise chaque année 3 nous l'aurons malheureusement au mois de mai. Vous gèlerez de froid dans le jardin que vous avez si joliment planté. Je me suis promené aujourd'hui dans le mien pendant une heure , et j'avais chaud. Nous serons en fourrure à la Pentecôte.

On dit que Catau a déjà battu les Infidèles; cela leur apprendra à renfermer les femmes. Ces marauts là ne sont bons qu'à être renvoyés audelà de l'Oxus dont ils viennent. Je ne m'accouleme point à voir la Grèce gouvernée par des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Si la Grèce était Kbre, j'irais mourir à Corinthe , quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller. Je déteste également les Turcs et la bise. Pour votre Pologne, je la plains; c'est pis que jamais.

Adieu, soyez heureux autant que vous méritez de l'être, et conservez moi vos bontés.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Samedi au matin (15 mars 1769) , à Ferney.

La représentation des Scythes ne sera que pour samedi. M. le Résident est supplié de vouloir bien donner au porteur toutes les guirlandes de fleurs qu'il pourra.

M. de Bournonville * n'en a pas semé sur nos pas; mais nous pourrions très bien en avoir sans lui.

Tachez aussi, je vous en prie, de nous envoyer le volume que vous avez fait relier dans lequel se trouve l'épître de l'abbé de

Rancé à ses moines.

N. B. 11 se pourrait bien faire que la pièce ne fut jouée que de demain eu huit, au lieu d'aujourd'hui en huit; cela sera, je crois, plus com-

* Voyez la lettre du 29 janvier 1-67.

mode pour vous. Je vous prie de le dire à mon cher Corsaire.

Adieu, Monsieur, vale et ride.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 16 mars 1769.

Je n'aurai pas. Monsieur, le plaisir de voir les Scythes auprès de vous. On s'imagine au-delors que tout est ici dans la confusion , et s'il arrivait la moindre chose tandis que je m'amuserais à Ferney , vous jugez des reproches que je m'attirerais.

M. Dupuits vous remettra, Monsieur, la lettre de Tabbé de Rancé que j'avais depuis deux ou trois jours sur ma table.

Il paraît que l'orage de là-bas commence à se calmer.

On dit que vous êtes content de nos acteurs. Nous dirons beaucoup à la prima donna de ne pas faire la petite bouche, et il faut espérer qu'elle nous écoutera , parce que nous lui en imposons moms que vous. Je suis très aise de vous savoir

occupé de clioses qui vous amusent. J'en fais de même quand je le puis; mais les occasions sont rares.

Salut, santé et gaîté.

LETTRE DE VOLT A I H E A p. M. HENNIN.

A Ferney, lundi 3 juillet 17C9.

L'hermite de Eerney se laisse aller demain mardi à une horrible débauche. 11 a l'audace de donner un petit diner à un jeune antiquaire qui lui a paru très aimable. Monsieur Hennin veut il , en cette qualité , nous honorer de sa présence , et dire ce qu'il pense des ruines de Pahuire? Le Solitaire lui montrera une belle médaille moderne; il jugera si elle est digne de l'ajitiquité. Ledit Solitaire lui présente son très tendre respect.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Luntîi , 3 juillet 1769.

J'É T A I S fort impatient d'aller visiter le laborieux hermite , et il n'était besoin ni d'antiquités , ni d'antiquaires pour me faire courir à Ferney, si de petites affaires multipliées ne m'avaient retenu ici. J'irai avec grand plaisir demain manger le poulet et boire le vin du plus joyeux de tous les vieillards. Je lui conterai toutes les folies que j'ai ramassées depuis notre dernière promenade.

La Corse est heureuse et contente. M. De Vaux me mande qu'il n'en a pas coûté trois cents hommes tant tués que blessés , et que la discipline a été telle qu'on n'a J3as été obligé de faire une seule exécution militaire. Paoli est à Pise. Il se loue beaucoup de M. De Vaux , et cite des actions des Français qui font honneur à nos troupes.

Respect , amitié , et dévouement à celui qui cultive son champ,
sa lyre d'or à la main.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNTN

4 octobre (17G9) au soir.

Je suis à vos ordres, Monsieur, et je vous remercie de la préférence. Vous n'avez qu'à envoyer clicrcher les rogatons dont vous avez besoin. Je viendrais vous les porter moy-même, si mon poulds était comme celui d'un autre homme.

J'ay l'honneur d'être , avec tous les sentiments que je vous dois.

Monsieur ,

Votre très-humble et très obéissant serviteur ,

Le \ieux malade de Ferney.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

30 octobre 1769, à Ferney.

Ma haute dévotion, Monsieur, m ayant fait craindre qu'on ne fit accroire au Roi de Prusse que je suis l'auteur de la lettre véritablement digne d'un homme qui a fait ses Pâques , j'envoie à M. Genep mon désaveu dans une lettre à M. le duc de Grafton. La lettre est à cachet volant, je vous prie de la lire. Je me flalte que M. Genep aura la bonté de l'envoyer. Vous voyez que les Anglais ont des fanatiques, comme nous avons des Jansénistes. Il n'y a point de grandes villes où il n'y ait beaucoup de fous *.

Bonsoir, Monsieur, je vous supplie de vouloir bien meltre mon paquet pour M. Genep dans le vôtre pour la Cour; je vous serai sérieusement obligé. Maman et moi, nous sommes comme vous le savez , entièrement à vos ordres.

On dit les Russes à Yassi et à Bender.

* M. Genep était employé dans les bureaux des affaires étrangères.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève , le 5o octobre ij[^]p.

J'applaudis à vos scrupules, Monsieur, et je fais partir votre lettre. J'exhorterai mon ami à veiller toujours sur les faussaires anglais, qui, par fanatisme ou par malice, vous font écrire de longues lettres aux Rois que vous n'êtes pas dans l'habitude d'ennuyer quand vous vous y mettez. M. le duc de Graflon sera très-sensible à votre hommage ; mais je doute que, dans ce moment-ci, il le rende public. Sa nation l'a pris en grippe , comme nous avons fait, M. Silhouette et M. de Laverdy. A propos de ce dernier , n'a-t-il pas fait défendre, sous peine d'être pendu, d'écrire sur les matières de gouvernement. Si jamais vous faites son apologie , ce que je regarde comme très-possible à beaucoup d'égards, glissez légèrement sur ce trait (qui ne lui fait pas honneur.

Voici enfui le dessin pour IcsGuèbres. Il me paraît très-bien , et la gravure en scraencoreplus joUe.

SI vous jngez à propos que Bricliet * la fasse, je vous prie de me le mander, en me renvoyant surle-champ le dessin. Vous l'aurez à la fin de la semaine. On mettrait en bas le vers de la pièce

que vous jugeriez à propos. J'ai demandé à l'artiste pourquoi il avait tant tardé à vous satisfaire , il m'a répondu que ventre affamé n'a point d'imagination , que tant qu'il avait été inquiet sur son dîner, il lui était impossible de trouver dans sa tête le tour à donner aux figures. On paye quatre louis ces dessins à Gravelot, et ils ne sont pas mieux. Les gravures finies, de cette grandeur, coûtent à Paris deux louis. Je ne dis ceci, Monsieur, que pour tranquilliser votre générosité; il est convenable que l'artiste soit récompensé; mais je voudrais bien qu'il ne s'accoutumât pas à mettre ses ouvrages à trop haut prix.

Je vous félicite. Monsieur, de votre réunion avec madame Denis **. Vous connaissez l'un et l'autre le tendre attachement que je vous ai voué; il ne peut que s'accroître, et je souhaite vous en donner des preuves jusqu'au temps où tous les hommes seront sages. Voilà, si je ne me

* Brichet était un dessinateur et graveur fort médiocre.

** Madame Denis, qui avait été s'établir à Paris au commencement de 1768[^] était revenue depuis peu à Fernej, auprès de son oncle qu'elle ne quitta plus.

trompe , une hyperbole ; mais elle rend ce dont je veux vous convaincre.

Je joins ici un paquet que M. Pingeron * vient de me faire passer pour vous. Il me demande si vous voudriez accepter un exemplaire de ses ouvrages qui tous roulent sur des choses utiles et sur les arts.

* Pingeron était fort instruit dans les sciences mathématiques, et sur-tout dans la mécanique. Il a publié quelques ouvrages qui

ont principalement pour but des améliorations dans divers objets d'utilité publique. Il a traduit les œuvres d'Algarotli et le poème des Abeilles.

Dans les correspondances de P. M. Hennin , il se trouve une quantité considérable de lettres de Pingeron, qui ont rapport à ses recberches et à ses travaux. Beaucoup de ces lettres contiennent des dessins et projets relatifs à la mécanique et aux arts.

30 ocobre 1769.

En vous remerciant, Monsieur, de toutes vos bontés.

Je vous renvoie l'estampe comme vous l'ordonnez. Je crois qu'en y corrigeant quelque chose, surtout au bras droit de la dame, cela peut très bien passer, mais je voudrais la faire voir à Cramer * qui doit la payer j et s'il ne la paie pas, je m'en charge.

Je ne me souvenais pas de la belle défense, sur peine de la vie, d'avoir raison.

Je vous suis très obligé. Monsieur, du paquet de M. Pingeron que vous avez bien voulu m'envoyer, concernant l'affaire de M. Luneau. M. de Pingeron est sans doute un homme de mérite puisqu'il est connu de vous. Ainsi, tout ce qui me viendra de sa part sera bien venu.

Maman et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

* Cramer, imprimeur, de Genève.

«A.« ^%/»W'»V^»«%/«/«%^V'»«.-W»'«/»'^V-». ^*.-
V^«^^'W-*.<»»/«'^WWVV*/»«.^'WWV«

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

ai novembre 1769.

O N a l'honneur de renvoyer à Monsieur Hennin la très belle et très sage lettre du Roi *.

On lui envoie un paquet qu'on a reçu pour lui. On se doute de ce que c'est, et on souhaite qu'il ne soit point ennuyé **,

* Cette lettre était probablement relative aux affaires de Genève.

** C'était le poème de Chabanon sur l'école gratuite de Lessin.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 16 février 1770.

Vous connaissez sans doute déjà. Monsieur, ce qui s'est passé hier ici *. En tout cas , le porteur pourra vous en dire quelque chose. On

le parti des représentans s'était fait appuyer, dans ses réclamations, par les Natifs qui formaient une partie considérable de la population de la ville. Ceux-ci, qui avaient déjà obtenu quelques droits par l'acte de médiation de 1798^{SS} élevèrent de nouvelles prétentions. Plusieurs d'entre'eux s'étaient enrichis, et avaient acquis de l'influence. Ils voulurent exposer leurs demandes dans un mémoire que le Conseil ne leur permit pas de présenter. Ils annoncèrent alors le projet de s'emparer du pouvoir par la force. Enfin, le 15 février 1770, le Conseil, informé

qu'ils devaient, dans la soirée, chercher à se rendre maîtres de la ville, ou feignant de le croire, ordonna une prise d'armes[^] et réussit à les prévenir. Trois Natifs furent tués; les autres furent soumis ou quittèrent la ville. On ferma leurs principaux cercles , et leurs chefs, au nombre de huit, furent bannis. Plusieurs de ces émigrés s'établirent à Ferney et à Versoy.

Î79 a arrêté Anzicre *, et fait CFilevcr ses napicrs. J'entends dire qu'il y avait heaucoiip de vos lettres. Sans .doute on va faire beau bruit de cette correspondance. Je crois, au reste, que la voix publique ne sera pas pour ceux qui ont engagé le Conseil à faire prendre les armes contre des gens qui n'avaient sûrement pas envie d'attaquer puisqu'ils ne se sont pas même défendus. Au premier moment oii je serai libre, j'aurai l'honneur de vous voir. Je ne mande rien à M. le Duc sur ce qui vous touche, parce que je n'en vois pas l'utilité , et que je ne le sais qu'imparfaitement. Ce ministre se soucie fort peu de toutes les querelles genevoises, et je les vois aussi tranquillement que lui. Il me fâche seulement que nous ne nous sovons pas mis en état d'en profiler, car les pauvres Natifs, battus, balToués et désormais réduits à un état pire que celui qu'ils supportaient à peine, ne resteront vraisemblablement pas dans leur hargneuse patrie.

Vous connaissez mon tendre et in violai)le dévouement.

Mes res[]ects , je vous prie , à madame Denis.

* George Auzièrc, un des chefs des Nalifs. 11 fut porté le premier sur la liste des huit bannis. Voyez la noie précédente.

LETTRE DE YOLTAIRE A P. M. HENNIN

i6 février 1770.

Ne l'aval-je pas toujours bien dit, Monsieur, que vous êtes le plus aimable homme du monde. Je vois plus que jamais la bonté de votre cœur; le mien vous remercie bien tendrement.

Il se peut très bien faire qu'il y ait des lettres de mon ami Wagnière * entre les mains des

* Voltaire avait de l'attachement pour son secrétaire Wagnière, et il en faisait cas. On ne regrettera pas de trouver ici un échantillon du style de cet homme qui écrivit si long-temps sous la dictée de Voltaire. Je choisis une lettre qui peint en partie l'état de Ferney, après la mort du bienfaiteur de ce pays.

LETTRE DE WAGNIÈRE A P. M. HENNIN

A Ferney, 14 novembre 1782,

Monsieur,

Je commence par vous remercier bien sincèrement de la lettre que vous avez daigné m'écrire il y a deux mois.

On ne peut être plus sensible que je l'ai été à cette marque de souvenir de votre part, et à tout ce que vous voulez

assassins *. Mais je ne crois pas qu'il y en ait de moi. Je ne suis pas sûr très bien que lorsque vous arrivâtes dans le séjour de la discorde, et quelques mois après, les ISatifs s'adressèrent à

bien rae Jire d'obligeant. L'amitié dont m'honorent les personnes respectables comme vous et de votre caractère, l'intérêt qu'elles veulent bien prendre à ce qui me regarde, est la seule consolation que j'éprouve depuis la perte (juc j'ai faite du grand

homme mon maître et votre ami. Aiusr je désire bien vivement la continuation de votre estime et des sentimens dont vous m'honorez.

Quant à ce malheureux Ferne)% je le crois , Monsieur, tout à-fait abandonné. Tous les colons genevois et autres en sont partis pour entrer à Genève, depuis la pacification de celte ville. On a donc perdu le moment favorable. On commence à démolir les maisons. Tout cela me navre do douleur, et je voudrai5 être assez à mon aise pour abandonner ma maison de Ferneç}', et me retirer d'un lieu où tout ce que j'y voi^ renouvelle mes chagrins.

On nous avait flatté que M. Fabry voulait acheter cette terre, et c'est ce qui a fait que je ne vous ai pas répondu sur-le-champ. 11 aurait pu , peut être, faire un peu de bien à Ferney ; mais je crois qu'il a changé d'avis. Pour le seigneur actuel ! Hélas ! où sommes-nous tombés?

Si cependant, Monsietir, on pensait jamais à Versoi\, daignez vous souvenir du malheureux mais joli et agréable Ferney, et m'en faire avertir.

Vous n'oublierez pas, sans iloutc. que vous avez cou- Iribué à sa fondation.

moi , et que je les renvoyai à vous , comme de raison.

Lorsqu'on parla de bâtir Yersoy, dix-huit Natifs vinrent m'apporter leurs signatures, et s'engagèrent à y bâtir des maisons. J'envoyai leurs propositions à M. le duc de Choiseul , et je leur dis de s'adresser à vous uniquement.

Yoilà la seule correspondance que j'aie eu avec eux.

Auzière d'ailleurs est un philosophe qui a une

Il y a quelques jours que j'eus le plaisir de voir chez moi, un instant, M. Gabard, qui était bien malade.

Je crois, Monsieur, que vous voyez toujours quelquefois votre ami mon bon protecteur, M. le baron Grimm , dont je n'ai pas de nouvelles depuis bien long temps. Voulezvous bien ajouter à vos bontés celle de me rappeler à son souvenir, et lui dire combien ma famille et moi lui sommes tendrement attachés. Je ne lui écris point , par respect et par discrétion.

Daignez agréer avec indulgence tous les sentimens du profond respect avec lesquels je suis ,

Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,

Wagnière.

petite bibliollicque composée de livres suspects , hérclifjucs, sentant l'hérésie, remplis de propositions mal sonnantes, et offensant les oreilles chastes. Il sera sans doute brûlé comme Scrivet avec ses livres.

Sérieusement, je crains pour cet homme.

Comme il est le premier qui ait voulu se rclirer à Versoy , il mérite la protection de M. le duc de Choiseul. Je suis persuadé qu'il trouvera très bon que vous le favorisiez autant qu'il pourra être en vous, sans vous compromettre.

J'ai vu Genève pendant quatre ou cinq ans une ville très agréable. Les choses sont bien changées. Je ne crois pas que rien doive vous empêcher de venir causer avec Mad. Denis qui vous fait les plus tendres compliment? .

En vous remerciant mille fois.

kVK^«^ft/%.«.

<»/».\,^ ^%.%/«/%%,«y^%,«/»l«^/»iV%/«l%«/V\><%.^

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

16 février 1770, à une heure.

CEci deyient sérieux , Monsieur. Je regarde Auzière et tous ceux qui ont signé comme des sujets du Roi. Ils se sont soumis à venir à Versoy au premier ordre de M. le duc de Cloiseul. Ce n'est pas leur faute, si, au lieu de bâtir des maisons nécessaires, on a fait une galère dont on pouvait se passer.

J'imagine que vous pouviez écrire sur le champ à M. le duc de Choiseul et lui demander ses ordres. 11 y a parmi les prisonniers un parent de mon ami Wagnière, que vous protégez; je n'ai pas besoin de vous le recommander. Pour moi, je donne hardiment asile à tous ceux qui viennent m'en deuiander, et fussent- ils des Turcs échappés des mains des Russes, je leur donnerai le couvert.

Je n'écris point à M. le duc de Choiseul. Je n'entre point dans les querelles de Genève; je ne

ferai rien que par votre avis. Je vois avec horreur tout ce qui se passe.

INe viendrez-vous pas voir Mad. Denis qui ne se porte pas trop bien?

Recevez les assurances de ma tendre amitié?

>•*'. ■ »»•'»'»»•'» ■ *'***'fc^%.-
'»/»/*''%/»/**««/»%/»/H%/l.'*.V^/*V*^»<%/%//*»

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

A Genève, le 17 février 1770.

à dix heures du soir.

M. FABR.Y5 ^P^ j'ai engagé à passer chez vous, vous aura instruit sans doute, Monsieur, de l'état où il a laissé cette ville. Il se sera peut-être rappelé aussi la manière dont j'ai fait sentir à M, le Conseiller Cramer qu'il importait que ceci finît sans cruauté et la réponse qu'il m'a faite très-capable de rassurer sur le sort des prisonniers.

Les Yanières sont en sûreté chez eux : on m'a fait valoir le soin qu'on a eu de les empêcher d'aller rejoindre leur compagnie où ils auraient pu être insultés.

Comme j'ai ordre de ne me mêler de rien , je ne puis faire aucune démarche; mais, sous prétexte de dire mon avis sur les faits, je fais sentir, sans me compromettre, qu'on a les yeux ouverts sur la conclusion de cette étrange aventure.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que j'ai été, pen-

dant toute la journée du jeudi, presque seul à réfléchir ce qui se faisait comme une atrocité des uns et une balourdise des autres. Hier, quelques gens commencèrent à se demander si Fémétique n'était pas trop violent. Aujourd'hui, il n'y a pas un très-grand nombre de personnes qui ne blâment ce qui s'est fait, et beaucoup en frémissent. Mais malheureusement le reste est armé et triomphe avec l'insolence que tant bien connaissez.

Les Natifs, insultés à chaque moment par la canaille Représentante, sont dans l'état le plus cruel. Je ne crains qu'une chose, c'est que les syndics et conseils qui se sont laissés entraîner à une démarche qu'ils s'efforceront en vain de justifier, ne se soient tellement mis dans la dépendance des Commissaires, qu'ils ne soient pas ujaîtres de replâtrer par la douceur la faute qu'ils ont faite. Mais, s'il en était besoin, je ne prendrais conseil que de l'humanité.

J'ai peut-être écrit cent pages ui -folio jjour annoncer ce qui arrive et la nécessité de s'occuper de bâtir des maisons à Yersoy ; mais on a bien d'autres choses à pensera Yersaillos. H fuit espérer qu'on se décidera maintenant, et avec (piolque argent et de bonnes paroles tout ne seia pas manqué.

On lie parle plus de vous, Monsieur, et ce

ne serait pas le moment. Je crois qu'on s'abonnerait bien pour que vous voulussiez ne rien dire. Laissons calmer tout ceci, et nous parlerons quand personne ne sera plus dans le lacs.

Je vous ai bien reconnu aux dispositions que vous annoncez pour ceux qui abandonneront cette ville. Le nombre en pourra être grand. Puiissionsnous obtenir de quoi leur faire bénir leur nouvelle patrie.

Je n'ai pas voulu me coucher , Monsieur , sans causer avec vous. Selon toute apparence, il me sera impossible de vous voir avant lundi. J'ai mes gazettes à faire j je serai très-aise d'y pouvoir dire que vous avez recueilli dispersiones Israelis^ et je vous félicite d'avance du bien que vous ferez.

Mes respects à madame Denis.

A P. M. IIENMN.

18 février 1770.

Ma foi , Monsieur , ayant bien pesé tout ce que vous avez la bonté de m'écrire, je prends le parti de faire une élégie en prose que j'envoie à M. le duc de Choiseul *. La Motlie faisait bien des odes en prose. J'y ajouterai une exhortation pathétique pour bâtir quelques maisons. Je ne sais si, après cette aventure, les maisons de Genève seront bien louées. Je ne crois pas que les étrangers s'empressent à envoyer leurs enfans étudier à l'académie de Genève , ni que beaucoup de metteurs en œuvre viennent offrir leurs services aux citoyens marchands de montres. La colère de Dieu éclatera sur la maison de Jacob , et je m'imagine que M. le duc de Choiseul sera l'Amalécile dont Dieu se servira pour châtier son peuple.

Mad. Denis attend avec bien de l'impatience

* Voyrz celte IcUrc au duc Je Choiseul, datée du nuiiie jour.

igo le moment de vous voir. Vous savez que nous ne dinons plus 5 je n'ose vous promettre de vous (donner) des œufs frais, attendu qu'on vient de me voler mes poules. Je n'ose en accuser le Conseil de Genève, car il faut être juste.

En vérité, le monde est bien méchant. Vous souvenez-vous d'un grand homme assez bien bâti nommé Bougroz, et de sa prétendue femme Bougroz, qui sont venus vous demander des pas-ports? C'étaient des voleurs, ne vous déplaie, et pis que des voleurs de poules. Mais comme je suis capucin, je mets tout cela au pied de mon crucifix. Daignez agréer ma bénédiction.

-[: Frère V. Capucin indigne *.

a4 février 1770.

J'ai encore écrit aujourd'hui, Monsieur, à Madame la duchesse de Choiseul *; mais un mot de votre main à Monsieur le Duc fera plus que toutes mes lettres. J'ai actuellement plusieurs familles à Ferney.

Je ne sais pas trop ce que je ferai du chartreux que vous m'envoyez. Mais, en qualité de capucin, il faut bien que je l'héberge pendant quelque temps, et j'aurai pour lui tous les égards que je dois à un homme recommandé par vous.

Il court une lettre charmante de l'Empereur **. La voici j elle pourra entrer dans vos recueils.

* Voyez cette lettre à la duchesse de Choiseul^ de la même date.

** Cette lettre de l'Empereur, qui n'a pas pu être découverte dans les journaux les plus répandus de cette époque, était probablement relative au mariage de l'archiduchesse Marie -Antoinette, depuis reine de France.

Quand vous l'aurez fait copier, ayez la bonté de me la renvoyer.

Madame Denis vous fait ses compliments. Recevez les bénédictions du Frère François , capucin indigne.

P. S. Je rengaine la lettre de l'Empereur , car je la trouve dans la gazette.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

a6 février (1770.)

Vous savez, Monsieur, qu'hier cinquante émi- ^ans ont écrit à M. le duc de Choiseul qu'ils n'étaient perséculés que pour avoir fait il y a plus d'un an leur soumission d'aller habiter Versoy à ses ordres. Rien n'est plus vrai , et nous en avons tous ici des preuves indubitables.

Vous savez que tous les jours, pour les empêcher de s'établir en France, on leur disait que M. le Duc de Choiseul était déplacé. Vous connaissez assurément mieux que personne le peu d'affiection (|u on a dans Genève pour la France,

liès-compatible avec Famour extrême qu'on y porte aux louis d'or de France.

Vous éles instruit qu'on refuse de payer ce qu'on doit aux émi-grans. Si on persiste dans ce refus, il se pourrait très bien faire que M. le duc de Choiseul les fit payer sur les quatre millions cinq cents mille livres que les Genevois tirent tous les ans de ce pays qu'ils haïssent si fort.

Sapienti pauca.

LETTRE DE P. M. HENNIN

A VOLTAIRE

Genève . a6 février 1770.

Le plat proverbe, les beaux esprits se rencontrent, n'est pas toujours vrai. Monsieur, car j'ai fait depuis avant-hier usage des particularités dont vous m'instruisez et dans le sens qui vous a paru convenable. Qu'on se décide seulement chez nous, et soyez bien certain que les manœuvres qu'on se permet ici pour retenir les Natifs cesseront. On ne me parle plus de tout ce qui s'est pas-

sé depuis que j'ai dit mon dernier mot. Le voici pour votre édification :

((Messieurs , chacun est le maître de se faire)) sai[^]hier et purger par précaution; mais il y a » des exemples qu'on en meurt.
» Et je ne sortirai pas de ce propos que je n'aie reçu des ordres.

J'ai vu hier les principaux proscrits. M. de Caire * fait et fera pour eux tout ce qui sera nécessaire. Huit jours nous mettront bien à l'aise; mais si on ne nous mandait rien de bon , il faudrait nous cacher. J'a[~~j~~]laudis, comme je le dois, Monsieur, à votre zèle.

* Il était chargé du commandement de Versoy, et de la direction des établissements que le Gouvernement y faisait.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Dimanche (11 mars 1776).

Je vous supplie, Monsieur de vouloir bien me mander s'il est vrai que monsieur Cramer le Conseiller soit envoyé par le magnifique Conseil, au petit duc de Choiseul , dans la petite Cour de France, pour représenter au Roi l'insolence de ses ministres. Je ne doute pas que s'il va donner des ordres à Versailles, il ne soit reçu avec toute la soumission qu'un Roi doit à la République romaine. En attendant, il s'agit d'avoir à Versoy, du bœuf, du mouton, du veau, du bois, et delà chandelle; cela est plus important que l'ambassade de Flaminius Cramer.

Je suis toujours dans mon lit, d'où je contemple tranquillement les orages; mais je vous avoue que mon orgueil est bien flatté de voir un de mes libraires aller donner des ordres à votre Cour.

Vous devriez bien venir coucher chez nous
quand vous serez de loisir.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

M mars 1770.

Le pauvre vieux malade est bien étonné de n'avoir point reçu de nouvelles de Monsieur Hennin ; il ne s'agissait que d'un oui ou d'un non , pour savoir si une nouvelle était finisse ou vraie.

On m'a dit que c'était un nommé Mercier qui appelait toujours M. le duc de Cloiseul le petit Duc. Je ne sais si ce Mercier n'est pas un prêtre. Je vais loger deux familles dans mon château qui l'appelleront le grand Duc.

Monsieur Hennin sera toujours mon cher Résident, titre que je ne donnerai pas à l'abbé Terray qui m'a pris mon argent *.

*Les opérations financières de TalilKi Terray, contrôleur général , el les réclucions qu'il opéra dans divers effets publics, causèrent des pertes considérables à Voltaire.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, lundi la mars 1770.

Itj m'a été impossible , Monsieur , de répondre ce matin à votre dernière lettre; mais je n'y répondrais jamais si j'attendais pour le faire que je cessasse d'en rire. Il est très-vrai que M. Philibert, comme il se faisait appeler à Paris, et non Cramer, est allé à Yersailles pour prouver que le magnifique Conseil a eu raison. Je crois que Monsieur le Duc l'écouterà avec bonté, et lui dira, en d'autres termes : Que m'importe. Comme il me semble que ceux

qui servent les grands princes doivent n'avoir d'autre politique que d'être vrais, j'ai dit à Monsieur le Conseiller que je lui donnais carte blanche pour me contredire, et que je lui permettais même de commencer sa harangue par dire: Le Résident vous a trompé, etc. S'il me fait chapitrer, je croirai bien à son éloquence, car M. de Bournonville me marque que Monsieur le Duc a parlé avec éloge de ma conduite et de mon travail. L'orgueil ronge ce pays-

^99 ci; le Conseil vent soutenir son opération martiale. Il n'avait (ju'à convenir bonnement qu'on lui avait forcé la main; on l'aurait plaint.

Je me suis mis ces jours-ci dans une grosse colère de tous les propos fjui couraient sur la France, sur Monsieur le Duc, sur vous, sur moi. J'ai dit .'Messieurs, vous inventez des menson'^es, vous les écrirez, on les imprimera, il faudra y répondre. Or, de tous ceux que vous impliquez dans vos bavardages, je ne connais que le seigneur de Ferney qui aime à faire gémir la presse, dont bien nous prend. Les aulres ne sont pas rieurs, et s'il leur fallait imprimer, vous ne seriez pas contens de leur style. On m'a entendu, et on s'est donné le mot pour se taire. C'est tout ce que je demande.

Yoila notre colonie en bon train. Je vous en félicite. A ous voyez qu'il y a encore moyen de faire le bien dans notre drôle de patrie.

J'imagine aisément que vous avez payé à Monsieur le Duc le tribut d'éloges qu'il mérite. Puissel-il être assez lieureux pour venir souper à FHotelde-Ville de Yersoy entre vous et un minisire du saint Evangile.

Je ne sais. Monsieur, quand je pourrai vous voir. Je n'ai pas besoin (pie Genève soit comme elle est pour que mes bons jours soient ceux qut» je passe à Ferne; mais depuis vingt ans, je suis

accoutumé à voir mes devoirs en contradiction avec mes plaisirs.

(Le 15.) p. s. On me remet à mon réveil , Monsieur , votre billet. Je voulais vous donner quelque détail sur l'ambassade de votre libraire , et il m'avait été impossible de le faire hier.

Je suis bien fâché que M. l'abbé Terray vous ait pincé. On soutient encore , même ici , qu'il prend le bon chemin pour rétablir l'ordre.

sai

LETTRE DE P. M. HEINININ A VOLTAIRE

A Genève, le 18 mars 1770.

Voici, Monsieur, une lettre du nommé Bougroz dont vous vous êtes plaint. Si cet homme est ce que vous m'en avez dit , on peut suivre sa trace et lui faire rendre ce qu'il a pris à différentes personnes. Je ne lui répondrai pas que je ne sache quelles sont vos intentions. Et , en me les faisant connaître , je vous prie de me renvoyer sa lettre.

Rien de nouveau qu'une lettre de M. le marquis de Jaucourt qui m'annonce que tout est en bon train pour notre colonie.

16 mars 1770.

Vraiment, Monsieur, je ne me plains point de Bougroz ; mais je plains beaucoup ceux qu'il a volés. Sa femme et. lui sont fort

adroits. Ils enlevèrent tous leurs meubles pendant la nuit sous le nez de leur hôtesse; emportèrent la clef de l'appartement; laissèrent pour environ six cent livides de dettes, et vinrent tranquillement vous demander un passeport.

Ce Bougroz a été garde-du-corps dans la compagnie de IN-oailles, chassé probablement pour des tours semblables, et envoyé en Amérique. Il se fit depuis chirurgien ; médecin et apothicaire. Il est très violemment soupçonné d'avoir empoisonné à Ferney une pauvre fille de Suisse qu'il disait sa femme.

Tout ce qu'on pourrait faire en faveur de celle qu'il a emmenée en Languedoc , et avec laquelle il a fait un contrat en Suisse, serait de l'exhorter à n'être jamais purgée de sa façon.

5tOD

Je pense d'ailleurs que vous pourriez lui faire envoyer son attestation de divorce, mais avec une boîte de contrepoison.

Voilà tout ce que je sais de Bou*^roz.

Quant à Monsieur l'ambassadeur, si c'est Monsieur le baron de Philibert, il est bon qu'on en soit instruit à Versailles pour le recevoir selon sa dignité.

On prétend que Monsieur le Duc est fort mécontent de M. l'Abbé *; je le défie de l'être plus que moi; j'aiderai pourtant la colonie autant que je le pourrai, quoiqu'on m'ait pris une somme terrible.

11 Y a deux émigrans à Ferney, l'un nommé Vaucher, l'autre Gaubiac, qui veulent ravoir leurs femmes et leurs effets. On les a menacés de la prison, s'ils reviennent à Genève, parce qu'ils n'ont

pas fait le serment. Je pense que vous pourriez leur accorder un passeport comme à des français; mais, en attendant, j'envoie leur placet à Monsieur le Duc, et je le prie de vous le renvoyer apostille.

On m'a assuré que l'Ambassadeur, qui est séduisant, séduirait M. de Taules contre vous, et que tous deux séduiraient M. de Bournonville, lequel séduirait M. le Duc. Je doute beaucoup de

* L'abbé TerraV; conlr6Ieur gncral.

toutes ces séductions. Vous savez avoir raison et plaire. Vous avez séduit mon cœur pour tout le tems qu'il battra dans ma pauvre machine.

Comme le Pape me fait des compliments par Monsieur le Cardinal de Bernis, je vous prie, Monsieur, de recevoir ma bénédiction sérapiique.

Frère François, Capucin indigne.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 19 avril 1770.

Les deux aventuriers dont j'ai eu Tlionnenr de vous parler. Monsieur, se sont rendus si suspects, que je vous serais très-obligé de me dire ce que vous savez de leur conduite avec le pauvre

M. D , Font-ils créé gouverneur du fils de

leur prince^ qui n'est pas encore marié, et s'est-il tiré sain et sauf de leur compagnie?

Je ne reçois aucune nouvelle. On oublie Verso¹, Genève et toutes les montagnes d'Europe pour

s'occuper du grand procès*, et du mariage ** qui va faire distraction aux idées financières ou anti-financières.

wSalut et gaieté en attendant que M. l'Abbé *** vous remette en état de faire le bien que vous aimez.

Mes respects, etc.

* Il est question ici du procès du duc d'Aiguillon , relativement à sa conduite en Bretagne pendant le temps qu'il •avait été commandant dans cette province, procès auquel le public s'intéressait beaucoup, à cause des discussions qu'il amenait sur les matières d'administration.

C'est aussi à cette époque qu'eut lieu le célèbre procès de Killard , caissier des postes , qui avait fait une banqueroute considérable : cette affaire présentait des circonstances singulières qui occupaient le public.

** Le mariage du Dauphin, depuis Louis XVI

^ L'abbé Terra V.

24 avril 1770.

Ce qui fait que je n'ai point répondu à mon très aimable Résident , c'est que j'étais mort. Nous avons tous été malades d'un catarrhe qui ne vaut rien du tout pour les gens de soixante et dix-sept ans et demi.

La prospérité du hameau de Ferney m'a ressuscité. J'ai actuellement une quarantaine d'ouvriers employés à enseigner à l'Eu-

rope quelle heure il est. Mais je suis bien indigné que monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul n'aient point répondu à la lettre la plus importante et la plus ridicule que je pusse jamais leur écrire.

M. l'abbé Terray continue à faire des siennes; il continue à me ruiner ; il m'écrase sans en rien savoir. 11 faut avouer qu'il me met en grande compagnie. Tous savez le conte de l'homme qui criait au voleur quand il passait , cela est fort plaisant 3 mais cela ne rend l'argent à personne.

Si vous voulez que je vous dise des nouvelles ,

je n'en sais point cl'avitres, sinon que le Roi do Prusse me mande qu'il prolège vivement les Jésuites auprès du Pape, et qu'il compte sur la canonisation de saint Voltaire et de saint Frédéric *. 11 me place le premier, comme le plus ancien , mais non comme le plus dii^ne.

Pendant ce lemps-là, Catherine suit toujours sa pointe, comme dit élégamment le père Daniel; mais elle n'a point l'ambiiion de sa canonisation, comme le Roi de Prusse.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

* Voyez la lettre de Voltaire au Roi de Prusse du 27 avril 1770. Celle de Frédéric II, à laquelle Voltaire répondait, n'est pas imprimée dans les œuvres de Voltaire.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A Ferney, 19 ma ij-o.

Je suis facile de troubler vos fêtes * par des plaintes. Le sieur Pierre Dufour Vincent, domicilié à Ferney, sous la protection du Roi, allant aujourd'hui à Genève, pour les affaires de son commerce , a été insulté assez près de la porte , et battu outrageusement par le nommé Lalime fils, dit Vernion, à la lête de quelijues séditieux» 11 n'a pu pénétrer chez vous, craignant d'être massacré dans la rue.

De pareils excès arriveront fréquemment, si on n'y met pas ordre. Les sujets du Roi sont tous les jours insultés dans Genève, tandis que les Genevois sont reçus avec la plus grande honnêteté dans tout le pays de Gex.

Je vous supplie d'envoyer ma lettre au minis** tère , m'en rapportant d'ailleurs à votre prudence et à voire zèle.

'^ A. l'occasion du mariage du Dauphin.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les pins respectueux ,

Monsieur,

Votre Irès-lRunblc et Irès-obeissant serviteur ,

Voltaire.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 20 mai 1770.

Aussitôt que je Tai pu , Monsieur, je suis allé chez M. Rigot, syndic de la garde, à qui j'ai fait y)arl de l'avis que vous me donnez. Il doit avoir vu, à la manière dont je lui ai parlé, que Fairaire était très sérieuse. \ olre lettre n'entrant en aucun détail , je n'ai pu l'assurer qu'il y eût des témoins. 11 m'a dit qu'aucune raison

n'empêchant le sieur Dufour Vincent d'entrer dans Genève, le plus simple était qu'il \intlni-même faire sa déposition; et sur ce que je lui ai demandé s'il m'assurait qu'il n'y serait pas insulté, il m'a ré[]ondu que non,

mais qu'on en ferait bonne et prompte jusiice , si le fait était avéré. Je crois donc qu'à tous égards il convient que le sieur Dufour vienne ici au plutôt; qu'il amène des témoins, s'il y en a, et que, pour plus de sûreté, il se fasse accompagner par deux Français. 11 ira chez M. Pvigot, qui fera recevoir sa plainte par un auditeur ; et vous pouvez être certain que je suivrai cette affaire avec toute l'attention qu'elle mérite. Lalime est un des pins grands pendants de la PiépubliqUe. J'avais avis depuis longtemps qu'il guettait les Natifs, pour les insulter , s'il pouvait les trouver seuls dans les chemins. En France , il serait roué : nous verrons ce qu'on en fera ici.

J'aurai soin, Monsieur, de rendre compte au ministre du commencement et de la suite de cette affaire, et je n'oublierai pas de l'instruire de l'intérêt que vous y avez pris.

Il ne serait pas inutile de faire faire une note de tous les faits dont les Natifs se plaignent. Je prévois que si nous n'avons pas justice , nous recevrons ordre de nous la faire ^ c'est fort mon avis, et j'en écrirai dans ce sens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JP. S. Je viens d'apprendre qu'il y avait des témoins , et leurs noms. Que Dufour fasse en sorte de les rassembler, et qu'ils aillent tous chez

M. Rigot, en disant que c'est moi qui leur ai fait savoir qu'ils devaient s'y rendre, et qu'ensuite ils viennent m'instruire de ce qui se sera dit et fait pour la poursuite de cette affaire.

LETTRE DE P. M. HENRIMON A VOLTAIRE.

A Genève, le 25 mai 1770.

Aux noces des enfants des dieux, Je voudrais inviter Homère, etc.

Ma muse engourdie n'a pas eu la force d'aller plus loin. D'autres, pour célébrer ce grand événement *, réuniront la magnificence allemande à l'élégance française ; mais notre simplicité suisse fixera les yeux de l'Europe, si vous pouvez orner la fête. J'espère que vous ne me refuserez pas cette satisfaction.

Mou frère et ma sœur ** ont la plus grande impatience de vous offrir leurs hommages; mais

* Le mariage du Dauphin.

** Monsieur et madame Legendre.

les embarras qu'ils partagent avec moi m'obligent à différer de quelques jours à vous les présenter. Je ne pourrai jamais vous exprimer, Monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENRIN

Samedi au soir (26 mai 1770.)

Je crois que le lionhomme Homère Eût été très flatté de dîner avec vous. Mon destin n'est pas fait pour des plaisirs si doux : Hélas ! je ne suis que Voltaire.

J'ay voulu m'essaier. J'ay été chez mes enfans à Maconey * ,
aujourd'hui , en robe de chambre ; cela ne m'a-pas réussi. Je ne
puis mettre un justeau-corps. Le canon me tuerait, le dîner encor
plus. Ma faiblesse augmente d'heure en heure. Je dînerai bientôt
avec Homère dans les Champs- Elisées. Je présente ma misère et
mon respect à madame votre sœur et à monsieur voire
l^eaufrère.

* (Maconex.) Chez monsieur et madame Dupuits.

2ia

LETTRE DE YOLTAIIE A P. M. HENNIN

Lundi au soir, ii juin 1770, à Ferney.

La personne à qui nous avons projjosé fies grâces * en a tant ,
cju'elle ne se soncic pas d'en acheter des autres. D'ailleurs, leur
sexe est un empeciement dirimant.

Au surplus, le nommé Charles, huissier de je ne sais quels ma-
gnifiques et très honorés seigneurs, s'est avisé d'assigner le sieur
Dufour, directeur de la manufacture royale de Ferney, naturalisé
Français, protégé spécialement par le Roi; et si bien protégé, qvie
le Roi vient de lui acheter et de lui payer argent comptant six
belles montres de sa façon, pour encourager ladite manufacture
royale.

On ne voit pas de quel droit les magnifiques et très honorés
seigneurs assignent le très ujagnilique et honoré Dufour.

"Voltaire avait proposé au Roi de Prusse, dans une lettre du 4
mai 1770, l'acliat du tableau de Carie Vauloo^ représentant les
Trois Grâces, qui appartenait à P. M. Hennin. Le roi répondit, le

24 du même mois^ qu'il n'achetait plus de tableaux depuis qu'il payait des subsides: ^.

Je vous prie réellement, Monsieur, et raillerie à part , d'interposer votre autorité pour que dorénavant on s'abstienne de pareilles violations de territoire, sans quoi on serait obligé de traiter fort mal lesdites assignations, juridiquement parlant. Il est temps de mettre ordre à ces impertinences. Notre manufacture française , protégée par le Roi , et travaillant pour le Roi, doit être respectée.

Je vous demande en grâce d'en parler vertement. Vous savez que la loi est qu'on assigne à Gex ceux qui demeurent dans le territoire de Gex. Nous prévoyons que , si on ne met pas un frein à ces polissonneries , elles reviendront tous les jours; le temps de nos artistes est précieux. Madame Denis se joint à moi pour vous prier avec la plus vive instance de soutenir les droits des Français. Vous n'avez pas besoin d'être prié.

Mille respects à madame votre sœur et à vous.

LETTRE DE P. M HENNIN

A VOLTAIRE

A Genève, le 12 juin 1770.

Je garderai mes Grâces, et mes créanciers obtiendront. Je ne vous en suis pas moins obligé de la bonne volonté avec laquelle vous vous êtes porté à me rendre service à cette occasion.

Si l'assignation a été portée à Ferney par l'huissier des magnifiques seigneurs , c'est une chose contraire au droit public, et dont je vous assure que je parlerai si sèchement qu'on ne s'avise-

ra pas d'y revcEiir. Si, dans une alTairc que le sieur Dufour peut avoir à Genève , on l'a assigné à soû ancien domicile , comme il n'a |^s renoncé à son droit de cité, c'est à lui à s'expliquer vis-à-vis du magistrat. Je vous prie de m'éclaircir. J'ai besoin do renseignements sur ce point, pour les joindre à d'autres. Il est très vrai que je n'ai pas à me louer de la manière dont on rend justice à Genève, aux sujets du Roi. J'en ai écrit à monsieur le Duc, et je ne doute pas qu'il ne fasse sentir

à ces messieurs son mécontentement. Mais, en matière civile, je n'ai vis-à-vis d'eux que la voie de la recommandation.

Ils ont jugé , avant-hier, de la manière la plus ridicule et la plus injuste, le fait d'un âne blessé parle postillon de Saint-Genis. J'ai été violemment tenté de leur en faire une avanie ; mais la plaisanterie n'est pas de notre ressort. Je vous recommanderais cette affaire , si elle pouvait vous amuser. 11 y aurait une requête fort plaisante à faire sur ce jugement.

Ne croyez pas , au reste , Monsieur, que je puisse faire pour les affaires particulières tout ce que je voudrais. Avant de s'avancer, il faut être sûr d'être soutenu , sans quoi on risque de faire plus de mal que de bien. Ceci n'est pas fait pour être traité par écrit. J'aurai l'honneur de vous en entretenir un de ces jours.

Ma sœur, qui a été incommodée et qui commence à se guérir, a été , Monsieur, très sensible à votre souvenir. JNous irons , dès qu'il nous sera possible, profiter de quelques-uns des moments que vous donnez au repos.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

16 juin 1770, à Fe.ney.

Va te faire f... ^ va grater ton cul avec celui du Résident ; tu as du pain dans tes poches pour

les grimauds ; tu viens de la part de ces h

de Français de Ferney ^ etc. ^ etc. ^ etc.

Ce sont là , Monsieur, les propres mots de la plùlippique prononcée aujourd'hui 16 du mois de la jeunesse, contre Dalloz, commissionnaire de Ferney, porteur, non de pain pour les «grimauds, mais d'une petite truite pour notre souper.

Ces galanteries arrivent fort souvent. jNous en régalerons M. le duc deChoiseul, à qui nous devons d'ailleurs des remerciements, pour avoir fait aclieter et payer par le Roi nos monlres de grimauds. Je n'ai point vu le cul de Dalloz* je ne crois pas qu'il soit digne de grater le voire. Passe encore pour celui à qui vous destinez vos Grâces. Mais franchement les bontés des Genevois deviennent trop fortes depuis le soulTiet donné à

tour de bras , dans la rue , au président duTillet *, On dit dans l'Europe que notre nation porte un peu au vent, et a l'air trop avantageux. Ces petits avertissements , que l'auguste république de Genève daigne lui donner, la corrigera sans doute, et le Roi lui en aura une très grande obligation*

Nous vous prions, madame Denis et moi, de vouloir bien présenter nos très humbles remerciements à M. le syndic de la garde et à M. le Commandant de la sublime porte de Cornevin **.

On dit le pain ramaridé dans la superbe ville de Gex, et que le blé n'y vaut plus que 24 livres la coupe, c'est-à-dire 50 livres le septier; c'est marclié donné. Rien ne fait mieux voir la haute pru-

dence des Welches , qui vendirent tout leur blé en 1 769, ne se doutant pas qu'ils auraient faim en 1770.

Bon soir, Monsieur. L'oncle et la nièce vous font les plus tendres compliments.

* C'est ea 1765 que ce fait avait eu lieu. Le président Du Tillet était venu à Genève, fort malade, pour se mettre entre les mains du docteur Troncliin, et il y languissait depuis trois ans. Un citoyen de Genève, probablement dans un accès de mécontentement contre la conduite du gouvernement français envers sa patrie, lui donna un soufdet au milieu de la rue.

** La porte de Cornevin ou Cornavin est celle par ou l'on sort de Genève pour aller à Ferney.

LETTRE DE P. M. HENININ

A VOLTAIRE

A Genève, le 17 juin 1770.

Vous êtes sans doute Insliiit, Monsieur, de la manière dont le sergent de garde à la porte de Cornevin, et le visiteur de celte porte, ont traite votre commissionnaire. J'ai été averti sur-le-champ de cette affaire et des circonstances qui l'aggravent, parce qu'elles vous regardent. J'en ai demandé réparation par écrit au syndic de la garde. Il m'a répondu qu'il allait faire faire les informations. jNouvUc lettre de ma part, telle que je ne crois pas qu'on balance à punir ces insolents. Les télés se renversent plus que jamais à Genève. On ne sait plus ouest l'autorité, ni le moyeu de se faire rendre justice. Il faudra se fâcher. J'ai un petit recueil défaits déphiisanls que ces messieurs redresseront , ou ils éprou-

veront encore de la part de M. le Duc, à quoi s'exposent les petits, (piand ils se croient puissants.

Je pense [Juc les procédures contre les !Natil*s qui sortent volontairement cesseront, parce que

je demanderai en forme à ces messieurs si un genevois, pour habiter en France, perd ses droits dans sa patrie. La réponse pourra les embarrasser. Ils en sentiront les conséquences. Et si les bourgeois qui obligent les magistrats à poursuivre les ëmigrans ne sont pas entièrement les maîtres, j'espère qu'on najoutera pas cette sottise aux autres.

Je souhaite que vous puissiez faire tout le bien que vous desirez.

Mes respects à madame Denis.

P. S. Je rouvre cette lettre , Monsieur , pour TOUS assurer de nouveau que je vais suivre l'affaire qui en est l'objet. Je crois que c'est pour rendre la chose plus touchante que Dalloz m'a fourré dans les ordures de ces messieurs, car mes gens qui étaient présents, et qui ont pensé rosser le sergent et le visiteur, en vous entendant injurier, ne se seraient pas tus, si j'avais été apostrophé. Faites, je vous prie, faire une déposition en forme à votre homme. Je juge de votre humeur par la mienne. Comptez que je ferai ce que je pourrai pour avoii* pleine satisfaction. M. le duc de Choiseul est déjà prévenu que l'insolence de la nombreuse canaille de Genève est poussée à l'extrême. Reste à savoir comment il voudra y mettre fin , s'il est possible.

J'aurai l'honneur de vous voir dès que je le pourrai.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A Ferney, dimanche matin. (17 juin 0771)

Le plus aimable des Résidents verra par la présente que ses blanches et potelées fesses ont été compronnscs avec les fesses de Dalloz cjui n'en sait pas assez pour inventer un tel épisode. Les gens de M. le Résident ne firent que passer , et peuvent très bien n'avoir pas entendu tous les compliments, puisqu'on retint avec outrage Dalloz au corps-de-garde une demi heure entière.

Nous voyons avec douleur les chrétiens réformés appeler leurs frères Raka et b , ce qui

est expressément deflèndu dans l'Evangile, et ce qui attire in-failhblemeat la géhenne du feu.

iSous irons le plus tôt que nous pourons voir IMonsieur le Résident et madame Legendre dans sa maison de campagne, quclc-pie belle soirée, quand le vieux malade pourra un peu aller. Je leur présente mes très humbles respects.

p. s. Jean - Louis Tourte a été dépouillé à Colongc do dix-huit montres d'or.

Il n'est pas malheureusement domicilié au pays de Gex, mais je pense que s'il pouvait prendre un logement en ce pays, on lai rendrait ses montres.

Je m'en raporte à Monsieur Hennin mieux ins- Iniit que moy et qui est autorisé.

(La pièce jointe est une déposition faite par Dalloz par-devant le greffier de la justice de Ferney, relativement aux injures qui lui avaient été dites à la porte de Cornevin.)

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Dimanche au soir, 17 juin 1770, à Ferney.

Permettez-moi , mon Ircs-aimable Résident , de ne point envoyer Dalloz devant un auditeur qui est genevois. Nous n'attendons, ni ne voulons aucune justice de ces messieurs. Nous pensons que c'est à Monsieur le duc de Cloiseul qu'il faut envoyer sa déposition seulement pour l'amuser j en attendant qu'il rende aux Vingt- quatre et aux Vingt-cinq * tout ce qu'il leur doit.

Pigale ** est venu. Vous seriez charmant si vous vouliez venir quelqu'un de ces jours avec un rcccnil de vos plus belles estampes; vous raisonnez peinture et sculpture avec un homme qui est assurément digne de vous entendre.

Maman vous fait mille compliments.

* On a vu précédemment que les Vingt-Cinq étaient un des Conseils de la République, et les Vingt-Quatre, un comité de commissaires des représentants.

* Pigalle avait été chargé de faire la statue de Voltaire, pour la(iuclle ou avait ouvert une souscription. Il venait

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 18 juin 1770.

Nous n'allons pas du même pas , Monsieur , et ce n'est pas le moyen d'obtenir justice. Je ne ferai point usage de la déposition de Dalloz , et le mieux à tous égards est de ne pas la laisser paraître, et, s'il est possible, d'en retirer la minute de votre greffe , comme inutile pour le moins. Celui de mes gens qui était présent

n'a rien entendu qui me coupromît. Le sergent a dit, sur ce que votre homme demandait d'être conduit chez moi : (c Qu'est -il nécessaire qu'on)) te conduise chez le Résident? » Au reste, quand cet homme et le visiteur m'auraient mêlé dans une sottise, il faudra toujours commencer par la première cause de la querelle.

Dalloz ne dit pas un mot de ce que les témoins

à Ferney pour faire un buste d'après nature. La statue fut exécutée ; c'est celle qui est placée aujourd'hui clans le vestibule du Théâtre Français.

déposent, savoir, (jiiic le visiteur, en sortant de son bouge , dit : <(Il faut l'envoyer en prison ;)) qu'est-il besoin de le ménager? Il appartient à)) ce b de \oltaire.)) Ce rpi'il a répété plusieurs fois; et le sergent a renchéri sur ces expressions. Voilà ce dont j'ai porté plainte.

Dalloz pourra se trouver seul à soutenir que j'aie été mis en jeu dans les sottises de ces messieurs, et dès-lors il perdrait. On insistera sur ce point douteux pour faire tomber les autres qui sont le fonds du procès. La circonstance que Dalloz rapporte est un grand grief de plus, mais n'est qu'accessoire.

Si je produisais sa déposition de Ferney où il déclare qu'il n'a rien à dire de plus que ce qu'elle renferme, ni vous. Monsieur, ni peut-être moi, ne pourrions rien obtenir en justice , parce qu'il n'y aurait qu'un témoin pour l'article qu'il attribue au sergent, et tjue le quidam à qui il fait dire la plus grosse sottise ne se trouverait pas.

Je compte que Dalloz passera demain ici. Je l'enverrai chez l'auditeur faire sa déposition, et lui recommanderai d'entrer dans un plus grand détail, de dire ce qu'il a entendu, ce qu'il n'a peut-être pas voulu faire [Dar un respect louable pour vous. Enfin , voici ma marche. On a maltraité votre homme sans raison, on vous a insulté à la face de trente témoins, dont j'en produis

quatre ou cinq qui ont parlé; Dalloz de plus dit qu'on m'a mêlé dans les sottises qu'on lui a dites. Je demande réparation de ces faits. C'est ainsi qu'il faut traiter cette affaire. Je demande que le visiteur perde sa place , que le sergent soit cassé à la tête de la garde, et s'il m'a mis même indirectement dans ses sottises , qu'il soit mis en prison jusqu'à ce que je l'en fasse sortir.

J'ai déjà avis qu'on est bien fâché de cette algarade et qu'on se dispose à faire ce qui convient pour que ni vous, ni moi n'ayons à nous plaindre. Pardon , Monsieur, de ce plaidoyer. Plus ces gens-ci sont répréhensibles , plus il faut être exact. C'est une fort bonne chose, Monsieur, que de rire et de faire rire les ministres quand ils en ont le tems. Mais j'ai commencé cette affaire sérieusement ; continuons la de même, je vous supplie. Envoyez Dalloz. Il est dans la règle qu'il dépose à Genève, puisque le délit s'est commis à Genève, et que j'en ai porté plainte au magistrat. Suspendez de faire passer à Monsieur le Duc la déposition qui n'est pas assez grave pour faire impression, et qui, à l'examen, se réduirait à peu de choses. Laissez-moi faire mon métier, comme je l'entends, et continuer cette affaire que mon respect et mon amitié pour vous m'ont fait entamer. Il n'importe pas seulement qu'on sache que la canaille de Genève est insolente ; il faut qu'elle cesse de l'être.

On a déjà oté le visiteur de son poste. J'aurai , si je le puis, l'honneur de vous voir ce soir. J'espère que vous enverrez votre homme sur-le-champ. S'il ne paraissait pas. Messieurs de Genève diraient qu'on ne les a pas mis à [Dortée de faire justice , et votre plainte à Monsieur le Duc serait sans effet. D'ailleurs, vous me mettriez dans la nécessité de ne pas poursuivre, et j'aurais fait une fausse démarche.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Lundi à dix heures trois quarts. (18 juin 1770.)

Vous êtes trop bon, Monsieur, et Dalloz est \\n animal. Je vous l'envoie tout malade qu'il est. Je le suis aussi. Il jure toujours qu'il y a eii du cul dans cette affaire. Le mien est dans un pitieux état; il n'est pas fait pour être sculpté par Pigal. Prêtez-nous le votre, ou plutôt voire helle mine, Consule Fabricio dignumque numismate vultuni .

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HEN?ÏIN.

4 juillet 1770, à Ferney.

Le nommé Tourte, horloger de Genève, dont on saisit plusieurs montres à CoUonge , il y a trois semaines , s'adressa sans doute à vous , et on me mande de Lyon que son affaire a été accommodée *. C'est ce que j'ignore. Mais un négociant , nommé Maroy , domicilié à Lyon , était celui à qui les montres appartenaient. Il a déjà paie i,400 1. argent comptant à Tourte, et lui a donné pour deux mille livres de lettres-dechange* mais il n'a reçu aucune montre, et il n'est pas juste qu'il paie une marchandise qu'il n'a point reçue.

Je vous supplie de vouloir bien me mettre au fait de cette affaire; elle m'est recommandée très vivement. J'ignore ce qu'il faut faire et ce que je dois répondre à ceux qui s'adressent à moi.

Êtes-vous dans votre maison de campagne?

Mille respects à madame Le Gendre.

* Voyez , sur cette affaire , la lettre de Voltaire à Vasselier^ du 6 juillet 1770.

LETTRE DE P. M. HENMN A VOLTAIRE

A Genève, le 6 juillet 1770.

Il me paraît fort difficile, Monsieur, que ni vous, ni moi, rendions service au sieur Tourte et à son correspondant de Lyon. Ils sont tous deux dans le cas de la contrebande la plus formelle, et voici comment ces messieurs s'arrangent. Le lyonnais ou le parisien achète des montres à Genève, et le genevois se charge de les faire passer sans payer de droits. On a arrêté cinquantedeux montres à CoUongc, dans le courant du mois dernier. Il faut qu'il y ait eu de nouveaux ordres pour veiller à ces manœuvres qui iraient au détriment des manufactures de Ferney et de Versoy.

Sans une incommodité qui a empêché ma sreur de sortir, nous aurions eu l'honneur de vous voir cette semaine. Nous quitterons , des qu'il nous sera possible, notre chaumière, pour aller nous humilier à la vue de vos magnificences. On dit que vous vous anuiscz à faire une ville. Pour le coup , je défie qu'on traite vos occupations de bagatelles.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

7 juillet 1770, à Ferney.

Monsieur Fabry, Monsieur, ayant inquiété le menuisier Landry, sur les bois qu'il a fait transporter à Prégny, sans avoir fait viser votre ordre , et ayant demandé à voir votre signature que j'ai entre les mains , je n'ai pas cru devoir m'en dessaisir sans votre permission expresse, d'autant plus qu'elle est la seule justification de Landry, et que, si elle était perdue, il serait très exposé. Je ne ferai rien sans vos ordres.

J'ai l'honneur d'être. Monsieur, avec tous les sentiments que vous me connaissez, votre très humble et très obéissant serviteur.

Yo1.TAIRE

Vous savez comme le Parlement traite Monsieur D'Aiguillon. Malgré les lettres patentes du Roy, il ne veut point obtempérer* .

^ Il est ici quesllon de la séance du Roi auParlement, dans laquelle il fut ordonné à ce corps de ne plus s'occuper du procès du duc d'Aiguillon, et des arrêtés du parlement à cet égard.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(juillet 1770.)

Le malade remercie Monsieur Hennin de tout son cœur pour le déserteur qu'il n'a jamais eu l'honneur de voir, mais qu'il verra sans doute, et auquel* il rendra la belle pancarte. Je me flatte qu'il ne désertera pas.

Madame Denis fait mille tendres compliments à Monsieur Hennin.

k VOLTAIRE.

(juillet 1770.)

Le déserteur dont j'avais demandé la grâce est un des premiers ouvriers de la manufacture de Ferney, où il demeure; c'est ce qui m'a engagé, Monsieur, à la lui faire parvenir par vos mains , pour qu'elle devienne une nouvelle preuve du désir qu'on a de favoriser votre établissement.

Point de nouvelles de Versailles; on n'y pense qu'aux fêtes et à la disette d'argent. Ici , on s'occupe de faire rentrer les Natifs émigrés et de retenir les autres.

J'espère, Monsieur, que vous aurez donné quelque'attention à votre rliume , et que vous ne refuserez pas à la médecine l'honneur de vous préserver d'une maladie ; elle en doit savoir jusques-là.

LETTRE DE P. M. HENININ

A VOLTAIRE

Ce samedi ai juillet 1770.

Voici, Monsieur, deux lettres, dont j'ai reçu l'une par la poste ; l'autre m'a été remise par un voyageur que je connais depuis vinj^t ans pour un liomme fort instruit. Si vous permettez, je vous le mènerai demain au soir. 11 vient de Rome o11 il a vu pins que beaucoup d'autres , et j'espère que vous en serez content.

Notre A ersoy ira bien ; nous aurons des temples en forme de maisons en attendant mieux. Mais on veut nous vendre le terrain, et je suis facile de voir notre maître lésiner pour cinquante mille écus. Savez- vous quelque chose de la bou» chérie de Portugal *, Votre Catau a envoyé trop de vaisseaux et trop peu d'hommes en Morée. Je voudrais bien qu'elle eut niis tout le monde dans ses intérêts, et peut-être y aurait-elle réussi

* Ceci est relatif aux trouhles que caiisorent en Portugal les mesures du marquis de Pomhal, pour l'agriculture et le commerce. Ces mesures produisirent divers soulèvements qui furcnl suivis d'un grand nombre d'exéculioQS.

en ne présumant pas trop de ses forces. L'orgueil perdra depuis le plus grand des empires jusqu'à la plus petite des républiques.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Samedi au soir (21 juillet 1770).

lii faut vite dépêcher le domestique de notre cher Résident. Madame Denis lui fera demain les honneurs de Ferney. On lui conseille de se crever à dîner, car nous n'avons, dieu merci, ni cuisinier , ni cuisinière ; mais cela ne fait rien.

Allez, allez, comptez que ma Catau a tout ce qui lui faut. Ne la plaignez point; mais daignez plaindre un peu les pauvres malades.

Je recevrai votre voyageur comme je pourrai j il me pardonnera.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

17 octobre 1770, à Feniey.

Voyez, Monsieur, si vous pouvez quelque chose dans cette affaire , et si elle mérite qu'on vous importune. Tout le monde vole dans ce monde. Les Confédérés polonais volent leurs compatriotes. Les Russes volent les Turcs à main armée. On nous a volé des récriptions. Le nommé Sandos, natif genevois , actuellement à Genève, a volé de la limaille d'or à Resseguier le fds dans Ferney. 11 l'a vendue à un nommé Prévôt, orfèvre à Genève , et il l'a avoué devant Jacques Resseguier, monteur de boîtes, demeurant à Genève rue du Temple , père de Resseguier de Ferney.

Le même Sandos a volé chez Vincent , monteur de boîtes à Ferney, beaucoup de limaille d'or; mais il ne l'a pas avoué.

J'ignore si on peut faire venir Sandos à résipiscence et à restitution. Je m'en rapporte à vos bontés et à votre crédit. Mais je serais fitché

àùG

que vous prissiez trop de peine pour une cliose aussi méprisante que l'or , et si méprisante que Monsieur l'abbé Terray n'en donne à personne.

Mes respects très-humbles à vous , Monsieur , et à toute votre famille^

Le vieux malade de Ferney,

(La pièce jointe est la copie d'une lettre de Voltaire au lieutenant de justice de Genève sur cette affaire.)

LETTRE DE VOLTAIRE A. P. M. HENNIN

31 octobre 1770, à Feroey.

L'oncle et la nièce font mille compliments à Monsieur le Résident et à toute sa famille. Il est supplié de vouloir bien mander s'il a quelque nouvelle du vol de matières d'or sur quoi on a eu l'honneur de lui écrire. Il est fort vraisemblable qu'on n'obtiendra aucune justice; mais il est toujours bon de faire un peu de bruit , comme on met un épouvantail dans les jardins pour épouvanter les oiseaux.

On demande bien pardon à Monsieur le Résident de l'importuner pour une bagatelle.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 22 octobre ^770.

Vous ne devez pas douter, Monsieur, de mon empressement à procurer justice à vos vassaux. J'ai envoyé mon secrétaire chez Monsieur le syndic de la garde porter plainte contre les nommés Sandos et Prévôt, dès que j'ai eu reçu votre lettre. Ce magistrat m'a promis de suivre cette affaire , et je ne doute pas qu'il ne m'en rende bon compte; mais vous savez peut-être, Monsieur, qu'il y a des jours où les officiers de justice sont en vacance. Il n'en reste alors qu'un ou deux en ville qui ont bien de la peine à faire la police du marché, et qu'on ne peut pas aisément employer à examiner des affaires particulières. Je tâcherai de vous instruire le plutôt possible des démarches qui auront été faites et de leur succès.

Toute la Résidence salue madame Denis, et vous assure, Monsieur, de son respectueux dévouement.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

19 décembre 1770 , à Femey.

Il n'est point dit dans l'édit *' que le Parlement rendra compte au chancelier.

Le Parlement n'a point envoyé de démission.

Il n'est pas du tout sûr que nous ayons la ^lierre.

Il est encore moins sûr que nous soyons payés.

Je re'jrette bien cette pauvre madame Gaussen *. Je la suivrai bientôt, et ^^Va^.

* Il s'agit ici de l'édit du 27 novembre 1770, contre le Parlement, dressé par le chancelier Maupeou, et du lit de justice tenu à Versailles le 7 décembre suivant.

* Dame genevoise qui mourut à cette époque.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

ao décembre 1770, à Ferney.

Quoique vous ne nie disiez rien. Monsieur, vous savez pourtant que le Parlement a cessé ses fonctions , sans donner sa démission ; qu'il a protesté contre l'édit; qu'il a envoyé deux fois le premier président au Roi; que le Roi n'a point voulu le voir. De tout cela vous ne nous en dites mot.

Mais nous vous demandons , madame Denis et moi, vos bons offices pour une chose qui nous intéresse très vivement, et qui ne demande pas même de délais.

C'est de savoir s'il est vrai que la République ait affranchi madame Denis de la qualité éminente de serve de Genève. Nous avons à Gex un procès contre un seigneur, citoyen de Genève, nommé, non pas Choudens, mais de Choudens, ouvrier en montres, qui nous vendit, il y a dix ans, un petit domaine sur le chemin de Ferney à Tournay.

Il le déclara libre; et quand nous eûmes signé, il se trouva qu'il était niortailable en grande partie. Madame Denis fut donc serve de la sérénissime.

Aujourdhui, M. de Clioudens, seigneur ouvrier de Genève, prétend, pour se disculper, et affirme dans ses mémoires que la sérénissime a daigné nous alTranchir de la servitude. INous n'avons jamais entendu parler de cet affranchissement. Nous savons seulement que M. de Clioudens, s'étant accommodé avec la République pour 500 francs, nous payâmes pour lui, à M. le grand trésorier, 500 liv. à la décharge dudit Choudens.

Ce que nous vous demandons, Monsieur, c'est de savoir du grand trésorier actuellement régnant s'il est vrai que la sérénissime ait affranchi depuis la dame Denis, qui ait fait (et en ait fait) une alliée de- la Répu]llique, au lieu d'une servante.

Nous croyons qu'il n'en est pas un mot, et nous vous supplions très vivement de vouloir bien requérir une attestation de M. le grand trésorier, par laquelle il soit constaté que nous avons pavé entre ses mains, en tel jour, en telle année, la somme de 500 liv., pour la servitude dudit Choudens, et qu'il n'a jamais été question d'un affranchissement.

Cela est très sérieux, quoique très ridicule. Nous vous prions de vouloir bien envoyer ce soir,

chez Souchay , au Lion-d'Or, votre paquet qnô nous enverrons
cherclier demain. Nous vous aurons la plus grande obligation , et
vipa.

,^% ^«,,»/» * < »/» V »/^V ^ ^fcV »/» < »/» ' » < * ' » ' ^ * ^

•vm/^'ViK-v */■»,-». %'»-*.'Wfc»/»/».»/«/» * ' ^/» V » ^ «

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 20 décembre i-J-o.

Je ne vous ai rien mandé , Monsieur, parce que personne ne
m'a rien écrit de France , et que les nouvelles de ce pays-ci sont
contradictaires. Je crois que les Anglais ont envoyé reprendre
possession de l'île de Falkland , et il me paraît toujours bien diffi-
cile qu'on évite la guerre.

11 faut que, dans le projet d'édit envoyé au Parlement, M. le
chancelier ait été nommé; car les nouvelles publiques et particu-
lières s'accordaient en ce point. On aura changé cet article au lit
de justice.

M. Turretin, trésorier de la République, est à Turin, d'où
j'ignore quand il reviendra, de

sorte que peut-être sera-t-il difficile d'avoir l'acte que vous de-
sirez. J'attends le premier syndic, à qui j'en remettrai la note , en
le priant de me le faire expédier le plutôt possible.

Vous savez sans doute qu'un auditeur est allé infiochi dé-
fendre de jouer la comédie, au moment où l'on se préparait à
jouer dans une chambre la seconde représentation de Mélanie.

Je salue les pauvres plaideurs , et leur souhaite toute prospérité.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M, HENNIN

20 décembre 1770, à Ferney.

Nous conjurons notre cher Résident de vouloir bien parler au secrétaire d'État 5 c'est lui qui doit être au ûiit. Il sait, comme tout le Conseil, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'allégation du nommé Cboudens.

Que jamais le Consreil n'a songé à se départir de ses droits sur la maison et sur le terrain attenant, vendu par Cboudens à la dame Denib. Il prétend que le 25" 1760 le Conseil supprima la taillabilité à laquelle lui Cboudens était sujet, moyennant la somme de 607 liv. que paya pour lui madame Denis.

11 est bien vrai que madame Denis paya 607 1. pour Cboudens au trésorier ; mais il est faux que le Conseil ait levé la taillabiUté attachée à cette portion de terre. Nous croyons même que le Conseil n'en a pas le droit , et que c'est un bien de la Répul)lique, sur lequel il n'y a que le Conseil des Soixante qui puisse transiger.

Ponrvuqu'un secrétaire cVEtat ou un syndic nous donne une attestation que la Rcpuljlifjuc ne s'est jamais départie de ce droit qu'elle réclanje, nous sommes contents- c'est à nous seulement à nous pourvoir en temps et lieu contre cette precleution. Nous ne voulons être laillables de personne , pas même de l'évêque d'Annecy.

Vous pourriez encore , Monsieur, nous donner de votre main une attestation , que les syndics de Genève vous ont assuré n'avoir jamais cédé, nia Clioudens , ni à personne , le droit de

main-morte que la République prétend sur la maison et terrains vendus par les sieurs Clioudens à madame Denis, en 1759, en foi de quoi vous avez signé pour servir ce que de raison.

LETTRE DE P. M. HENININ

A VOLTAIRE

A Genève , le vendredi 21 décembre 1770.

Monsieur ,

M. Rilliet , faisant les fonctions de premier syndic, auquel j'ai voulu remettre une note pour votre affaire , m'a dit que le Conseil ne pouvait accorder ce que vous demandez que sur requête ; qu'ainsi vous deviez choisir ici un procureur qui présentât cette requête, et qu'elle serait admise sur-le-champ.

Tous savez que le Parlement prend M. le chancelier à partie, et a suspendu ses fonctions*.

P. S. On me remet, Monsieur, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire. Elle ne change rien à ce que celle-ci vous annonce. Je ferai d'ailleurs tout ce qui dépendra de moi pour vous procurer les pièces dont vous avez besoin.

^ Ce fut le 10 décembre que les tribunaux cessèrent de rendre justice, ainsi que le Parlement était dans l'usage de le faire dans ses querelles avec la Cour. Le chancelier ne fut pas pris à partie.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Le M^ÎQt Noël (25 décembre 1770)»

Mon charmant Résident, j'ignore si madame Denis voudra présenter requête pour savoir si le MAGNIFIQUE CoNSEiL. s'est désisté ou non d'un prétendu droit de main- morte.

Présente ta requête comme tu veux dormir.

C'est une chose à savoir dans la conversation y et quand On la sait, on agit en conséquence à Gex; on argue un shoudan de mensonge; on instrumente.

J'attendrai le retour de Joseph Turrctiii , qui donne du bled à sa chère patrie.

Point de guerre qu'avec le Parlement; c'est toujours le ministre de la guerre qui nous donne la paix.

Quoy , le grand Covcllo est dans la geôle !

O tt'nipora ! 6 mores !

Mille rcspccls.

Agathe * acouche d'un gros garçon. Nous ne \

savons plus ou mettre notre marmaille. Dieu nous bénit.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

C3i décembre 1770.)

Tous nos correspondants welclies nous mandent aujourd'hui que c'est grand dommage; mais, supposant que nous sommes instruits de tout, ils ne nous apprennent rien. Nous ne savons pas qui est nommé **.

Si le plus aimable des Résidents en sait quelque chose , il nous fera grand plaisir de nous le dire , afin qu'on sache à qui s'adresser.

^ Agathe Frik, de Fahsnelm en Alsace, femme-dechambre de madame Denis 5 elle avait épousé Etienne Perraclion , de Ferney.

** Il est question ici de la disgrâce du duc de Choiseul_, et de sa sortie du ministère.

2iC

LETTRE DE P. M. HEiNiMiN A VOLTAIRE.

3i décembre 1770.

Si j'avais eu des nouvelles, je n'aurais pas manqué de les faire passer au plutôt à Ferney. Toutes les lettres de Paris disent que les successeurs ne sont point nommés. On prétend que M. de Muy a refusé.

Rien du Parlement.

L'Electeur de Bavière est assez mal , ce qui n'est pas une nouvelle peu intéressante.

Les Turcs veulent encore faire une campagne.

Les Anglais arment plus que jamais.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

i5 février (1771).

Monsieur de Voltaire et madame Denis font bien des compliments à monsieur Hennin. Us ont ouï dire que l'on avait à Ge-

nève la liste des maisons de campagne de messieurs du Parlement. Ils seraient très obligés à monsieur Hennin , s'il voulait bien avoir la bonté de la leur procurer *.

"^ Le Parlement s'obstinant à ne pas reprendre son service, et à opposer des arrêtés aux volontés de la Cour, fut exilé, chacun des membres dans un lieu différent. La liste de ces exils fut relierchoe, par l'importance de l'événement en lui même, et parce que le cbancelier avait dispersé les exilés avec une attention minutieuse, et en avait placé plusieurs dans des lieux tout- à-fait désagréables.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 17 février 1771.

J'ai clierclié, Monsieur, depuis deux jours n me procurer la liste que \ous désirez; elle n'est point venue à Genève, du moins personne de ma connaissance ne l'a reçue.

Avez-vous vu la prose de messieurs de Rouen ? * Pour celle-là nous l'avons lue, et nous avons trouvé que l'on pourrait s'en fâcher. Personne n'écrit; et sans quelques voyageurs, on ne saurait rien des dispositions du public.

Quelqu'un nie mande, sur Versoy, des choses qu'il désire que je vous communique. Cette aiVaire est si mal commencée, si mal suivie, (pie vous ne serez pas surpiïs de la voir continuer de même. Au premier jour, je compte avoir 1 liomieur de vous voir et de vous entretenir sur cet ohjot et

* Il s'agil ici d un arrêté du Parlaieut de IVouen, rédige eu forme de lettre au lloi , sur les mesures ({ui venaicul d éuc prises contre le Parlement de Pari».

sur l'état de noire France, bien digne d'un philosophe.

Ma famille et moi présentons nos respects à l'oncle et à la nièce , et leur souhaitons toute sorte de satisfaction.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

.... juin 1771.)

C'est aujourd'hui lundi que monsieur Hennin doit avoir M. le duc d'Aiguillon pour son ministre *.

Tout le reste est caché dans une nuit profonde.

* Le duc d'Aiguillon fut nommé ministre des affaires étrangères le 6 juin 1771. L'abbé Delaville, premier commis de ce département, avait été chargé du ministère depuis la disgrâce du duc de Choiseul.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

9 juillet 1771, à Ferney.

Monsieur,

J'ai rhonneur devons renvoyer des papiers que les horlogers de Ycrsoy m'ont apportés. Cela ressemble au procès de madame la comtesse de Pimbêche et de M. Chicaneau.

Qui est-ce qu'on vous a dit? Qu'est-ce qu'on vous a fait ?

On m'a dit des injures »

Ils ne peuvent pas dire : Outre un soufflet y Monsieur^ que j'ai reçu plus qu'eux.

Tout cela ne me paraît pas mériter d'attention; mais ce qui mérite à mon gré la mienne , c'est que tous ces horlogers, à qui j'ai bien voulu faire les avances les plus considérables, puissent ne point être inquiétés dans leurs travaux , et cju'ils soient en état de me payer, moi ou mes hoirs. Ainsi c'est pour eux que madame Denis et moi nous

demandons votre protection. Madame Denis vous fait mille compliments.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments <]ue je vous dois ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très -obéissant serviteur ,

Voi,TAIRE.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 9 juiillet 1771»

Je suis bien loin de mettre de l'importance aux querelles de vos nouveaux vassaux avec les souverains de Genève ; mais on m'a porté des plaintes en forme ; on a chargé M. Necker d'en porter. Il a fallu me mettre en règle. J'enverrai toutes les pièces à la Cour. J'ai déjà prévenu M. le duc d'Aiguillon sur ces misères , comme vous l'auriez fait vous-même , en lui disant que tant qu'il n'y aurait que des paroles entre des voisins qui doivent se détester, il ne paraissait pas qu'il y eût autre chose à faire que de recommander la sagesse de

part et d'autre. Mais vous vous apercevez comme moi , Monsieur, du niolif qui détermine messieurs de Genève. Ils veulent sonder les dispositions du nouveau ministre, et je ne doute pas qu'on n'emploie tous les moyens possibles pour lui donner la plus mauvaise idée des éniijrants. Faites de votre côté ce que vous pourrez pour prévenir qu'on ne réussisse. 11 en résulterait plus d'un mal. Vous savez que Deluc. ne porte plus l'épée depuis la disgrâce de M. le duc de Choiseul. On se flatte que inI. le duc d'Aiguillon applaudira à tout ce qui s'est fait à Genève , et détruira l'ouvrage de son prédécesseur; mais j'espère que ce ministre se fera de bonne heure une idée juste de la manière dont il convient de traiter un peuple qui a souvent oublié sa petitesse, et qui, pour son avantage même , doit être contenu dans la crainte de nous déplaire.

Ni madame Denis , ni vous , Monsieur, ne devez douter de ma viaillance à écarter tous les obstacles qui peuvent retarder le bien dont vous vous occupez. Je ferais davantage, si je savais comment les bureaux vont être établis : on me parle de changements dans cette partie; mais ce ne sont encore que des bruits.

J'ai remarqué avec peine le cérémonial de votre lettre. Ne changez rien, je vous prie , à la manière dont vous m'avez toujours traité, puisque je ne

cliangerai jamais dans le désir de vous donner en toute occasion des preuves de mon respectueux dévouement.

P. S. Les plantes qui se multiplient , et que nous cultivons nous nîeraes , nous retiennent dans noire jardin. Je compte cependant , au premier jour, aller admirer vos récoltes en tout genre. Si tous les gens qui se querellent sur la surface du globe

voulaient ne s'occuper que des dons de la nature, je crois que ce grain de sable serait le meilleur des mondes.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(18 novembre «771.)

Le vieux malade et madame Denis font bien leurs complimens à monsieur Hennin , et souhaitent un bon voyage à monsieur et madame Legendre.

Le Parlement de Grenoble est réduit à quarante membres.

L'impôt sur la nouvelle noblesse est perçu depuis longtemps par les subdélégués. Il produit beaucoup, et n'est point affermé 500 m. liv.

L'impôt de soixante livres par quintal, sur les livres étrangers , est enregistré depuis longtemps.

Le Conseil supérieur de Lyon a été reçu à sa rentrée avec des battements de mains.

C'est une compagnie de Paris qui a traité des nouvelles charges d'agent de change à Lyon.

L'impératrice de Russie a payé les artistes de Ferney.

La peste n'est point à Moscou ; du moins on ne veut pas que ce soit pesle.

Je reçois une lettre. Ce n'est point peste. * La peste est au trésor royal à Paris.

A Genève, 18 novembre 1771»

Mes parens n'ont pas pu. Monsieur, recevoir votre compliment, qui les aurait beaucoup flattés. Us étaient partis.

Vous êtes donc devenu le médecin Tant-mieux. Je vous en félicite. Lorsque j'aurai rencontré le médecin Tant-pis, qui est fort en vogue depuis quelque temps, j'aurai recours à vos joyeuses recettes, et j'espère que vous ne me les refuserez pas.

J'ai ici. Monsieur, un homme de génie qui est venu exprès pour vous consulter sur un objet de votre compétence. C'est M. Dewailly, archi-

* Voyez la lettre de Voltaire à l'impératrice de Russie[^] du même jour.

tecte du Roi, regarde comme le plus grand dessinateur en ce genre. Il est chargé de construire le nouveau théâtre de la Comédie française, et a fait des recherches très-intéressantes sur cette partie. Si vous permettez, je vous le mènerai un de ces soirs. Il est en fonds pour vous faire passer une heure très-agréablement. Vous verrez, je crois, la construction des théâtres portée par un français beaucoup au-dessus de tout ce que l'Italie a produit. C'est dans vos ouvrages que M. DeAvailly a puisé des idées neuves qu'il a réalisées, et il espère que vous voudrez bien l'aider encore de vos réflexions pour mettre la dernière main à son plan.

30 décembre 1771»

Point de peste. Monsieur, on ignore ce qui a donné lieu à ce bruit. C'est la Cour de Parme qui l'a répandu par ses courriers. Toute l'Italie a été en Peur. Le cordon de troupes se formait déjà en Piémont. Turin était fermé. Il résulte de ceci une preuve de la vigilance de toutes les puissances sur le plus terrible des fléaux,

et de la promptitude avec laquelle on couperait la communication, en cas d'une véritable contagion. Je suis très-aise de finir l'année par vous donner le correctif d'une mauvaise nouvelle. 11 ne me faudra pas, je crois, beaucoup de protestations pour vous convaincre de la sincérité des vœux que je fais pour que l'année 1772 vous voie toujours le même.

P. S. Douze ou quatorze soldats hongrois morts en arrivant à Crémone avaient répandu l'allarme. La Cour de Parme a envoyé des courriers pour démentir ceux qu'elle avait fait partir.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

Le premier de 1772 , à Ferney.

PacatUTnque nitet dijjuso lamine cœliin *

INous n'aurons donc point la |)este, comme lobon homme David j Dieu soit loné. Je m'imagine que ce sont les marchands italiens qui ont fait eourrir ce vilain bruit pour vendre plus cher leurs aromates, comme les Stoks-Jobbers ** débitent de mauvaises nouvelles sur hi Compagnie des Indes po«r faire tomber les actions.

Toute la petite peuplade de Ferney souhaite à Monsieur Hennin une année 1772 toute pleine de plaisirs , pendant 565 jours de suite sans interruption.

Le pauvre vieux malade est bien étonné de voir commencer cette année 1772; il ne s'y attendait pas.

* Lucrèce, Hv. 1, vers 9.

** Stoks-Jobbers [agioteurs).

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Versailles, le 5 mars 1772.

J'ÉTAIS déjà à Mâcon lorsque je me suis rappelé que vous m'aviez parlé d'un paquet que vous vouliez envoyer a Paris^ et dont je vous avais promis de me charger. Les occasions où je puis faire quelque chose qui vous soit agréable sont si rares, que j'ai été très- fâché d'avoir manqué celle-ci.

N'attribuez, je vous prie, cette faute de ma part qu'à la multitude de petits soins dont j'ai été obligé de m'occuper au moment de partir, et fournissez-moi quelque moyen de la réparer lors de mon retour à Genève , qui sera , j'espère , peu après Pâquesi

Vous êtes dans votre solitude à-peu-près aussi instruit de, ce qui se passe ici que les gens qui partagent leur vie entre Paris et Yersailles. Il n'y a que la masse des changemens qu'il vous serait, je crois, difficile de vous figurer. Après trois ans

d'absence, je trouve presque tout le monde changé d'état et de logement. Les gens de lettres mcnie me paraissent dans une position très-dlirérente de celle où je les avais laissés. Je remets à mon retour à vous entretenir de tontes ces choses auxquelles il est impossible de ne pas prendre intérêt, quoiqu'on préfère son jardin au palais des Rois.

J'ai vu, Monsieur, quelques-uns de vos amis; mais jusqu'ici j'ai plus habité A ersailles que Paris. Dorénavant ce sera le contraire. J'espère beaucoup de M. le duc d'Aiguillon dont j'ai été trèsbien reçu. Mais quelque soit le succès de mon voyage , je l'abrègerai le plus qu'il me sera possible. Qu'il est doux d'être chez soi! Donnez-moi vos ordres, Monsieur, pour le moment de mon retour. Je

serai d'autant plus exact à les exécuter que je me fais un devoir et un plaisir de vous donner des preuves du dévouement inviolable avec lequel , etc.

LETTRE DE VOLTAIRE A GABARD

SECRETAIRE DE P. M. HENNIN

28 mars 1772 , à Ferney.

Je prie l'homme très avisé qui a quitté sagement la Pologne pour M. Hennin , de vouloir bien mettre dans son paquet ce petit mot d'un vieux malade qui n'en peut plus, et qui n'en est pas moins sensible au souvenir de l'aimable Résident.

11 n'y a pas grand mal que le paquet dont M. Hennin avait bien voulu se charger ne lui ait pas été rendu en son temps; il ne contenait que des balivernes. Ce sera un plaisir très sérieux pour le vieux malade et pour madame Denis quand ils auront l'honneur de revoir l'homme du monde a qui ils sont le plus attachés, et dont ils connaissent tout le mérite.

l,V/»/»VW«/V».V»/Wfc'»«^»^*'»^%-'%^'«.-fc^«»-
fc-».«^»^v«/».W».«/»^»

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

A Ferney, 13 septembre 1772.

Je vous renvoie , Monsieur , avec mille remerciements, la relation de Stokolm *. On m'en a envoyé de Versailles un exemplaire

que je conserverai toute ma vie comme un monument de la plus noble fermeté et de la plus haute sagesse.

Il n'en sera pas de même de la lettre de cet abbé Pinzo **. Je ne sais si cet extravagant est à Paris. Il

* Une relation de la révolution par laquelle Gustave III reprit le pouvoir dont le sénat s'était emparé.

■** c(Il parut une lettre de l'abbé Pinzo^ contre le Pape, qu'on attribua à Voltaire. Elle fit du bruit, et il en conçut quelque inquiétude. Soit que la lettre lût de lui ou non,, il chercha à se mettre à l'abri d'accusation. En conséquence, il rue pria de lui donner un certificat qu'il put produire au besoin. Je le fis en ces termes :

((Je soussigné, certifie que M. de Voltaire m'a fait voir ((aujourd'hui une lettre datée d'une campagne près Paris , « du 12 août 1 772, contenant diverses choses particulières, ((Cl à la fin ces mots : Le Pape a fait enfermer un abl>ë « Pinzo. Il court ici une lettre de cet aihc à Sa Saint- té, uetc, et que sur uuc fouille séparée, de la rncmc écri-

n'est pas vraisemblable qu'un italien ait écrit une telle lettre en français. Ce qui est bien sûr , c'est qu'une telle lettre est l'abominable production d'un

« lure, est la lettre ducllt abbé Pinzo , telle qu'elle a été « imprimée 5 certifie de plus que personne ne connaît à « Genèvece- tabbé Pinzo , et que les Genevois ont témoigné te une indignation marquée de cette lettre vraie ou sup- « posée.

« Fait à Genève le 9 septembre 1772. »

Cette affaire n'eut point de suites. »

(Noie de P. M. Hennin.)

Voltaire écrivit aussi au cardinal de Bernis le 10 septembre j relativement à celle lettre de l'abbé Pinzo. 11 témoigne également au cardinal une grande indignation contre cet écrit , et il lui envoie raltelation ci dessus. Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans le recueil intitulé : Coirespondance de Voltaire et du cardinal de Bernis j par Bourgoing. Paris, Dupont^ an^^^ un vol. in-S°. L'attestation de P. M. Hennin y est rapportée avec quelques légères différences.

Le cardinal de Bernis répondit le que personne

ne connaissait à Rome ni l'abbé Pinzo , ni la lettre en question; que le Pape méprisait les libelles, et qu'il croyait Voltaire incapable d'en écrire un semblable. Celle lettre est dans le recueil ci-dessus.

Cette lettre de Voltaire à P. M. Hennin, du 13 septembre , a été imprimée dans l'ouvrage intitulé : Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire. Paris , Xhrouet. 1808, deux vol. m- 12. C'est la seule lettre du présent recueil qui ait été publiée. En cherchant à con-

fou furieux qui doit être enchaîné ; c'est d'ailleurs une plate imitation des vous et des tu.

J'ignore s'il y en Savoie quelque barbare assez sot pour avoir envoyé cette lettre au Pape, et assez .dépourvu de sens et de goût pour me l'imputer; mais je suis sur que le Pape a trop d'esprit pour me croire capable d'une si horrible platitude. Il y a des calomnies qui sont dangereuses quand elles sont faites avec art,

mais les impostures absurdes ne réussissent jamais. Il faut en tout pays laisser parler la canaille 3 il vaudrait mieux qu'elle ne parlât pas, mais on ne peut lui arracher la langue.

On débite à Paris des sottises plus étranges. J'en ai reçu par la poste. Il en faut toujours reve-

naître comment M. !Xhrouet a pu en avoir connaissance ; on doit penser que Voltaire , que la publication de la Uiltre de Tablié Pinzo inquiétait beaucoup dans ce moment , aura donné copie de celte leltre à quelqu'un. La lettre imprimée dans le recueil de M. ^Xbrouct est conforme à l'origiiuil, sauf deux très légères difTérences.

Une autre lettre de Voltaire au cardinal de Bernis, du 5 ocobre 1772, imprimée dans le recueil publié par Bourgoing , porte qu'il avait su ce qu'était l'abbé Pinzo et sa lettre.

La lettre de l'abbé Pinzo est imprimée dans le recueil intitulé : Lfan^llt' c/ii jo/n\ tome 9 : ouvrage dans l'([ucl 6e trouvent beaucoup de pièces attribuées à Voltaire.

ïiir au mot du cardinal Mazarin : Laissons-îes^ dire, et qu'ils nous laissent faire.

Mes très humbles respects.

A VOLTAIPvE.

A Genève, le lundi 18 janvier ijjÔ.

Monsieur ,

Quand l'air emporterait \otre château, disperserait votre bibliothèque 5 ce serait de bonne guerre, vous ne croyez pas en lui.

Mais pour le feu, il y a long-temps que vous êtes amis, et assurément vous n'êtes pas près de vous brouiller . A qui diable en veut-il*?

Vous avez eu la bonté de vous informer de ma santé, et j'ai toujours cru que je pourrais chaque jour vous en aller donner des nouvelles ; mais mille petits maux m'en ont empêché , et me retiennent encore. Yoilà ce qui m'a cloué à Genève. Vous savez comme on y est gai. Vous savez la différence qu'il y a entre une soirée de

* Le feu avait pris au château de Ferney.

Ferney et une soirée genevoise. Je n'ai donc pas besoin d'excuses; mais je soulage mon cœur en vous disant combien ce contre-temps m'a fâché, en nje privant du plaisir de vous voir. J'aurais eu l'honneur de vous écrire si je ne m'en faisais toujours scrupule. Tandis que les souverains et les auteurs attendent vos lettres, ceux qui vous aiment comme moi doivent respecter jusqu'à vos momens de dissipation, et je me reprocherais également de vous empêcher de faire une épître à Horace, ou de jouer une partie d'échecs.

Recevez pour vous et pour madame Denis les vœux les plus tendres et les plus sincères. Je ne saurais vous dire combien je languis d'avoir le plaisir de vous voir. Vous êtes presque les seules personnes dont mon incommodité m'ait privés. Mais cette privation m'a été plus sensible que je n'étais touché de tout ce qui m'est resté pour me distraire.

Vous devriez bien nous peindre un incendie d'après nature. La renouuuée vous représente comme un digne capucin portant des

seaux avec une >igueur peu commune. La renommée dit bien d'autres choses de vous. Tudicu! quel compère *î

* Il est ici question fVunc demoiselle qui avait quitte uu moment la société pour aller faire uuc visite ù ^ oltaire,

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

20 janvier 1773, à Ferney.

MOxNSIEUR 5

Il y a plaisir à être brûlé. Ce petit accident attire des lettres charmantes. Nous en avons été quittes pour deux petites chambres qui ne valent pas votre lettre. Guérissez vous vite. Nous sommes tous malingres à Ferney. Madame Denis languit; je suis plus mal qu'elle. Madame de Florian plus mal que moi; et madame Dupuits n'est pas trop bien. Les vents du Midi qui rongent icy les pierres, rongent aussi le corps humain. S'il y avait un élément appelé air, il ne souffrirait pas ce désordre. Ce sont les vapeurs de la Savoye qui nous empestent.

Je suis un peu fatigué de la journée du feu; mais je ne le suis point du tout de l'autre journée qu'on m'impute. Qui n'a point combattu ne saurait être blessé. On m'a fait mille fois trop

qui était seul dans sa chambre. Il raconte ce fait dans sa^ lettre au duc de Richelieu^ du 21 décembre 1772.

d'honneur. Cette belle calomnie a été jusqu'au Roi. Ces messieurs là sont faits pour elre trompés en tout. Quand vous viendrez oublier au coin de notre feu les tracasseries de Genève, nous parlerons à notre aise des rois et des belles.

Mille tendres respects. Ma réputation d Hercule ne m'empêche pas de signer

Le vieux malade de Fernev.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

50 auguste 1774» à Ferney.

Monsieur ,

Un Claude Dufour et son associé dont j'ignore le nom, implorent votre prolecion pour une affaire dont je ne sais rien du tout. Us disent qu'ils sont français et bons catholiques; qu'ils ont été fourrés à Genève dans une prison huguenote pour du sel, et ils disent, d'après TEvangile : Si o11 prend notre sel, avec quoi salera-t-on ?

Soit que ces pauvres diables soient salés ou dessalés, je vous renouvelle toujours à bon compte les sentiments d'altachement et de respect avec lesquels j'ai riionneur d'être, Monsieur, voire très humble et très obéissant serviteur.

N'OLTAIIIE.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève , le 1 septembre 1774»

Je savais bien, Monsieur, que vous respectiez beaucoup les contrebandiers armés ; mais que les petits fraudeurs qui ne s'amuseut qu'à la bagatelle trouvent votre cœur sensible à leurs disgrâces, c'est ce que je ne puis attribuer qu'à un excès de bonté. J'ai vu un de vos protégés , qui du moins n'est pas menteur. 11 prétend qu'en conduisant du sel ailleurs qu'à Genève, il a été jeté

par la tempête sur la cote de Genthold dit Genton, qu'on lui a confisqué son sel, et que, pour le dégoûter d'un métier honnête, on l'a mis en prison. Je lui ai demandé s'il conduisait ce sel en France, il a d'abord dit que non; en Savoie, encore non; enfin si ce sel était destiné à entrer en contrebande dans quelque état voisin, il ne l'a pas nié, mais a prétendu que cela ne faisait rien à la République, et qu'elle devait au moins lui payer son sel, comme elle avait fait il y a quelque temps à un de ses amis en pareil cas; il a fini par

me prier de m'en intéresser. Vous avouerez, Monsieur, fût-ce que je pouvais faire était de lui témoigner ma surprise de trouver un homme qui crut de lionne foi que j'étais à Genève pour protéger la contrebande. Il s'est retiré fort étonné que je n'aie pas pris en main son bon droit. Je me doule bien qu'on ne s'y est pas pu aussi naïvement pour vous engager à m'écouter sur cette affaire.

Je viens de lire une bonne plaisanterie sur l'Encyclopédie. Si on avait pu y enchaîner la prison des trois premiers volumes détenus depuis tant d'ans à la Bastille, cette anecdote littéraire aurait sûrement fait sensation.

Voici une autre anecdote que vous ignorez peut-être et dont je vous garantis la vérité. Un évêque qui venait faire sa cour à feu Monseigneur le Dauphin, père du Roi, en attendant l'heure du lever, entra dans le cabinet de M. Binet premier valet-de chambre de ce Prince. Il y trouva l'Encyclopédie, l'ouvrit, et se mit à y lire. M. le Dauphin l'ayant vu sortir de ce cabinet, lui demanda ce qu'il venait de faire. — J'ai lu, Monseigneur. — Quel livre? — L'Encyclopédie. — Quel article? — L'article : Autorité. — Oh ! oh ! Eh ! bien ! qu'en dites-vous? — Je l'ai trouvé très-bien depuis qu'on y

a mis un carton. M. Binet qui était présent, dit à fêvéque : Monseigneur, je \Ous

assure qu'il n'y a point de carton à mon exetti'» plaie, et oître de le prouver. Dispote de la part de l'évérjue. Obstination de la part de Binet. M. le Dauphin mit fin à cette querelle qui commençait à embarrasser plusieurs des spectateurs, mais il regarda un homme en qui il avait confiance, et lui dit des yeux et des épaules : Yoilà comme ces messieurs jugent, voilà sur quel fondement ils persécutent les livres et les auteurs. C'était la dernière ou l'avant dernière année de la vie de ce prince.

J'ai l'honneur d'être , etc.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENISIN

26 octobre (1774)*

Jamais le vieux malade n'a été si malade; il n'en peut plus; mais il assure Monsieur le Résident que cela n'y fait rien. Il le mande expressément à M. le duc d'Ayen. On aura toujours un souper tel quel et de bons lits. Le reste ira comme il pourra.

Mille respects.

LETTRE DE P. M. HERSJNIN A VOLTAIRE.

A Genève, le 26 décembre 1774.

Monsieur ,

M. Watelet, votre confrère et mon ami, m'a adressé l'exemplaire que je joins ici d'un nouvel ouvrage qu'il vient de publier *, Je ne puis mieux m'acquitter de cette commission qu'en copiant le passage de sa lettre qui la renfermait. Le voici :

ce Je vous prie de vouloir bien en offrir un exem- ((plaire au Nestor de Ferney, qui sait si bien, c(quoique éloigné de nous , apprécier toutes nos ((folies, tandis que, toujours occupés de lui, nous ((goûtons les fruits de sa sagesse et de ses bril- (dants loisirs. 11 aurait rendu ce sujet piquant, et ((lui aurait donné de l'in- térêt , s'il avait daigné le ((traiter : occupé d'objets bien plus utiles, il n'a ((jamais cependant dédaigné ceux qui pouvaient ((lui offrir quelque agrément, et les charmes de la

* Essai sur les Jardins , par M. Watelet. Paris. Prault. 1774. 1 vol. iu-8°.

«campagne, ainsi que le bonheur de la retraite, ((auxquels il doit une partie de sa gloire, et nous ((tous les plaisirs qu'il nous a donn(îs et qu'il nous «donne sans cesse, ne peuvent lui être iidi- flé- ((rents. Enfin, à quelque titre que ce soit , comme ((confrère qui s'honore de ce titre, comme adnji- (crateur de ses ouvrages, ou comme reconnaissant ((des marques d intérêt qu'il a bien voulu me ((donner en plusieurs occasions , je serai content ((s'il agréé n)on petit hommage plus par égard ((pour l'intention (jue pour le mérite de l'offrande. »

M. Waleletest un homme sensible et instruit, qui vit heureux, chcri de ses amis et des artistes, La douceur de ses mœurs, et la sagesse de son goût se font sans doute sentir dans son ouvrage y que je n'ai pas encore eu le temps de bien examiner.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

27 décembre 1774» à Ferney.

Mille remerciements à celui qui parle si bien des jardins , et à celui qui se défait malheureusement du sien.

Je renvoie la triste affaire anglaise.

Mille respects.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENMN

A Ferney, dimanche au soir, 18 février 1775.

Monsieur , Deux frères, nommés Bertliet, qui exercent la profession d'horlogers à Ferney , et qui sont de très honnêtes gens, se plaignent d'avoir été insultés à Genève , et outrageusement battus aujourd'hui, à la porte de Cornevin , par plusieurs Genevois, parmi lesquels ils en connaissent quelques-uns. Votre cocher était présent à ce guet-apens. Ils réclament votre bonté, en cas qu'ils puissent obtenir quelque justice. Ils me demandent ma recommandation auprès de vous. Je ne crois pas qu'ils en aient besoin ; mais je saisis cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être ,

Monsieur ,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

2Bo

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

(10 décembre 1775.)

Monsieur,

Fatigué, excédé d'écritures , ayant excédé mon cher Tanières, jecris un petit mot de ma maigre main pour vous dire que jay fait la sausse de ces messieurs à M. Turgot*, et que je le supplie de s'informer à M. de Vergennes si vous n'avez pas fait la même sauce. Il faut que ces Pandoures déguerpissent avant que je meure de mes fatigues; mais ce sera assurément en vous aimant.

* Il est qucs lion ici des arraTigementls que Voltaire vint à bout de faire conclure pour soustraire le pays de Gex aux perceptions des fermes générales , moyennant un abonnement annuel. Voyez sa lettre à Trudaine, du 8 décembre 17 75, sa demande à Turgot, contrôleur général des finances^ du même jour, et autres lettres de cette année ^ écrites à divers.

LETTRE DE P. M. HEPsMN A VOLTAIRE.

A Genève, le il> décembre i;;^.

Que je suis fâché , Monsieur, qu'un rhume m'ait empêché d'être témoin hier de la joie du pays de Gex , et des preuves delà reconnaissance que tout le monde s'est empressé de faire éclater pour vous *. Vous avez commencé un grand ouvrage , et je suis bien sur que vous allez y mettre la dernière main. Pour cet cITet , il importe de donner plus de consistance aux Etats, afin qu'eux seuls veillent sur l'imposition qui remplacera les droits des fermes, et que, sous aucun prétexte, elle ne puisse

* Voltaire s'était rendu le 12 décembre aux États du pays de Gex, et avait conseillé d'accepter purement et simplement les déterminationls du IMinistère sur l'abonnement annuel du pays de Cex, pour la somme de30,000fr. , sans insister sur des demandes

de réductions : ce que les Etats adoptèrent aussitôt. Voyez ses lettres à Trudainc, du 8 décembre 1775, et à Turgot, du 22 du même mois, et celle à madame de Saint-Jullien, du 14 décembre, où il lui rend compte de cette journée.

jamais rentrer dans la spirale de l'arbitraire. Tout ce qui tient de près ou de loin aux liaisons des Genevois avec la France étant de mon ressort, je me suis fait un devoir de rendre compte à M. le comte de Yergennes du projet de liberté pour le pays de Gex, et j'en ai fait valoir les avantages. J'ai cru pouvoir en même temps représenter que les 100,000 liv. accordées aux fermiers généraux étaient, pour ainsi dire, un nouvel impôt, puisque, de l'avis de ces messieurs, les petits bureaux du pays de Gex leur coûtaient, au lieu de leur rapporter. J'ai même proposé un moyen un peu lesté de vérifier ce fait; mais je ne crois pas qu'on l'adopte. Enfin, Monsieur, j'ai plaidé de mon mieux la cause du pays. Yraisemblablement M. le comte de Yergennes fera part de mes réflexions à M. Turgot; elles n'auront pas l'air d'avoir été faites pour être mises sous ses yeux, et elles partent d'un homme qui n'a aucun intérêt à ce qui se passe à Gex; ainsi, j'espère qu'elles feront impression. On m'a dit, Monsieur, que vous désiriez en avoir communication, et que vous croyez qu'elles pourraient être jointes à tout ce que vous voulez faire parvenir à M. le contrôleur général. J'y vois quelque inconvénient, parce que les Ministres n'aiment pas que ceux qui travaillent sous leurs ordres fassent aucune démarche qui ait rapport à d'autres départements, sans les en avoir prévenus. Je vois

joindrai volontiers, Monsieur, les articles de mes dépêches, relatifs à la liberté du pays de Gex, et même je m'offre à y faire entrer ce que vous croirez le plus propre à accélérer et consolider

le succès de votre ouvrage; mais vous me permettez de ne pas en donner de copie, pour me tenir à la règle que M. le comte de Vergennes me rappela il y a quelques mois, sur ce q'je j'avais écrit directement à M. Turgot, à l'occasion des coquineries du bureau de Yersoy.

J'espère ne pas tarder à vous voir, et à vous faire part des idées que les circonstances m'ont fait naître pour le plus grand avantage de votre petit pays. Vous avez fait le bien de dix mille Français. Ce jour doit être le plus beau de vos jours.

J'ai l'honneur, etc.

LETTRE DE VOLTAIRE

Mardi au soir^ lo février 1776, à Ferney.

MoMSiEUR le Résident est prié de vouloir bien nous dire qui a gagné , de madame Denis ou du vieux malade?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les deux seigneurs qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse.

Madame Denis gage ses 21 sous qu'ils sont coupeurs débourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins 20,000 écus. L'autre jouaitdu clavecin d'une manière qui en vaut 40,000.

Le joueur de clavecin est bègue comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gendarmes de M. le prince de Soubise. Il était très irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Ferney l'âer lundi j lous deux bien faits, tous deux polis; tous deux bien mis 3 tous deux sans laquais; tous deux n'ayant point dit leurs uoms.

M. le Résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce qu'il en sait.

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le 14 février 1776.

Si tous les paris étalent énoncés aussi clairement que celui dont on ne fait part, il n'y en aurait pas tant dont la décision est impossible.

Des deux voyageurs qui sont allés à Ferney lundi, l'Italien est vraisemblablement un très grand maraud qui a volé sur toute la route des serviettes, des couverts d'argent, et à Lyon une croix de diamants, sous prétexte de vouloir l'acheter. Sur le Français, j'ai encore du doute, quoique je croie difficilement que son camarade volât sans qu'il s'en aperçût. J'attends ce matin le rapport de l'auditeur qui les interroge actuellement. Il est certain du moins qu'il n'en a imposé ni sur son nom, ni sur ses qualités, et qu'avec ses talents et sa figure il serait absurde de compter faire l'escroc sans être reconnu. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il y a très peu de temps qu'il connaît l'italien; que celui-ci le défrayait de tout, sans doute pour s'introduire

par son moyen dans les maisons. Il n'y a que l'article de la croix de Saint-Lazare qui me paraît fort suspect, parce qu'il est fils d'un négociant de Bordeaux. Dès que j'en saurai davantage, j'aurai soin d'en instruire l'oncle et la nièce, auxquels je présente mes bonimages, et que j'espère aller voir au prochain jour.

LETTRE DE P. M. HE^{MI} \ A VOLTAIRE.

A Genève, le 14 mars 1776.

Vous qui n'êtes étonné de rien, Monsieur, le serez peut-être de me voir agent du Clergé du pays, auprès de vous, et, qui plus est, agent caché. C'est sous le secret qu'on me prie de vous faire savoir que le clergé a résolu de demander la confection du cadastre, et n'ose le faire, de peur de déjurer aux puissances du pays. Il a de très bonnes raisons pour proposer ce plan si équitable, si naturel. Il est persuadé (pie dans ce moment-ci, ou chacun va voulou' cacher sa fortune, c'est le seul moyen d'empêcher (que le pauvre ne portu

tout le faix de l'impôt. Je ne doute pas que le ministre ne vît avec plaisir vos petits États demander comme une grâce au Roi de faire cette opération. Quelqu'un à qui j'en ai parlé m'a fait une grande dissertation pour me prouver que le pays perdrait à faire connaître sa vraie valeur. Je suis convaincu qu'il n'y a que ce quelqu'un qui y perdrait. Le clergé a été fort unanime pour le bien, et intr'a privatos parie tes ^ il s'est dit des choses curieuses, comme entr'autres qu'on lève 26,000 livres de vingtièmes, et que le Roi n'en touche guères plus de cinq. Vous saurez qu'on a engagé l'adjudicataire du sel à donner 2,000 liv. de plus à la province, si personne n'avait rien dit. Autant de pris sur le peuple.

Il a été agité une grande question, savoir si les dîmes sont réputées fonds, et on a décidé que si elles étaient mises au rang des fonds on paierait.

On a prescrit aux députés de demander les comptes des dettes de la province, de ses biens, de ses recettes annuelles, et d'aviser aux moyens de s'acquitter le plutôt possible de ce fardeau, en y

employant le produit du sel, qui doit aller à 10,000 livres par mille quintaux.

Je n'ai pas besoin , Monsieur, de vous prier de tirer parti de ces avis, et d'éviter de faire connaître de qui vous les tenez. Comme je n'ai aucune voix dans votre chapitre, on serait peut-être fâché

que je m'en mêlasse ; cependant, quand il s'agit de faire le bien de dix mille Français, je ne sais pas où est la loi qui ordonne à un Français de se taire.

Avez-vous nouvelle que M. d'Angeviller soit entré au Conseil ?

Recevez mes hommages et l'assurance de mon dévouement.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

13 mars 1776-

En vous remerciant , Monsieur , soyez sûr que je vous garderai le secret.

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois. On proposa d'avoir à sa place trois roquets • mais comme les trois ensemble auraient mangé autant que lui , on fut obligé de garder le gros chien.

Nos Etats ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs , et que vous voulussiez bien les accepter 3 nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci , comme tout va changer en France. Le Roi a ordonné au Parlement d'enregistrer ; et , sur ce que ce corps auguste lui disait que la noblesse serait dégradée si elle

souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs , Sa Majesté a répondu qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines , et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse , digne de Titus et de Marc-Aurèle, Messieurs font d'inutiles remontrances. Le Roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf , premier commis de M. Turgot * , à être brûlé. Il leur a dit (qu'il ne souillait pas qu'on vexât ainsi ses fidèles sujets ; (qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps ; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur-général , après avoir pris ses ordres il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune Monarque fera taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses.

Conservez toujours, Monsieur, un peu d'amitié pour votre vieux malade qui vous est bien tendrement dévoué. Y.

* Il est question ici de l'ouvrage que Boncerf publia à cette époque sous le nom de Francalet , et qui portait pour titre: Les inconvénients des droits féodaux. Cet ouvrage fut condamné à être brûlé , par arrêt du 23 février. L'auteur même allait être poursuivi, lorsque le Roi fit défense au Parlement de s'occuper davantage de cette affaire. Cette persécution donna de la célérité à l'ouvrage et à son auteur. Voyez la lettre de Voltaire à Boncerf, du 8 mars 1770.

V'» ^%W*.%^/%.%>%^^%^V^%^VV %.»/V

26 avril 1776, à Ferney.

Monsieur ,

QuoiQu'iii ne soit pas encore temps , suivant votre étiquette , cependant je me mets aux pieds de madame Hennin *.

Je viendrai contempler votre bonheur dès que je me croirai en vie j mais , pour le moment présent , je n'ai pas l'air d'un garçon de la noce. Soyez heureux tout le reste de votre vie, et conservez moi vos bontés,

* p. M. Hennin venait d'épouser maderooiselle Camille^ Elisabeth Mallet , de Genève.

ago

LETTRE DE P. M. HENNIN A VOLTAIRE

A Genève, le i février 1777.

Je cherche en vain depuis mon retour , Monsieur 5 un moment pour avoir l'honneur de vous voir et vous rendre compte du peu que j'ai fait pour répondre à vos vues. J'espérais le trouver aujourd'hui 5 mais un rhume me retient. Si vous l'agréez, je remettrai cette partie à jeudi prochain ; et, pour ne pas être contrarié par les portes*, je vous demanderai à dîner. Madame Hennin se fait une fête d'être du voyage , ainsi que son amie l'Arcadienne , que vous connaissez.

11 n'y avait point de nouvelles essentielles à Versailles quand je l'ai quitté. Ici, la manie d'être législateur renverse toutes les

têtes. Qu'il est fâcheux de ne pouvoir pas rire, comme on le voudrait , de ces Lycurgues d'une nouvelle espèce.

J'ai l'honneur d'être , etc.

* IjBS portes de Genève se fermaient de J)onnn lieure.

LETTRE DE VOLTAIRE A P. M. HENNIN

A Feiney , 5 février 1777.

Le vieux malade compte bien d'avoir l'honneur d'entendre demain monsieur Hennin 3 mais il n'aura pas celui de lui parler, car il a une extinction de voix et extinction de tout , excepté des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels il a riionneur d'être ,

Monsieur

Votre très-humble et très obéissant serviteur ,

LETTRE DE P. M. HEININÏÎN A VOLTAIRE.

A Genève, le 18 novembre 1777.

J'ai l'honneur de vous envoyer , Monsieur :

1". L'éloge du chancelier de l'Hôpital , que monsieur Moulton m'a remis.

2*. Le nouvel arrêt du Conseil (Sur les vingtièmes) 5 qui n'est pas tout-à-fail ce qu'on avait annoncé.

La nouvelle de la prise de Philadelphie et de la défaite de Washington ne se confirme point. Les fonds anglais ont baissé.

Agréez, je vous prie, les assurances de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur , etc.

P. S. L'article applicable à M. de Maurepas est à la page 42 de l'Eloge.

LETTRE DE VOLTAIRE

A P. M. HENNIN

(novembre 1777.)

Le vieux malade , Monsieur , vous remercie de toutes vos bontés. 11 vous renvoie l'édit du Roi , qui n'est pas une extrême bonté pour la nation , mais qui est du moins un petit soulagement pour quelques pauvres petites familles. On n'est pas en état de faire de grandes choses quand on n'a que de grandes dettes.

Je supplie monsieur et madame Hennin d'agréer mes respects.

BIBLIOTHÈQUE Ottavien «iL

La Bibliothèque

Université d'Ottawa

Echéance

The Library

University of Ottawa

Date due

^MfM

$ic^{-'i r>^>K}$

39 JC3

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/correspondanceinoovolt>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.